

SAUBENS, UNE COMMUNE PERIURBAINE A CARACTERE RESIDENTIELLE

Comment à travers une action sociale efficace, dynamiser la ville et ses aînés ?

L'intergénérationnel, un outil de développement territorial

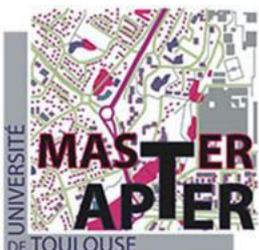


Mémoire Master II Aménagement et Projets de territoire 2017

Camille LACLAVERE, sous la direction de :

Responsables pédagogiques : Corinne Siino

Maitre de stage : Mildred Richard



SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENT	3
RESUME.....	4
GLOSSAIRE	5
INTRODUCTION.....	6
PARTIE I : Contexte social et sociétal de l'action sociale en commune péri-urbaine	8
Introduction.....	8
I) Les besoins sociaux.....	10
II) Les besoins sociaux des habitants du périurbain	17
III) Une catégorie d'habitants du péri-urbain : les personnes âgées.....	22
PARTIE II : Saubens, une commune résidentielle mais une réelle volonté politique sociale .	33
I) Présentation du terrain d'étude.....	34
II) Saubens, une volonté de politique sociale et participative	47
PARTIE III : L'Intergénérationnel, vers un outil de réponse territoriale.....	57
Introduction.....	57
I) Définition et caractéristiques.....	59
II) La démocratie participative.....	64
III) Des besoins aux projets	66
CONCLUSION	85
BIBLIOGRAPHIE	87
TABLE DES MATIERES	90
TABLE DES CARTES ET DES FIGURES	92
ANNEXES	95

REMERCIEMENT

Avant de développer l'étude effectuée à travers ce stage, il me semble indispensable de démarrer ce mémoire par des remerciements adressés à ceux qui m'ont accueilli au sein de la mairie de Saubens. Je souhaitais également remercier, toutes les personnes qui m'ont, de près ou de loin, apporter un soutien indéfectible à travers l'écrit de ce mémoire.

Je tiens à saluer en premier lieu Jean-Marc Bergia, maire de la commune de Saubens, pour l'opportunité qu'il m'a offerte de travailler au sein de sa structure.

Je remercie particulièrement Mildred Richard directrice générale des services, mon maître de stage qui malgré sa charge de travail très importante, a su m'aider et m'épauler tout au long de cette expérience professionnelle.

Ces remerciements particuliers vont aussi à Corinne Siino, ma responsable pédagogique pour ses conseils avisés, ses relectures et son grand investissement.

Un grand merci à Andrée Debiasi, élue et vice-présidente de la commission des affaires sociales qui s'est énormément investit et a su porter avec moi ce projet social.

Une reconnaissance immense pour Valérie Fabre, chargée d'urbanisme, Rebecca Bonnafous et Edith Denat, mes collègues de bureau m'ayant chacune apportée une bonne humeur et une joie communicative ; une aide précieuse et de nombreux conseils.

Je remercie également l'ensemble du personnel de la mairie de Saubens pour leur accueil chaleureux qui m'a permis d'effectuer un stage fort agréable.

Enfin je remercie tous mes proches et notamment mon ami, Alexandre PY pour son soutien moral très important, et enfin ma mère Muriel LACLAVERE et mon beau-père Alexis PATOULLE pour leurs encouragements immenses et leurs soutiens lorsque j'ai pu douter de moi et l'aide précieuse qu'ils m'ont procuré, notamment en travail de relecture.

RESUME

Saubens se caractérise comme étant une commune du périurbain. Attractif par sa proximité qu'il entretient avec Toulouse et investit par des ménages actifs plutôt jeunes, ce territoire se définit néanmoins comme résidentiel et doit faire face aux enjeux importants. Au vu du peu de services et de commerces qu'offre la commune, la municipalité de Saubens a tout intérêt à développer une politique forte pour répondre aux besoins de ces habitants.

C'est pourquoi celle-ci s'est tournée vers la mise en œuvre d'une politique sociale et participative solide. Souhaitant s'adapter au contexte de la société et dans une volonté d'anticipation, Saubens prône le bien être des personnes âgées et de fait l'intergénérationnel. La commune se dirige donc vers des actions conséquentes à leurs égards.

Il a été intéressant durant de ce stage de rendre compte du rôle que peut jouer une commune sur son action sociale et de se pencher sur la place des séniors dans le péri-urbain.

Cette étude propose une vision globale de ce qu'est l'action sociale en péri-urbain, des besoins sociaux de ses habitants et leurs évolutions dans la société. Une attention particulière est portée aux séniors qui vivent dans ce genre de territoire.

Enfin l'analyse d'un questionnaire sur l'intergénérationnel et ses pratiques soumis à la population permet de mettre en avant certaines pistes d'actions pour dynamiser des territoires tels que celui de Saubens.

Mots – clefs : Périurbain, action sociale, besoins sociaux, séniors, personnes âgées, démocratie participative, pratique intergénérationnelle.

GLOSSAIRE

ALLUR : lois pour l'accès aux logements et un urbanisme rénové

ADMIR : aide à domicile à milieux rural

CAM : communauté d'agglomération du Muretain

CREDOC : centre de recherche pour l'étude et l'observation des niveaux de vie

CCAS : centre communal d'action sociale

EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendante

INSEE : institut national statistiques et des études économiques

MAPTAM : modernisation de l'action publique territoriale et de l'affirmation des métropoles

SIAD : soins infirmier à domicile

SIAS : service public d'intercommunalité communale

SRU : loi relative à la solidarité et aux renouvellements urbains

PLU : plan local d'urbanisme

SCOT : schéma de cohérence territoriale

TAM - TAM : transport de l'agglomération toulousaine

INTRODUCTION

Dans un contexte local et national d'attentions renouvelés à la fois sur les questions sociales, (plus largement aux personnes âgées avec notamment la mise en œuvre de la loi « relative à l'adaptation de la société au vieillissement entrée en vigueur le 1er janvier 2016. »¹) et celles concernant les pratiques de démocraties participatives, la commune de Saubens s'est lancée depuis 2014 dans une politique singulière incluant une dimension sociale et une méthodologie de participation. La volonté des décideurs de ce territoire est en effet de s'inscrire dans des schémas d'anticipation, d'innovations et de mixité sociale en lien avec les tendances de la société.

En effet d'une part, « l'espérance de vie augmente : plus de 80 ans aujourd'hui en moyenne contre 47 ans en 1900. Et le nombre de personnes âgées augmente : les plus de 60 ans sont 15 millions aujourd'hui. Ils seront 20 millions en 2030 et près de 24 millions en 2060. »² C'est donc dans l'intérêt de Saubens de participer à la nouvelle organisation de cette transition démographique afin de répondre rapidement aux besoins de ses habitants.

D'autre part, aujourd'hui la population souhaite être généralement actrice de son territoire (au moins dans ce qui concerne son cadre de vie) et tend vers des modalités d'implication de gouvernance et d'implication appelées participation citoyenne ou la démocratie participative. Le territoire concerné par cette étude s'investit pleinement dans cette démarche et relie celles-ci aux seniors notamment à travers des démarches intergénérationnelles.

C'est dans le cadre de ce projet que s'est réalisé le stage de fin d'étude du Master Action locale et Projets de Territoires (APTER), pendant, 4 mois au sein de la mairie de Saubens en Haute Garonne. Lors de celui-ci différentes missions ont été réalisées. Dans un premier temps, il a été question d'effectuer un diagnostic social de la commune.

Ensuite il s'agissait de s'attacher à la population particulière que représente les seniors. Ainsi avec pour objectif de mieux connaître leurs besoins, un questionnaire a été mis en place.

¹<http://www.gouvernement.fr>

²<http://www.gouvernement.fr/action/l-adaptation-de-la-societe-au-vieillessement>

Néanmoins afin d'éviter de « cloisonner » les projets à destination des personnes âgées, une recherche sur les pratiques intergénérationnelles s'est effectuée.

Celle-ci s'illustre par la mise en œuvre d'un second questionnaire à destination de la population saubenoise, de nombreux retours d'expériences et l'accompagnement des projets sociaux du territoire.

Conjointement à ces missions, un suivi régulier a été réalisé sur des politiques sociales et participatives menées sur la commune.

Ce mémoire s'attachera à présenter dans une première partie, ce que sont les besoins sociaux, comment ils ont évolué dans le temps et de quelle façon les politiques sociales tendent à y répondre dans les territoires périurbains. Dans un même temps, une attention particulière sera portée aux problématiques que ceux-ci peuvent poser en termes de besoins sociaux pour leurs habitants. Au vu de l'objet de notre étude, une analyse approfondie caractérisera, un profil bien particulier : celui des personnes âgées.

Une deuxième partie sera consacrée à la présentation des caractéristiques générales de Saubens, à un portrait de sa population et à la mise en œuvre de sa politique sociale.

Enfin une dernière partie définira un outil territorial bien expérimenté au sein de la commune : l'intergénérationnel. A cet effet, suite à un questionnaire soumis à la population saubenoise, une analyse de ces pratiques sera proposée.

Pour conclure, face à ces différents éléments, un projet d'ordre intergénérationnel une méthodologie de sa mise en œuvre seront proposés.

PARTIE I : Contexte social et sociétal de l'action sociale en commune péri-urbaineIntroduction

Les politiques sociales françaises sont nées très tardivement par rapport à d'autres pays tel que l'Allemagne par exemple.

Ainsi pendant une longue période, la pauvreté fut considérée comme une fatalité à laquelle il était compliqué de remédier et d'intervenir. D'ailleurs la seule institution en mesure de pouvoir le faire était l'église (de par son devoir de charité chrétienne).

C'est sous l'influence du siècle des lumières et plus particulièrement sous celle de Jean-Jacques Rousseau que la question de la pauvreté va être débattue. En effet à partir de ce moment-là, on commence à supposer qu'il est envisageable de faire changer, la situation de pauvreté en faisant évoluer de manière favorable, le sort de la population qui la subit.

A partir de cette époque et ceux-ci pour la première fois, l'Etat admet qu'il doit opérer auprès des plus démunis. C'est l'article 21 de la constitution de 1793, qui traduira cette idée qui s'avérera très constructrice par la suite. Celui-ci attestera le fait que l'on franchit le pas de l'obligation morale à l'obligation juridique. En 1796 seront créés les bureaux de Bienfaisance, ils seront alors le résultat de la première intervention laïque de l'état. Ces bureaux apportaient de l'aide aux indulgents, enfants et malades.



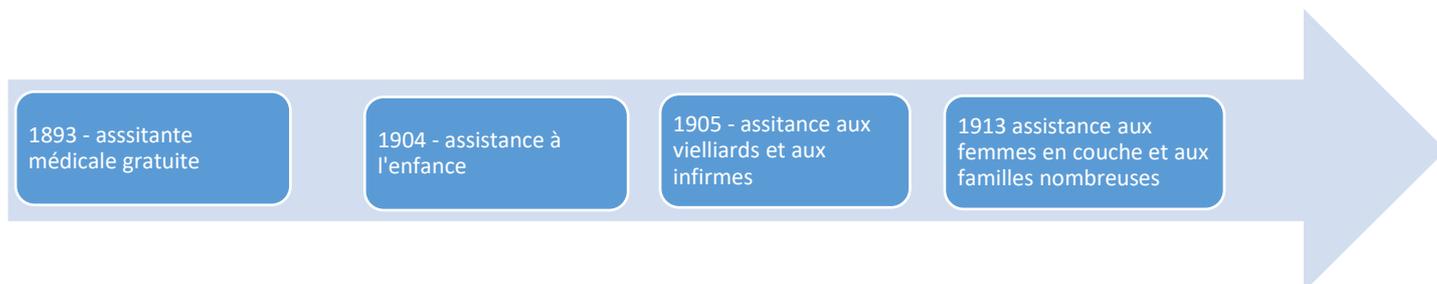
Figure 1 : Un bureau de bienfaisance dans les années 1900 . Source : mediacahe.com

Bien plus tard ces bureaux deviendront les CCAS que l'on connaît aujourd'hui

« Les secours publics sont une dette sacrée. La société doit la subsistance aux citoyens malheureux, soit en leur procurant du travail, soit en assurant les moyens d'exister à ceux qui sont hors d'état de travailler. »³

³ <http://www.conseil-constitutionnel.fr>

Cependant cette idée ne sera pas mise en œuvre de façon réelle avant la fin du XIX siècle. S'en suivront par la suite une série de lois dues aux par les mutations qu'ont produit la révolution industrielle et la pauvreté ouvrière.



La loi de 1898 concernant les travailleurs (qui assure que l'employeur prenne en charge les soins d'un accident si celui-ci arrive sur le lieu de travail) va inciter les travailleurs à s'assurer, ce qui va constituer la genèse d'un système de protection sociale.

C'est suite à cette loi que les premières assurances sociales se mettent en place. Cependant il faudra attendre 1945 pour que la sécurité sociale voit le jour. Puis les années 1980 pour que des politiques dites « transversales » soient mises en œuvre.

La prise en compte de l'action sociale entendue comme une aide apportée aux personnes en difficulté fut donc un long cheminement. Aujourd'hui ce que l'on appelle communément « l'action sociale » est développé à travers différentes politiques publiques.

Actuellement ce sont donc l'Etat et les collectivités territoriales, (la plupart du temps en partenariat avec le monde associatif) qui mettent en œuvre des politiques publiques qui visent à lutter contre les inégalités et à renforcer la cohésion sociale.

A travers cette première partie, nous définirons ce que l'on entend par « action sociale » et comment celle-ci s'organise et se met en œuvre dans les communes péri-urbaines telles que Saubens.

I) Les besoins sociaux

1.1) Comment les définir ?

Afin d'aborder la notion d'action sociale, il est souhaitable dans un premier temps de définir ce qu'elle recouvre aujourd'hui en France. Ainsi d'après la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 reprise dans l'article L. 116-1 du Code de l'action sociale et des familles (CASF), l'action sociale et médico-sociale se définit comme : « *tendre à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation **continue des besoins** et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1.*⁴ »

Ainsi d'après cette définition, il semble que l'action sociale peut être abordée à travers le prisme des réponses aux besoins sociaux. La notion de besoins sociaux a été mise en lumière dans les années 1940, par le psychologue Abraham Maslow. Celui-ci a défini le besoin social ou besoin d'appartenance comme étant « *le niveau de besoin humain intermédiaire, qui consiste à ressentir la nécessité d'appartenir à un groupe social (personnes de la même famille, de la même tribu, de la même entreprise...)* ». A partir de sa théorie de la motivation et des observations qu'il a effectué, Abraham Maslow a créé la pyramide de Maslow, qui reprend les besoins les plus basiques (manger, boire, respirer, dormir etc..) aux plus élevés : la réalisation de soi (s'épanouir, approfondir sa culture etc...).

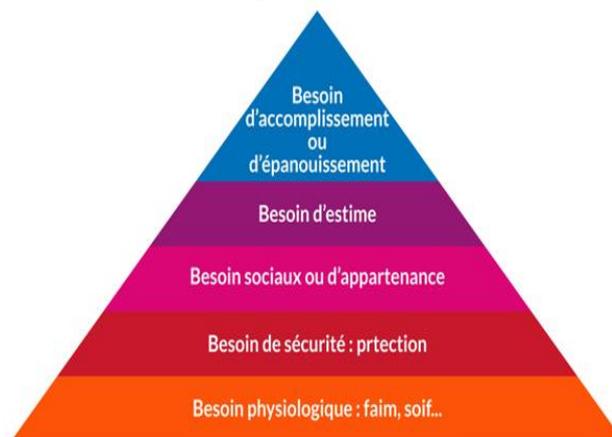


Figure 2 : La pyramide de Maslow . Source : www.marketing-étudiant.fr

⁴ <http://www.alternatives-economiques.fr/quest-laction-sociale-medico-sociale/00010649>

Aujourd'hui on pourrait dire que l'action sociale tendrait à répondre aux besoins sociaux « primaires » ceux qui sont indispensables à la vie en société.

Cependant même s'ils sont identifiés comme tels, ce que l'on reconnaît comme besoins sociaux de nos jours peut être subjectif selon les personnes qui l'appréhendent et par conséquent variables selon les individus. Nous verrons que la société dans laquelle nous évoluons a changé considérablement ces besoins.

1.2) L'évolution des besoins sociaux de 1945 à nos jours

Comme exposé en introduction, jusqu'en 1945 la solidarité entre générations prime sur l'intervention de l'Etat au sein des familles. Jusqu'alors l'Etat était absent ou pratiquement. Nous nous retrouvons dans une période d'après-guerre où la France a besoin de se reconstruire. La fonction principale de la famille est alors de garantir sa protection et cela particulièrement aux plus fragilisés par la guerre : les enfants et les aînés. En effet ces deux tranches de population ont souffert d'une malnutrition et d'une insécurité permanente et n'ont pu que subir les effets dévastateurs de la guerre. L'importance de la famille s'illustre également avec la reprise de la natalité, qui explose en 1946 avec pour cette seule année 840 000 bébés⁵. D'ailleurs, l'amélioration des conditions de vie et la mise en place de la protection sociale y contribuent largement. Ensuite l'espérance de vie augmente, ce qui fait que nous nous retrouvons avec des habitations multigénérationnelles où l'entraide et la solidarité est très importante. La société est donc à cette époque, composée des unités de co-résidence, de travail et de vie.

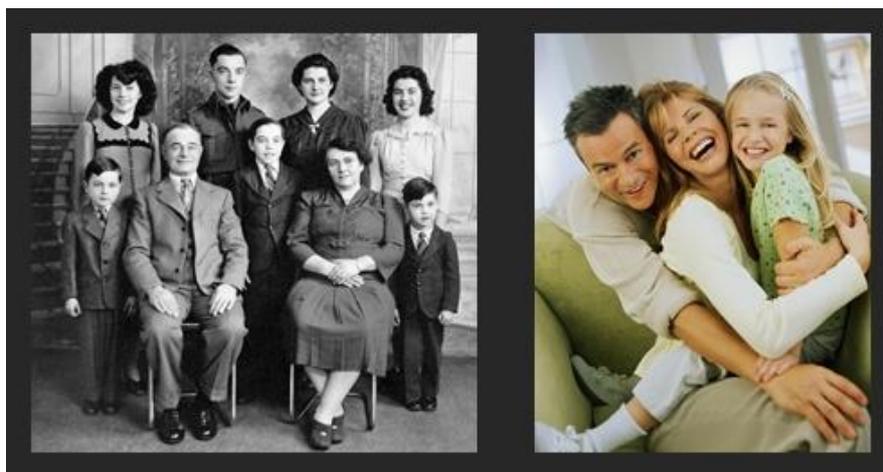


Figure 3 : L'évolution de la famille.

⁵ La société française de 1945 à nos jours – La documentation photographique (2015)

A partir des années 60, un nouveau modèle de la famille se développe, dit plutôt « bourgeois » il s'opposera d'ailleurs vite au modèle de prolétariat.

S'en suivront d'importantes transformations économiques et sociales accompagnées d'un changement de valeurs conséquent.

« Ceci entrainera d'ailleurs une discontinuité radicale entre famille du passé et celle d'aujourd'hui. La société se transforme en profondeur dans sa démographie, son économie et sa mentalité.⁶ »

C'est à partir de 1970 et de la crise économique qui frappe la société, que l'on observe des bouleversements importants, plusieurs facteurs transformant la société expliqueront ces phénomènes :

- L'émancipation de la femme par et pour le travail qui par conséquent s'occupera moins de ses proches
- La baisse significative de la religion : en 1952 81% de la population française se dit catholique et 27 % d'entre elle pratiquant, ces chiffres passeront en 2006 à 65 % et 4,5%⁷. La baisse de l'emprise de la religion est un élément déterminant qui a profondément changé les rapports sociaux et fait augmenter l'individualisme au sein de la société occidentale (Durkheim 1893). A l'époque, il avançait déjà le paradoxe selon lequel, plus l'individu devient autonome, plus il dépend de la société dans laquelle il vit. D'ailleurs le sociologue met en avant le fait que l'individualisation s'accompagne souvent de fragilisation de l'individu.
- La démocratisation de la voiture qui a perturbé le schéma familial dominant, en créant les mouvements pendulaires et en éclatant géographiquement les ménages.

Les compositions familiales changent également, on passe d'un modèle de famille traditionnelle à celui de nucléaire.

Face à ces changements sociétaux importants, l'Etat et les collectivités ont répondu à une nécessité et ont comblé un vide que la famille ne pouvait plus apporter à elle seule.⁸

⁶ Les solidarités entre générations. Vieillesse, Famille, Etat, Ouvrage collectif (1995)

⁷ <http://www.ifop.com>

⁸ Maurice AYMARD, historien, spécialiste de l'histoire économique et sociale à l'époque moderne

Enfin l'augmentation de l'espérance de vie qui est passé de 49 ans « hommes et femmes confondus » en 1900 à 83 ans pour les femmes et 76 ans pour les hommes en 2000, a contribué fortement à l'adaptation de l'action locale pour ses bénéficiaires.⁹

Finalement on ne peut pas dire qu'il n'y a pas moins d'entraide mais plutôt que celle-ci est différente par son contenu et ses significations. Nous allons maintenant nous attacher à ces besoins sociaux et comment les politiques publiques tendent à pallier ce manque.

Enfin nous verrons comme ceux-ci sont pris en compte dans les milieux péri-urbains, ce qui fait l'objet de notre étude.

1.3) La prise en compte des besoins sociaux en milieu péri-urbain

a) Son organisation

La création de la sécurité sociale en 1945 s'est construite principalement avec le dispositif d'assurances sociales. Depuis l'Etat et les collectivités territoriales apportent une aide complémentaire au système de sécurité sociale à travers des politiques de solidarité sociales (prestations et services).

Il est commun de penser que les problèmes sociaux concernent uniquement les grandes villes et qu'elles seules peuvent y faire face (budget important, services nombreux et diversifiés, nombreux professionnels de l'intervention sociale ...) alors que dans le milieu rural les besoins sociaux sont pris en charge par la famille ou des solidarités locale plutôt que par les pouvoirs publics. Dans ce même esprit la croyance que les petites communes, moins pourvues de moyens seraient moins concernées par les problèmes sociaux est fréquente¹⁰.

Bien heureusement, ces représentations sont controversées et les acteurs des territoires des petites communes savent d'expériences que la pauvreté et la vulnérabilité ne sont pas cantonnées aux communes urbaines.

Ainsi cela peut paraître plus compliqué pour les pouvoirs publics d'agir sur une petite commune mais en réalité c'est surtout un avantage. En effet celles-ci ont le privilège de mieux connaître leurs administrés et peuvent ainsi être plus proches et assurer un suivi. Enfin dans les

⁹ Bâtir une ville pour tous les âges. Chapon P-M, (2015)

¹⁰ Propos de Patrick KANNER, président de L'UNCCAS

communes de taille « réduite » les habitants ont la chance de bien se connaître entre « institutions et acteurs sociaux » ce qui facilite les échanges et coopérations.

Cependant, l'action sociale dans les communes (dont la principale responsabilité reste les logements sociaux) et dans les intercommunalités, reste facultative car elle déborde sur des aides sociales obligatoires.

Par conséquent, sa zone d'intervention, ses conditions d'organisations ou encore ses buts dépendent fortement de la volonté, de l'histoire, des moyens ou encore de la vision que chaque commune possède de l'action sociale.

Même si c'est le département qui « est devenu la collectivité publique détenant une compétence de droit commun en matière d'aide sociale légale (article L. 121-1 du code de l'action sociale et des familles), la commune conserve des attributions dans ce domaine, d'ailleurs en évolution constante. »

Deux structures organisent l'action sociale au niveau des communes et des intercommunalités : Le CIAS « Centre Intercommunal d'Action Sociale », échelon intercommunal et le CCAS « Centre Communal d'Action Sociale » échelon communal.

Cependant les CCAS mis en place dans chaque commune peuvent fonctionner tout en transférant certaines de leurs compétences aux CIAS.

Ainsi d'après le code de l'action sociale et des familles, un EPCI « Etablissement Public de Coopération Inter Communale » a la possibilité de créer un CIAS pour pouvoir exercer sa compétence. Ce centre intercommunal permet à des communes de taille moyenne, voir petite de se regrouper en un seul et même établissement. Ainsi en regroupant leurs moyens pour répondre à leurs problématiques, ces communes peuvent bénéficier d'actions sociales plus importantes que ce qu'elles auraient pu mettre en œuvre seules, faute de moyens financiers. La nature des actions sociales des CIAS est décidée par un conseil communautaire, composé d'élus, issus des différentes communes qui composent le CIAS. Le CCAS est l'organisme qui intervient à l'échelon local. Ses compétences se mettent en œuvre sur le seul territoire de la commune ou il intervient. Les CCAS sont administrés par un conseil d'administration composé du maire, des élus pour moitié et des personnes nommées pour leurs compétences pour l'autre moitié.



Figure 4 : Le ccas de Muret en Haute-Garonne. Source PERSONNELLE, réalisation Camille Laclavere

Ainsi, le CCAS est l'instrument privilégié dont disposent les communes pour venir en aide aux populations en difficulté. Il peut par exemple fournir des renseignements et des services à différents publics, il intervient également dans différents domaines tels que : l'accueil de la petite enfance, l'aide aux personnes âgées ou handicapées, l'aide sociale et la lutte contre l'exclusion ou encore la vie de quartier.

Cependant chaque CCAS a libre arbitre pour son fonctionnement. C'est pour cela qu'il peut y avoir de nombreuses inégalités dans la prise en compte de l'action sociale des communes. La plupart du temps, celle-ci dépend fortement de la volonté politique du maire et des élus qui administrent leurs communes. Ainsi nous verrons dans une seconde partie qu'à titre d'exemple la ville de Saubens est très investit dans sa politique d'action sociale.

Nous allons constater que suite aux lois mises en place récemment, concernant les réformes territoriales, la compétence sociale des communes risque d'évoluer et peut-être bouleverser le schéma que l'on connaît actuellement.

b) Le Département, mal aimé de la réforme territoriale

Suite à la « loi MAPTAM » du 27 janvier 2014 et au remodelage de la carte régionale, la loi « NOTRE » adoptée en juillet 2015 amène des questions sur l'évolution des compétences sociales dans notre territoire.

La loi portant sur une nouvelle organisation territoriale de la république ne vise pas directement à changer la politique sociale, cependant nous pouvons constater qu'indirectement, elle engendre et entraînera des modifications qui pourraient être importantes dans la mise en œuvre de la politique sociale.

D'une part la suppression de la clause générale des compétences pour les départements, fait partie d'une des modifications fortes, que la loi « NOTRE » a apporté. Celle-ci contribue tout particulièrement à spécialiser les territoires et leurs organisations. Même si cette suppression doit être prise en compte dans une moindre mesure, certaines compétences n'étant pas concernées (c'est le cas notamment pour le sport, la culture et le tourisme), elle retire néanmoins le département du développement économique local et pose l'interrogation de la place de la politique d'insertion de l'économie sociale.

D'autre part l'autre modification majeure, concerne le métropolisation et la prise en charge envisageable de certaines compétences sociales, départementales par les métropoles sur leur territoire. Finalement on en vient à se demander si les possibles transferts et ou délégations de certaines compétences sociales ne vont pas perdre les usagers dans la mille-feuille

administratif. En définitive, cette réorganisation, la loi « NOTRE » risque de perturber la mise en œuvre des compétences sociales.

Ainsi, si la loi « NOTRE » crée les métropoles, elle n'a pas modifié l'action facultative des communes mais en revanche elle ne communique aucunement sur le lien entre les métropoles et les communes en matière sociale.

Finalement, quelles sont les problématiques des habitants auxquels les collectivités sont confrontées en milieux urbains ? Pour le comprendre nous nous attacherons à dresser un portrait de ces habitants puis nous définirons leurs besoins.

II) Les besoins sociaux des habitants du périurbain

Avant de nous attacher aux besoins sociaux de ces habitants ainsi qu'à leurs profils spécifiques, il semble pertinent de rappeler d'une part ce qu'englobe le terme de périurbanisation et d'autre part la façon dont ces territoires ont émergé.

*« La Périurbanisation est un processus d'extension spatiale de la ville. Il s'inscrit dans le processus de métropolisation ».*¹¹



Figure 5 : Vue aérienne de Saubens, une commune périurbaine. Source : WWW.MAIRIE-SAUBENS.COM

Si les territoires périurbains émergent dans les années 60 en France, cette notion n'est pas si récente que l'on pourrait croire. En effet ce phénomène s'amorce dès les années 1940 chez les anglo-saxons. A l'époque ce genre de territoire traduisait l'enchevêtrement entre les espaces ruraux et les espaces urbains au-delà des banlieues.

Cette caractérisation se justifiait également par un développement du nouveau logement pavillonnaire des classes moyennes travaillant à la ville.

Aujourd'hui près d'un tiers des français vivent dans un territoire dit périurbain et ces espaces sont définis comme ceux connaissant la plus forte croissance démographique du territoire français depuis une trentaine d'années¹².

Ainsi la périurbanisation dépasse ce seul sens qui lui était donné et ne se caractérise plus seulement comme « l'éloignement et la discontinuité du bâti vis-à-vis de l'agglomération ».¹³ Ce phénomène traduit maintenant les poussées spatiales urbaines et la croissance de la population éclatée est détachée du noyau central de la ville.

¹¹ www.hypergeo.eu

¹² Cohesion-territoires.gouv.fr

¹³ Glossaire : geoconfluences.ens-lyon.fr

Favorisés par la démocratisation du transport individuel et contribuant à établir de nouvelles relations villes-campagnes, ces espaces sont le résultat d'une population qui tend à s'urbaniser.

Entre 1982 et 1990, on comptabilise 420 communes supplémentaires et aujourd'hui 75% de la population française vit dans des villes.¹⁴

Cependant les territoires périurbains rendent plus ténue la frontière entre ce qui est ville et ce qui est campagne, certains considèreraient d'ailleurs la périurbanisation comme « constructions de territoires ». ¹⁵ On parle même d'un phénomène rural « urbanisé » (Charmes.E, 2015).

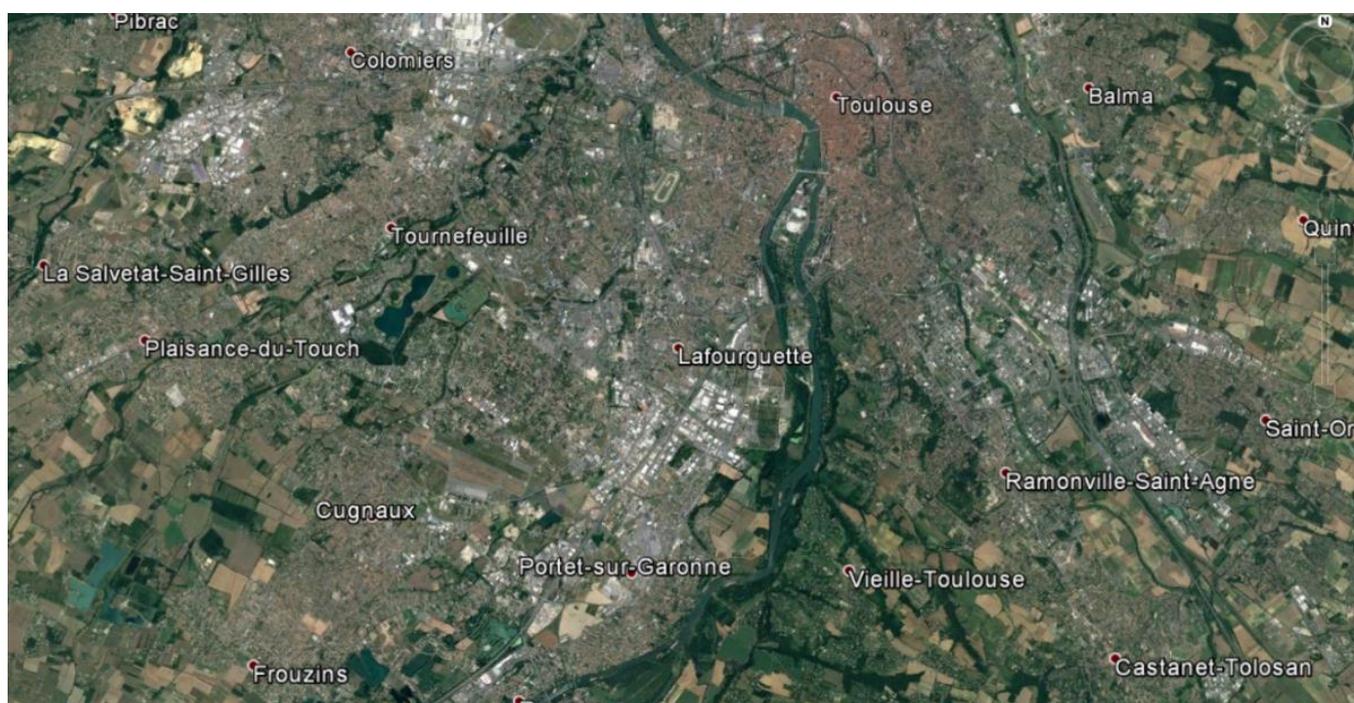


Figure 6: La périurbanisation toulousaine. Source : google Earth

Reconnus comme catégorie statistique officielle, seulement en 1996, les territoires périurbains se définissent par leurs populations, celle-ci possédant un profil bien particulier. Ce sont d'abord des citoyens qui aspirent à un certain mode de vie. La périurbanisation n'est pas une simple diffusion de l'urbanisation dans les campagnes, c'est un processus qui engage une nouvelle façon d'habiter l'espace et surtout des transformations culturelles, économiques et sociales.

¹⁴ « La périurbanisation ou l'émergence de nouveaux territoires. Bertrand N et Marcelpoil, 2015

¹⁵ Bertrand N.

Composites, les territoires péri-urbains sont d'abord constitués de deux profils sociologiques des grandes catégories de la population, il y a d'abord ceux qui se sont constitués à partir des années 60 (celle-ci est majoritaire), composées de familles venues des villes et l'autre locale.¹⁶ Les habitants de ces territoires se composent de toutes les catégories professionnelles mais ce sont les professions intermédiaires, les employés et les cadres qui y prédominent. Ensuite, le péri-urbain est reconnu pour être l'espace de la famille, avec en moyenne 4 personnes par ménage dans les périphéries des agglomérations.¹⁷

On peut donc dire que les couples avec enfants sont de véritables marqueurs du péri-urbain et que par conséquent les territoires péri-urbains sont des espaces plutôt jeunes. Cette espace s'avère privilégié pour eux, en étant proche de la campagne, pas trop éloigné des voies de communications ni de la ville et ses services. En venant s'installer dans cette catégorie de territoires ceux-ci viennent y trouver deux facteurs principaux¹⁸ :

- L'accès à la propriété et à la résidence individuelle
- Le retour à la nature et la quête de confort

Cependant si ces deux facteurs sont prépondérants à l'installation de la population dans les territoires péri-urbains, celui de l'accès aux services et aux loisirs n'en demeure pas moins important.

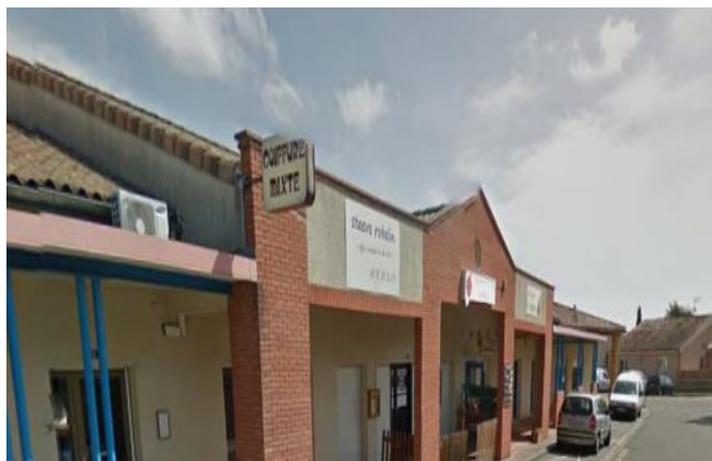


Figure 7 : Les commerces en péri-urbain. Source personnelle : réalisation Camille Laclavere

¹⁶ Senat.fr

¹⁷ Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires. Territoire 2040

¹⁸ Enquête « la ville toujours plus loin », habiter le péri-urbain. Etudes agence d'urbanisme de la région angevine

2.1) Les services dans les milieux péri-urbains.

Avec l'arrivée des communes péri-urbaines, est apparue la démocratisation des appareils commerciaux et l'avènement des grandes surfaces des années 70. Par conséquent ceux-ci ont créé la possibilité de s'approvisionner dans un lieu unique et donc faciliter les pratiques des ménages qui ont petit à petit délaissé les petits commerces de proximité.¹⁹

Ainsi les services de proximité ont connu un véritable recul et les petits commerces tels que l'alimentaire, le café ou les bureaux de poste ont diminué fortement voire parfois disparu.

Les territoires péri-urbains sont particulièrement touchés par ce phénomène. En effet dans ces territoires les services sont inégalement répartis. Ici les habitants du péri-urbain rencontrent de grandes inégalités. Il y a en effet d'un côté les communes du péri-urbain bien pourvues en termes d'équipements et de services, les habitants de ces territoires n'ont pas recours systématiquement à la voiture. D'autre part d'autres communes péri-urbaines anciennement rurales n'ont pas cette chance. Hormis l'école et

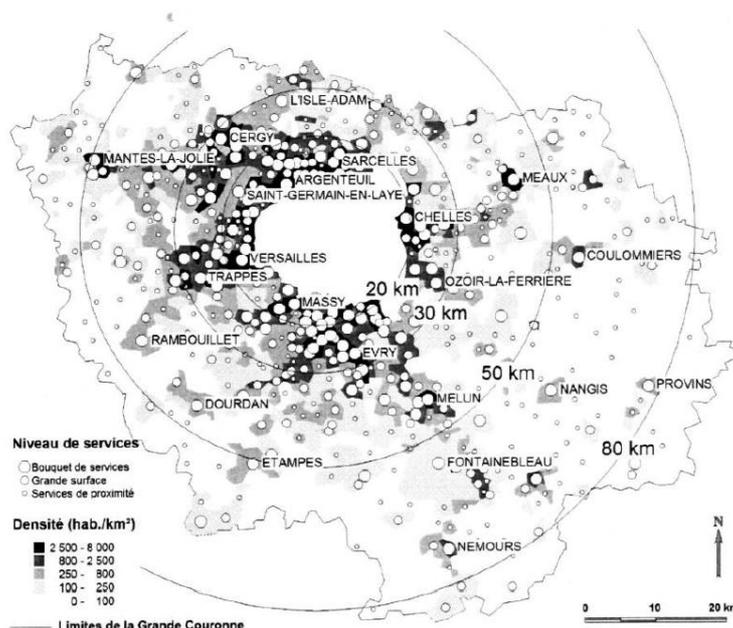


Figure 8 : Niveau de services et densité de population en grande couronne francilienne en 1999. Source : L'accès des ménages aux services dans l'espace péri-urbain francilien. Motte-Beauvol B.

les équipements sportifs, elles ne disposent que de très peu, voire pas du tout de services, de commerces ou encore d'activités dit de « loisirs ». Une étude menée par Benjamin Motte Beauvol montre que plus les communes péri-urbaines sont éloignées du centre-ville (dans le cadre de cette étude : Paris) moins les commerces y resteront implantés.

En effet il est parfois complexe pour les gens initiateurs de services de s'installer en zone péri-urbaine. D'une part il faut qu'ils aient une masse de clientèle suffisante comparée aux villes urbaines situées à proximité, pour pouvoir continuer à exercer leur profession. D'autre part les prix des loyers sont parfois bien trop élevés pour que des commerçants puissent venir

¹⁹ « L'accès des ménages aux services dans l'espace périurbain francilien

s'installer. A Saubens par exemple (commune de l'objet de notre étude), où l'on compte 2500 habitants lors d'une enquête menée auprès des seniors de la commune, ceux-ci nous ont fait part du réel manque de services dans la ville. Une dame nous rapporte même : « dans les années 70, il y avait un bar qui faisait aussi dépôt de pain et épicerie, puis quand les supermarchés sont arrivés, il a dû fermer »

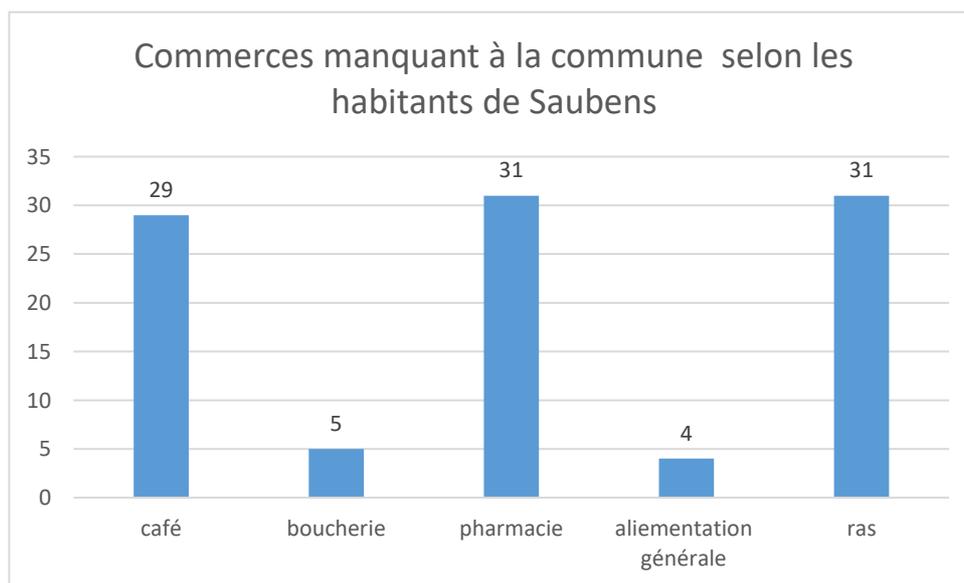


Figure 10 : types de commerçants manquant à la commune de Saubens selon les Saubenois. Source : réalisation Camille Laclavere

Ainsi les péri-urbains sont la plupart du temps entièrement dépendants des véhicules motorisés. De plus le maillage des transports en commun reste encore très faible dans certaines communes péri-urbaines.

Cependant au sein des territoires péri-urbains se pose un réel paradoxe. A l'ère d'une société vieillissante, ces espaces sont encore majoritairement investis par les jeunes. En 2010 on comptait plus de trois jeunes pour deux personnes âgées au sein des territoires péri-urbains. Malgré leur présence relativement peu importante, les aînés vivent dans cette catégorie de territoires et ont tendance à les apprécier mais leurs attentes doivent répondre à de nouveaux besoins.

Nous verrons par la suite que le profil de ces individus vieillissants a fortement évolué, ceux-ci étant confrontés à de nouveaux besoins.

III) Une catégorie d'habitants du péri-urbain : les personnes âgées

Le portrait de ces habitants sera complété avec les résultats obtenus sur le questionnaire destiné aux séniors que nous avons mis en place dans Saubens.²⁰

3.1) Un nouveau profil

Aujourd'hui définir ce qu'est une personne âgée reste difficile tant la notion est non seulement relative mais aussi subjective.

« Sénior », « aînés », « vieux », « troisième âge, quatrième âge » les termes français pour définir l'état ou le processus de vieillissement ne manque pas.

Néanmoins, bien que le vieillissement soit perçu différemment selon les individus, il se définit par des caractéristiques objectives :

- Une aisance moins grande à se mouvoir
- Des difficultés de santé.

Ainsi l'OMS (organisation mondiale de la santé) caractérise une personne âgée à partir de l'âge de 60 ans.

Nous constatons que celle-ci est reprise en France puisque l'attribution de certaines aides financières ou encore les aspects administratifs liés aux vieillissements commence à l'âge de 60 ans. Toutefois nous remarquerons dans la suite de notre étude que l'allongement de la durée de vie et les progrès de la médecine amènent les personnes âgées à vivre plus longtemps et en bonne santé qu'elle soit physique ou mentale. Ainsi la société française aurait tendance à encore trop catégoriser les personnes âgées comme dépendante, alors que nous le constaterons par la suite, le profil des personnes âgées a fondamentalement changé au cours de ce dernier siècle.

Au 1^{er} janvier 2017 selon l'INSEE, les personnes âgées de plus de 60 ans représentent 25,3% de la population française et celle de 75 ans et plus représentent 9,1%.²¹

Mais, en 2050 ; 22,3 millions des français auront plus de 60 ans, alors qu'en 2005, ces personnes âgées étaient seulement 12,6 millions. Cela représente une croissance d'environ 80%

²⁰ Vous trouverez en annexe n°1 et 2, un exemplaire de ce questionnaire administré à 100 habitants, ainsi que le profil des enquêtés.

²¹ www.prioritesantemutualiste.fr

en 45 ans.²²Ces séniors sont définis comme étant les baby-boomers (soit la génération d'après-guerre et du baby-boom).

Leurs particularités ainsi que leurs attentes sont totalement en rupture avec les générations précédentes. En effet cette tranche de population a connu de profondes transformations surtout générationnelles.

Au vu du changement démographique auquel nous sommes en train d'assister (augmentation de l'espérance de vie et baisse générale de natalité), la société française se retrouve donc confrontée à de nouvelles problématiques, notamment une population vieillissante. Ces changements demandent de grandes adaptations et impactent de nombreux domaines en France : transport, habitat, urbanisme, alimentation et voir même tourisme.

En effet, si avant les personnes âgées étaient assimilées à une seule catégorie, dorénavant avec l'augmentation de l'espérance de vie on peut désormais distinguer trois catégories rien que pour les séniors. Ces personnes âgées auront ainsi des besoins totalement différents en fonction de leur âge et de leur niveau de dépendance et de vitalité.

On distingue donc :

- *Séniors robustes : il s'agit des séniors en bonne santé, actifs et retraités le plus souvent âgés de 60 à 75 ans.*
- *Séniors fragiles mais dont l'état de santé peut évoluer s'ils bénéficient de dépistage et d'une prise en charge à temps. Cette catégorie de séniors fragiles nécessite un accès à des offres de biens et de services adaptés aux limitations physiques ou cognitives dont ils souffrent.*
- *Les Séniors dépendants, dans le cas de ces séniors, les décisions sont souvent prises par un tiers. Cependant, les besoins en services, en équipements et autres biens demeurent importants tandis que l'enjeu de la solvabilité se pose avec acuité pour les pouvoirs publics et le cercle familial.*²³

Si le profil des personnes âgées a évolué, leurs besoins ainsi que leurs niveaux de vie ont aussi changé. Ainsi d'après une étude du CREDOC (centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) le niveau de vie des plus de 50 ans a été multiplié par deux. En effet les séniors ont aujourd'hui des attentes bien plus spécifiques qu'autrefois.

Les pensions et retraites réévaluées pour les générations des 50-70 ans y sont pour beaucoup. Une étude socio-psychologique menée par « Adjuvance » a même défini trois générations liées à cette façon de consommer : la génération consumériste (55-65 ans), la génération de l'individu (65-75 ans) et la génération du collectif (75-85 ans).

²² La Silver économie devient bien vieillir en muretain, Catherine Campenard, 2015.

²³ La Silver économie devient bien vieillir en muretain, Catherine Campenard, 2015.

Nous reviendrons plus tard dans une seconde partie sur les effets de générations et nous constaterons que ceux-ci ont des conséquences importantes sur les pratiques dans notre société.

L'augmentation de l'espérance de vie, Les progrès considérables de la médecine et une meilleure prise en compte de la spécificité des catégories d'âge sont autant de facteurs qui expliquent qu'aujourd'hui la plupart des séniors vivent certes plus longtemps mais surtout en meilleure santé. Les séniors occupent donc actuellement une place importante au sein de notre société et dans la vie des territoires qu'ils habitent.

3.2) Les séniors et le péri-urbain

Jusque dans les années quatre-vingt-dix, ce sont les espaces ruraux et les centres historiques des villes qui étaient le plus concernés par le vieillissement de la population.

Les couronnes péri-urbaines étaient quant à elles attractives pour les jeunes adultes et les familles comme nous avons pu le voir précédemment. Cependant depuis le milieu des années 90 et encore aujourd'hui on observe que ces territoires vieillissent particulièrement.

Néanmoins les espaces péri-urbains sont fréquemment décrits comme des territoires peu appropriés aux séniors. En effet ces derniers laissent entrevoir de nouveaux besoins auxquels les communes péri-urbaines, restées longtemps jeunes, ne s'étaient pas préparées²⁴. Ces territoires très souvent éloignés entraînent la nécessité d'être véhiculés.

Pourtant, depuis maintenant plusieurs décennies, on peut observer un certain engouement de la part des personnes âgées pour les territoires périurbains. Et pour cause, une enquête réalisée sur l'agglomération toulousaine en 2011 par la revue géographique des Pyrénées du sud-ouest a relevé qu'un ménage sur cinq de retraités vit actuellement en territoire péri-urbain. Si ceci s'explique d'une part par ce que ces habitants ont vieilli depuis leurs installations dans les années 70-80, d'autre part, certains sont venus s'installer pour l'attractivité de ces territoires.

Il faut dire que l'attractivité des espaces péri-urbains requiert une donnée essentielle. Celle-ci possède une véritable connivence avec l'espace rural. En conséquence, les espaces péri-urbains sont des territoires privilégiés pour les séniors en termes d'association

²⁴ « Entre automobilité , proximité et sédentarité , Quels modèles de mobilité quotidienne pour les résidents âgés des espaces péri-urbain,2010

nature/société, « *vivre dans les territoires péri-urbains, c'est un peu la ville à la campagne* » nous rapporte Jeannine, 89 ans lors d'une rencontre pour répondre à notre questionnaire.

Ensuite d'après Bonnet J et Broggio Céline dans l'ouvrage « Bâtir une ville pour tous les âges, le péri-urbain est « socialement incluant », c'est-à-dire qu'il donne la possibilité à toutes catégories de population d'acquérir du foncier.

Ce serait donc cet environnement résidentiel et la vie sociale que peuvent offrir ces territoires qui procurent un cadre familial et sécurisant pour les personnes âgées qui aspirent à y vivre.

Ainsi, aujourd'hui parmi tous les retraités et les inactifs comptabilisés en France, deux ménages sur trois résident en maison individuelle et ils sont deux sur trois à vivre dans des communes rurales ou péri-urbaines.²⁵

D'autres raisons expliquent l'attrait du péri-urbain pour les séniors :

Il y a d'abord les personnes âgées que l'on pourrait qualifier « d'enraciner ».

Elles ont bénéficié étant jeunes des politiques publiques favorisant l'accès à la propriété lorsque les communes péri-urbaines se sont vraiment développées dans les années 70 et qui aujourd'hui y vivent encore. Ensuite on peut repérer des ménages vieillissants ruraux qui ont quitté des espaces trop éloignés, trop isolés pour eux pour se rapprocher de la ville sans y être pour autant. Ceux-ci choisissent donc un intermédiaire, le péri-urbain.

Ainsi ils peuvent bénéficier d'une certaine qualité de vie (maisons individuelles, jardins) tout en profitant des services de proximité que peuvent offrir les communes péri-urbaines. Enfin si les séniors choisissent le péri-urbain pour s'installer et profiter de leur retraite, c'est aussi pour se rapprocher de leurs enfants, qui la plupart du temps fondent leur propre famille et s'installent aux mêmes endroits. Cependant même si « vieillir en péri-urbain » peut comporter de nombreux avantages pour les séniors, ceux-ci se retrouvent confrontés à d'autres problématiques qui n'en demeurent pas moins importantes : la mobilité.

²⁵ « Vieillir en pavillon : mobilité et ancrage des personnes âgées dans les espaces péri-urbains d'aires métropolitaines. ». Berger M, Rougé L, Thomann S et Thouzellier, 2011

3.3) La mobilité des personnes âgées en milieux péri-urbain

La voiture est pour tous source de liberté et d'indépendance, associée à l'autonomie et au dynamisme. Il paraît d'ailleurs évident qu'une personne confinée chez elle faute de moyen pour se déplacer va très vite glisser dans la dépendance. Certains géographes ou sociologues (Lord 2012) ont questionné la mobilité des personnes âgées et en ont conclu qu'il était très important que les services publics, les commerces et les stations de transports se centralisent dans un rayon de 500m maximum autour du domicile de la personne âgée.²⁶

C'est donc un véritable défi auquel sont confrontés les collectivités.

Particulièrement dans les territoires urbains là où le contexte va dépendre fortement de l'usage de la voiture. En effet dans des communes périurbaines où les



Figure 11 : Bus de transport à la demande : le TAM-TAM. Source : www.mairie-muret.fr

transports en commun sont présents presque partout tels que les territoires des Hauts de France par exemple, la problématique de la mobilité ne sera pas présente pour les personnes âgées.

Mais dans d'autres territoires tels que celui faisant l'objet de notre étude, où les transports en commun sont plutôt rares parfois quasi inexistant, cette problématique peut s'avérer importante. Même s'il existe d'autres solutions telles que le transport à la demande, ce dernier reste difficile à mettre en œuvre. Ainsi si les seniors robustes tels que décrits plus haut ne voient pas les déplacements quotidiens comme un problème, les autres catégories de personnes âgées sont parfois confrontées à de réelles difficultés pour effectuer des activités quotidiennes comme se rendre chez un médecin ou encore faire leurs courses.

En conséquence ils trouvent des solutions intermédiaires et font souvent preuve de stratégie. Si une partie de ces personnes peut encore prendre la voiture, elles éviteront par exemple les heures de pointe ou encore ne l'utiliseront pas de nuit. Quant à ceux qui ne peuvent plus prendre leur véhicule ou ne possèdent pas le permis, l'entraide et la solidarité entre générations est vraiment primordiale. Le covoiturage est souvent de mise entre voisins.

²⁶ Batir une ville pour tous les âges. Chapon P-M, 2012

Pour illustrer ces propos nous pouvons nous appuyer sur le questionnaire distribué aux séniors de Saubens. A la question : « Dans quelles situations éprouvez-vous des difficultés à vous déplacer » sur 100 personnes interrogées, quatre-vingt-trois n'éprouvent aucune difficulté malgré parfois leur grand âge (cf. annexes : 38% des sondés ont de 75 à 85 ans et plus). Lors de nos diverses rencontres ils ont fait part des moyens alternatifs qu'ils avaient trouvés pour combler ce manque. Parmi celles-ci c'est l'entraide entre voisins et le cercle familial qui interviennent en premier : « quand j'ai besoin de faire les courses c'est la voisine qui m'amène », « l'entraide à Saubens est forte » nous rapportent un couple d'enquêtés.

Au final nous pouvons constater que même si les transports restent une problématique en territoire péri-urbain, les séniors trouvent la plupart du temps une solution pour y remédier et peuvent se déplacer à leurs convenances.

Cependant en plus de la distance et de la non-présence des moyens de transports s'ajoutent la situation socio-économique qui apparemment jouerait un rôle important dans l'équipement et l'utilisation de la voiture. Les déplacements des retraités restent tout de même déterminés par la perte d'autonomie au fur et à mesure des années et l'avancée dans le grand âge.

3.4) L'habitat, un défi pour les collectivités

« Aujourd'hui deux ménages de retraités et d'inactifs sur trois habitent une maison individuelle et parmi ces ménages âgés pavillonnaire, près de 2 sur 3 résident dans des communes rurales, périurbaines ou individuelles. »²⁷

Ainsi avec le prolongement de l'espérance de vie, la question de l'habitat devient importante tant pour les séniors que pour les collectivités qui doivent trouver de nouvelles solutions pour les prendre en charge. De nos jours les personnes en âge de partir à la retraite ont environ encore 30 ans à passer dans leurs logements. Ces retraités aspirent à une nouvelle vie, parfois en retournant dans leurs racines familiales ou en se délocalisant dans les régions du sud de la France, afin de profiter du climat ensoleillé. L'habitat est primordial dans la vie des aînés, vivre dans une maison ce n'est pas seulement l'habiter, c'est aussi une véritable notion

²⁷ Vieillir en pavillon : mobilités et ancrage des personnes âgées dans les espaces péri-urbains d'aires métropolitaines (Toulouse, Paris, Marseille)

du chez soi et de tout ce que cela comporte. D'ailleurs Leroy Merlin Source²⁸ définit le chez soi comme « un lieu concret et immatériel.

Selon le groupe de professionnels il se compose de trois « chez soi »²⁹ :

- « Un chez soi social », porteur de la culture domestique
- « Un chez soi discret », constitué de valeurs partagées par l'ensemble de personnes partageant un même espace (le couple, la famille etc.)
- Un chez soi secret, qui n'appartient qu'à la personne qui le possède.



Figure 12 : maisons individuelle, rue des feuillantines à Saubens. Source personnelle
Camille LACLAVÈRE

Souvent les résidents attachent une symbolique forte à leurs logements.

C'est l'aboutissement d'une vie de travail qui scelle la plupart du temps un itinéraire d'ascension sociale et le lieu où ils ont constitué leurs familles et leurs repères. De plus l'aménagement du jardin s'est avéré parfois très conséquent. Quitter leurs maisons ne leur est pas toujours simple, même s'ils ont conscience que le logement n'est plus adapté à leurs capacités. Nous pouvons supposer qu'il existe une sorte de déni du vieillissement.

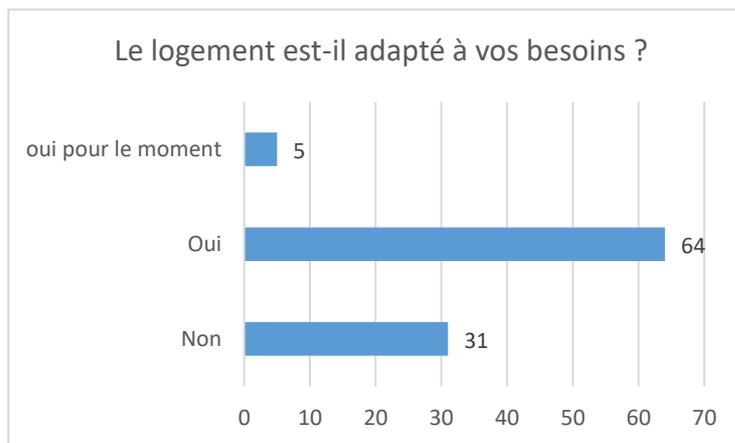


Figure 13 : l'adaptation du logement des Saubenois. source : réalisation
Camille Laclavere

A titre d'exemple nous pouvons prendre le questionnaire que nous avons mis en place à Saubens. Sur 100 personnes interrogées,

²⁸ Leroy Merlin Source, créé par Leroy Merlin en 2005, réunit des chercheurs, des enseignants et des professionnels qui ont accepté de partager leurs savoirs et connaissances avec les collaborateurs de l'entreprise. Au sein de trois pôles, ils apportent une information qualifiée en relation étroite avec leurs besoins et enjeux.

²⁹ <http://leroymerlinsource.fr/savoirs-de-l-habitat/chez-soi/vivre-chez-soi-3-portraits>

à la question : « le logement est-il adapté à vos besoins ? » 31 répondent que non (logement trop grand, difficile d'accès etc.). Mais sur ces 31 personnes seulement 9 seraient prêt à en changer pour un meilleur confort de vie. A l'appartenance sentimentale pour son « chez soi »

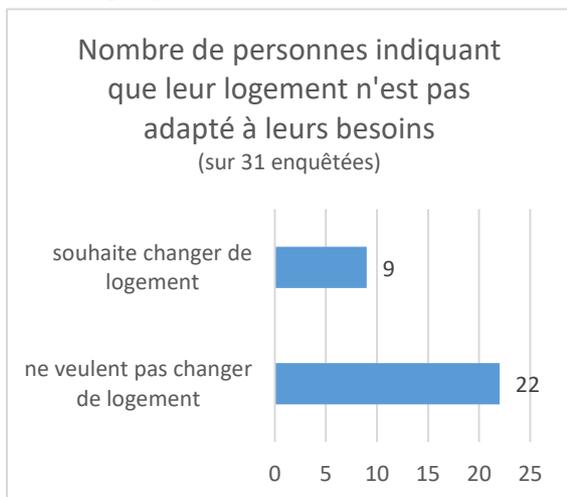


Figure 14 : l'adaptation du logement des saubenois suite.

source : réalisation Camille Laclavere

s'ajoute souvent la réticence à la vieillesse et à se projeter dans l'avenir qui peut expliquer ces résultats. Nous sommes alors confrontés à des personnes dont le logement n'est plus adapté à leurs besoins quotidiens de la vie mais qui ne sont pas prêtes à en partir. Aujourd'hui le périmètre de déplacements des personnes âgées varie de 500 m à 1km en fonction de leur autonomie (ce qui équivaut environ 20 min)³⁰ un périmètre qui semble compliqué à mettre en œuvre pour le moment.

Ainsi la capacité à se maintenir dans une commune péri-urbaine dépend fortement de la disponibilité de réseaux d'entraide (que ce soit les voisins, la famille, les amis) ou encore de la composition du ménage.

Finalement c'est dans ce contexte que doivent intervenir l'Etat et les collectivités territoriales. L'enjeu est d'éviter que ces personnes âgées soient obligées de déménager sous la contrainte en passant directement d'un habitat personnel et autonome à un espace médicalisé et ceux sans aucune transition.



Figure 15 : Exemple de résidence seniors à Salies du Salat. Source : www.seniorale.com

Ainsi les résidences seniors sont une des réponses aux nouvelles attentes sociale de nos personnes âgées. Ces résidences s'adressent généralement à des personnes valides ou semi-valides de plus de 60 ans qui souhaitent vivre en toute sécurité et sérénité tout en évitant les dispositifs tels que les maisons de retraite. Souvent, les résidences proposent des services plus

³⁰« Les défis territoriaux face au vieillissement ». Viriot-Durandal J-P, PIHET C et CHAPON P-M ,2013.

ou moins conséquents allant du simple service de jardinage jusqu'à la restauration. En principe ce genre d'habitat est placé stratégiquement : plutôt proche du centre-ville et des commodités telles que les commerces ou encore les services de santé.

A travers la mise en place d'un tel dispositif on comprend encore à quels points les séniors ont évolué et ont besoin de se sentir autonome le plus longtemps possible.

3.5) L'enjeu de la vieillesse pour les politiques publiques

a) Une prise en compte tardive

Les politiques publiques et les villes françaises ont tardivement pris en main la problématique de la vieillesse. En effet, comme dans nombreuses démocraties européennes, les pouvoirs publics se sont emparés du sujet selon les dynamiques démographiques mais aussi selon les volontés politiques du pays.

Dans son rapport « L'adaptation de la société au vieillissement de sa population : France : année zéro » Luc Broussy (2013) nous fait part de trois constats face à la prise en compte de ce vieillissement :

Son premier constat est que la dépendance, est une notion plutôt récente, puisque le premier rapport qui évoque ce terme date de 1979.

C'est l'émergence massive d'une imposante population de personnes âgées et fragile entre les années 1980 et 1990 qui a surpris tout le monde et entraîné un développement rapide des services à domicile et une fulgurante construction d'EHPAD.

Dans un second constat Luc Broussy évoque la démographie. En effet si nous savons d'ores et déjà que nous serons confrontés ces prochaines années à une population très vieillissante, nous avons tendance à oublier que nous sommes face à une problématique en train d'émerger : l'évolution forte du nombre de personnes valides très âgées (plus de 85 ans) sur notre territoire. Il évoque d'ailleurs qu'en 2050, on évalue à plus de 3 millions le nombre d'individus en France, qui auront plus de 85 ans tout en restant très autonomes avec des besoins spécifiques. Il faut donc absolument pouvoir répondre aux besoins de cette tranche de population.

Enfin dans son troisième constat l'auteur affirme qu'il faut arrêter de considérer les questions liées aux vieillissements comme négatives, que cette étape de la vie n'est qu'une évidence et qu'il faut s'organiser pour en faire une opportunité positive.

Malgré tout, les réponses des politiques publiques face au vieillissement se sont longtemps faites de manière sectorielle, bien que cette étape de la vie concerne tous les

domaines. Des services de proximité à l'aménagement de la ville en passant par le logement ou encore les déplacements, le vieillissement touche tous les champs de la vie.

Cette sectorisation s'illustre de plusieurs manières. Par exemple si les diagnostics du vieillissement se font la plupart du temps à l'échelle locale, les orientations à prendre en la matière et les enveloppes financières se font à l'échelle nationale.

Une prise en compte globale de cette problématique devait donc être rapidement mise en œuvre. Ainsi il semblerait que depuis quelques années les acteurs publics s'intéressent de plus près à cette problématique et travaillent à des politiques dites plus transversales.

Le label bien vieillir instauré par Roselyne Bachelot qui s'est inscrit dans le plat national « bien vieillir 2007-2009 » est un exemple de réponse que peut amener l'Etat, ce label avait pour but d'aider les villes à faire face au vieillissement en les soutenant en s'engageant par exemple à développer de l'habitat, des services destinés aux seniors selon le respect d'un cahier des charges particulier.

En réponse à ces nouvelles demandes sociétales, on observe de la part des politiques publiques des mesures qui visent à prendre en considération cette population qui s'avère être aussi nombreuse qu'hétérogène.

Ainsi la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population. « *La loi inscrit cette période de vie dans un parcours répondant le plus possible aux attentes des personnes en matière de logement, de transports, de vie sociale et citoyenne et d'accompagnement.* »

Elle répond également aux nouveaux besoins de cette population, par exemple en donnant la priorité à l'accompagnement à domicile pour que les personnes âgées aient la possibilité de vieillir chez elles dans de meilleures conditions.

Nous approfondirons cette notion dans une troisième partie de notre étude, mais les politiques publiques et en particulier les collectivités territoriales tendent à répondre aux besoins des personnes âgées en investissant dans les questions intergénérationnelles.



b) Le maintien des seniors par l'activité

Selon Catherine Collombet et Virginie Gimbert (toutes deux chargées de mission au Commissariat général à la stratégie et à la prospective) « soutenir la mise en activité des personnes âgées » est une vraie priorité pour adapter les territoires aux vieillissements.³¹

En effet, les bénéfices des activités de loisirs pour le maintien en bonne santé sont avérés bénéfiques. Celles-ci sont très importantes pour les seniors qui suivent la tendance d'une génération à rester le plus longtemps possible actifs. Les seniors interrogés dans notre enquête sont 94 % à encore pratiquer une activité de loisirs et 42 % à être encore impliqués dans une association. Ces derniers chiffres rejoignent les données nationales qui indiquent que les retraités représentent tout de même 15 % des bénévoles associatifs.



Figure 17 : les activités et les loisirs des seniors saubenois. Source : réalisation Camille Laclavere

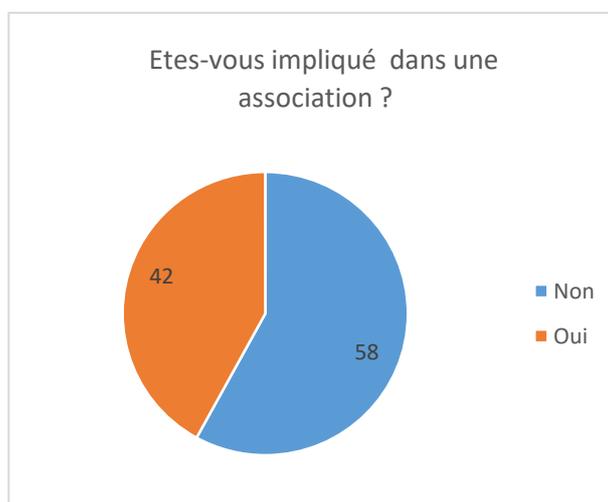


Figure 16 : l'implication dans les associations. Source : réalisation Camille Laclavere

Après avoir fait un état des lieux de l'action sociale dans les communes périurbaines, avoir décrit ces territoires et fait un zoom sur la tranche de population auquel nous nous intéressons pour cette étude, nous allons présenter le territoire en mettant en avant les caractéristiques principales qui orientent une politique sociale de la commune vers des besoins spécifiques d'une couronne périurbaine.

³¹ Bâtir une ville pour tous les âges.

PARTIE II : Saubens, une commune résidentielle mais une réelle volonté politique sociale

Si chaque commune possède ses propres orientations politiques, celle de Saubens a émis la volonté politique d'être très engagée socialement. Celle-ci se retrouve face à plusieurs enjeux :

- Répondre aux plus près des besoins de la population
- Dynamiser la commune et son centre-bourg
- Solidariser la population de Saubens

Comme nous avons pu le constater dans la première partie de notre étude, vivre en commune péri-urbaine peut soulever certaines problématiques. Celles-ci concernent notamment l'accès aux services, aux équipements aux transports.

Face à ces constats, la municipalité souhaite avoir sur sa commune une meilleure dynamique tout en limitant sa croissance démographique et éviter un turn-over des habitants, ce qui ne permettrait pas un réel engagement de leurs parts. L'objectif étant de conserver dans la mesure du possible les habitants actuels du territoire tout en répondant à leurs attentes.

Par conséquent, nous verrons que Saubens s'oriente à la fois vers de nombreuses politiques participatives et de résidence d'accueil, celles-ci visant à recréer une cohésion forte entre les habitants et favoriser la mixité sociale. C'est pourquoi dans un premier temps nous nous attacherons à présenter le territoire dans sa généralité, puis nous présenterons la population de celui-ci. En conséquence, nous développerons en quoi et pourquoi la politique de Saubens s'est axée sur le social.

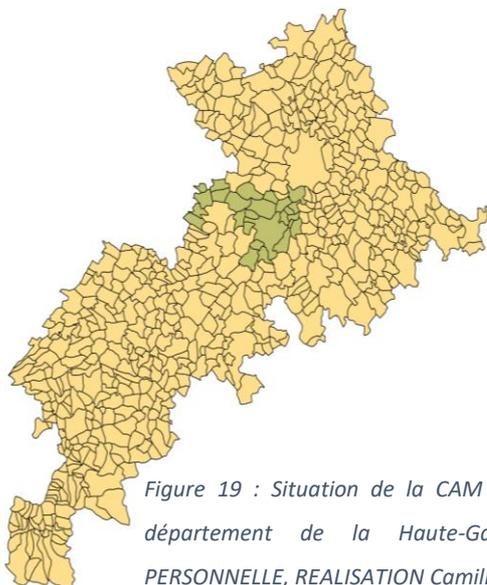


Figure 19 : Situation de la CAM par rapport au département de la Haute-Garonne. Source PERSONNELLE, REALISATION Camille LACLAVERE.

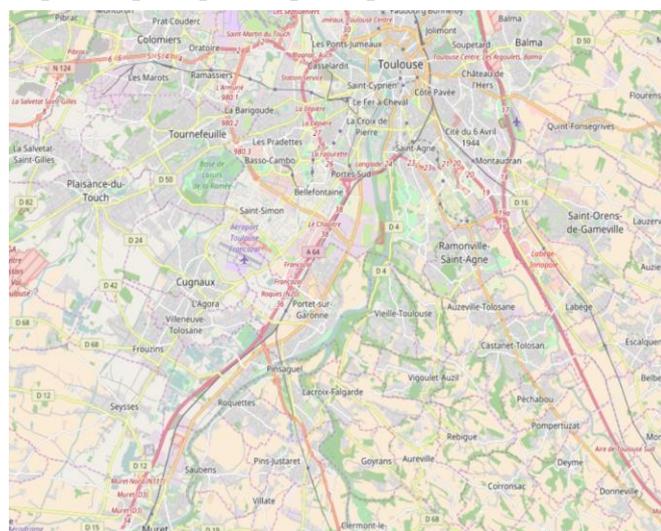


Figure 18 : Situation de Muretain aggro par rapport à Toulouse métropole. Source : aggro-muretain.fr

I) Présentation du terrain d'étude

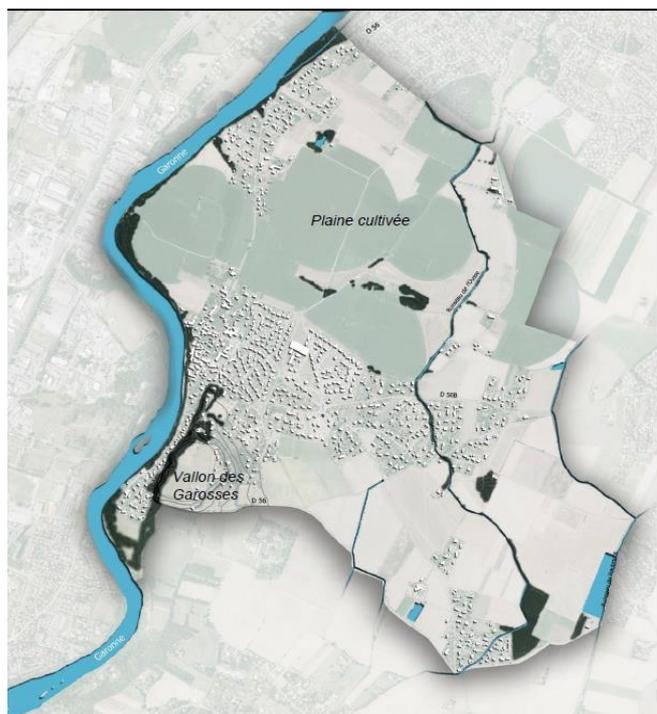


Figure 20 : Entité paysagère de Saubens. Source : PLU SAUBENS

Saubens est une commune située dans le département de la Haute-Garonne au sein de la région Occitanie, commune péri-urbaine, elle fait partie de la communauté d'agglomération du Muretain. Localisée comme appartenant à la première couronne toulousaine, la commune se situe à 20km de Toulouse et moins de 10 km de la ville de Muret. En 2013, elle comptait 2116 habitants. D'une superficie de 5,99km², Saubens est caractérisée par plusieurs entités paysagères, la plaine en grande partie agricole ou s'est développé le village, le vallon des Garosses au sud-ouest et la Garonne. Celle-ci longe la commune dans sa partie ouest en lui servant de frontière naturelle avec les communes de Roques et de Muret, et par le ruisseau

de L'Ousse petit affluent de la Garonne. L'altitude de Saubens varie entre 147 et 195 m, un relief donc particulièrement plat. Bien qu'elle soit à l'écart de grands axes routiers,

Saubens reste accessible en se situant à 20 minutes du centre-ville de Toulouse. Administré par Jean-Marc BERGIA, depuis mars 2014.



Figure 22 : Bergia J-M. Maire de la commune de Saubens. Source : www.mairie.saubens.com

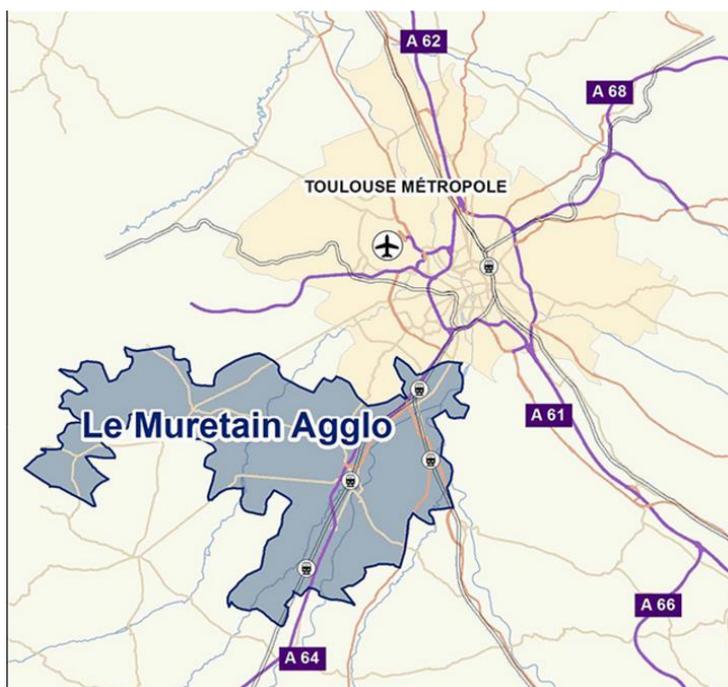


Figure 21: Situation de Muretain agglo par rapport à Toulouse métropole. Source : agglo-muretain.fr

La commune adhère à la communauté d'agglomération du Muretain et est comprise dans le SCOT de la grande agglomération Toulousaine.

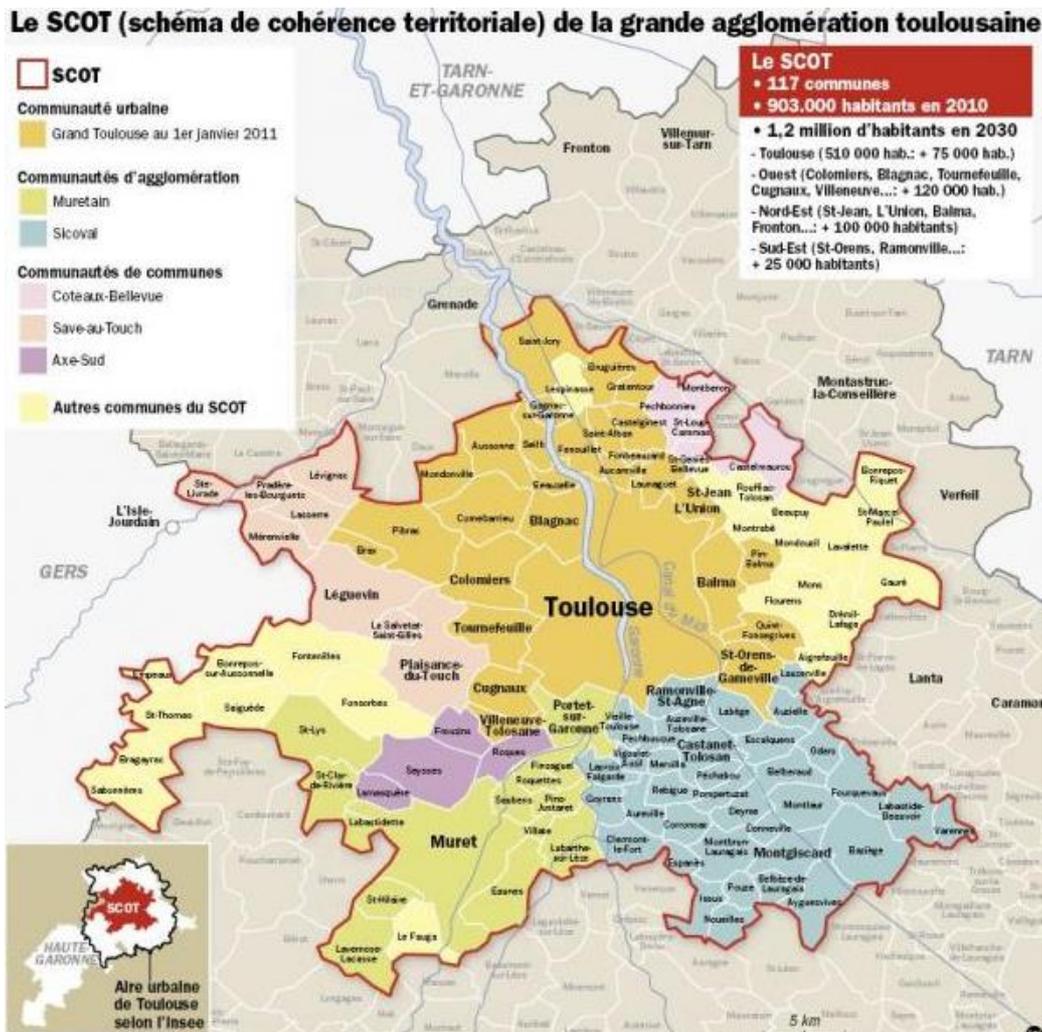


Figure 23 : Le SCOT de la grande agglomération toulousaine. Source personnelle : Camille LACLAVERE

1.1) Une situation géographique interstitielle

Aucune voie de communication structurante ne traverse Saubens, la commune est desservie par deux routes départementales (la RD 56 et la RD 56b), réceptionnant principalement une circulation locale. Un réseau de voies communales structure le reste du territoire. L'accessibilité de Saubens est donc particulière, à l'écart des axes principaux de communication, elle en est cependant proche d'où sa situation que nous pourrions caractériser d'interstitielle. Comme dans la plupart des communes péri-urbaines, le moyen de transport des habitants utilisé le plus fréquemment est la

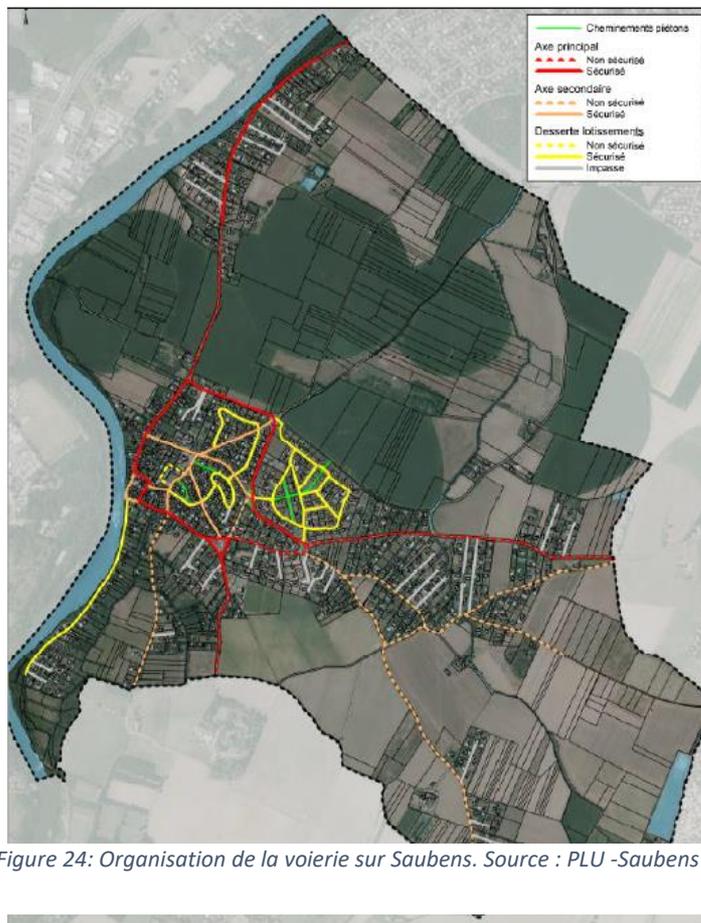


Figure 24: Organisation de la voirie sur Saubens. Source : PLU -Saubens

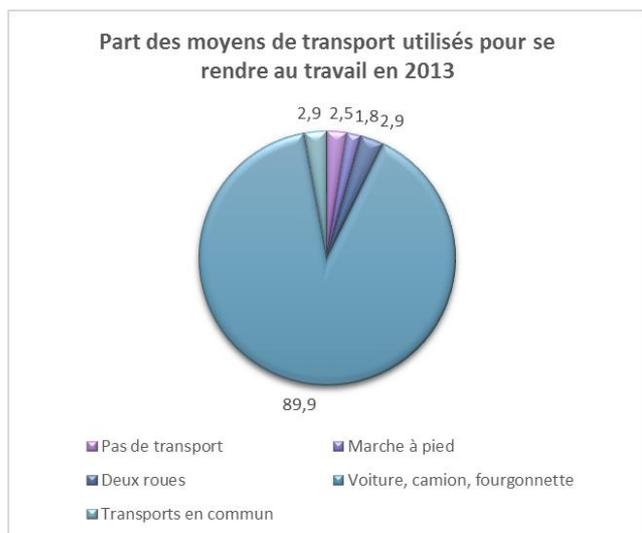


Figure 25: Les moyens de transports utilisés par les saubenois.

Source personnelle : Camille LACLAVERE

voiture.

À Saubens 97% des ménages utilisent un véhicule motorisé pour se rendre sur leurs lieux de travail et seulement 2,9% utilisent les transports en commun. Sur la commune, l'offre de transports en commun se limite au service TAM-TAM de la communauté d'agglomération du Muretain qui propose une offre de navettes à la demande gratuite, 3 arrêts donnent la possibilité de rejoindre la gare de Muret depuis Saubens.

Malgré, cela le manque de transport en commun sur le territoire communal reste une problématique pour les personnes ne possédant pas de véhicules motorisés ou de permis de conduire.

En comparaison, Muret bénéficie d'une gare et de plusieurs lignes de bus, 78,8 % de la population ont recours à un transport motorisé individuel et presque 8% aux transports en commun. Ces chiffres comparatifs démontrent bien que lorsque l'offre est présente, la population y a recours.

1.2) Un profil de population particulier

Saubens est une commune à fort dynamisme démographique qui a connu une croissance impressionnante de sa population entre 1968 et 2014 celle-ci passant de 222 à 2157 habitants. Nous pouvons mettre en lien cette forte augmentation avec, la périurbanisation de l'aire toulousaine dans cette même période et de façon générale le phénomène de périurbanisation amorcé à l'échelle nationale à la fin des années 60, suite à l'exode rural. Concernant Saubens, depuis 2008, la variation annuelle moyenne par an de la population reste importante (3,5 %), taux largement supérieur à celui de l'ensemble de la communauté d'agglomération du Muretain (1,5 %). Les données relatant les naissances et les décès, ne font que confirmer cette évolution. En 2015, nous comptons 16 naissances pour 5 décès.

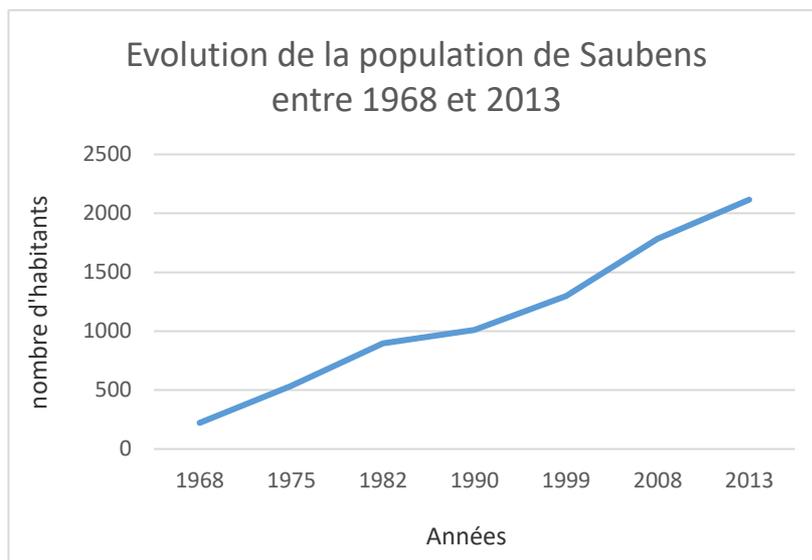


Figure 26 : Evolution de la population saubenoise. Source personnelle : Camille LACLAVERE

Ces taux sont comparables à ceux de l'intercommunalité qui en 2015, comptait 1003 naissances pour 643 décès. Ainsi, la croissance démographique est essentiellement liée à l'attractivité du territoire provenant de la proximité de l'agglomération Toulousaine et du Muretain.

Cependant, aujourd'hui le PLU (plan local d'urbanisme) récemment mis en place, tend à maîtriser cette croissance, d'après le potentiel de densification réalisé par l'agence d'urbanisme ARTELIA, Saubens compterait entre 840 et 870 habitants de plus d'ici 2030.



Figure 28: vue aérienne de Saubens en 1982. Source : Saubens histoire d'un village en pays toulousain



Figure 27 : Vue aérienne de Saubens d'aujourd'hui. Source : googleearth

Avec une densité de 307 habitants /km², Saubens se situe dans la moyenne des communes qui constituent la communauté d'agglomération du Muretain (366 hbt /km²) mais légèrement au-dessus de la moyenne départementale qui est de 209 habitants/km². Bien que maîtrisée cette légère différence peut s'expliquer par la proximité avec la ville de Toulouse.

Cette population s'avère jeune : 63 % de la population avait moins de 44 ans en 2013, par conséquent, on explique facilement que le nombre de ménages avec au moins un enfant soit le plus représenté avec 45% de la population saubenoise contre 33% sur la CAM et 25% sur le département. Cette catégorie d'âge peut s'expliquer par le fait que sur Saubens, le nombre de constructions est récent (après 1999), nous allons le constater par la suite important. Par conséquent ceux sont la plupart du temps, des populations jeunes qui investissent ces logements .

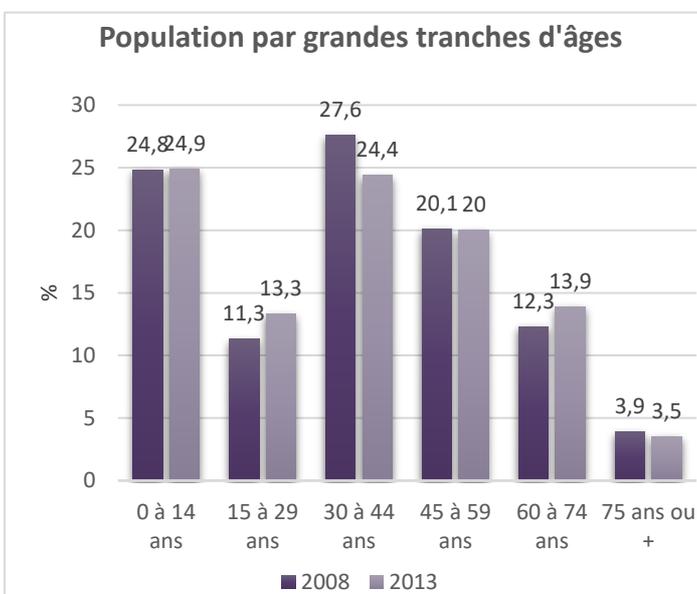


Figure 29: Les catégories d'âges des saubenois. Source : Camille LACLAVERE

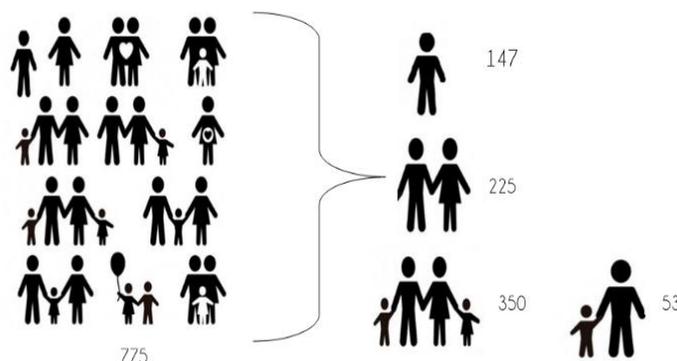


Figure 30 : Composition des ménages saubenois. Source personnelle : Camille LACLAVERE

La commune de Saubens suit donc le « schéma traditionnel » des jeunes couples qui recherchent la tranquillité d'une petite commune tout en étant à proximité d'une grande ville, soit le phénomène de la rurbanisation.³² Cependant quand on observe le potentiel à l'horizon 2030 ce ne sont pas moins de 840 personnes de plus que comptera Saubens en tenant compte des 57 futurs logements prévus et sans autre extension de l'enveloppe urbaine.³³

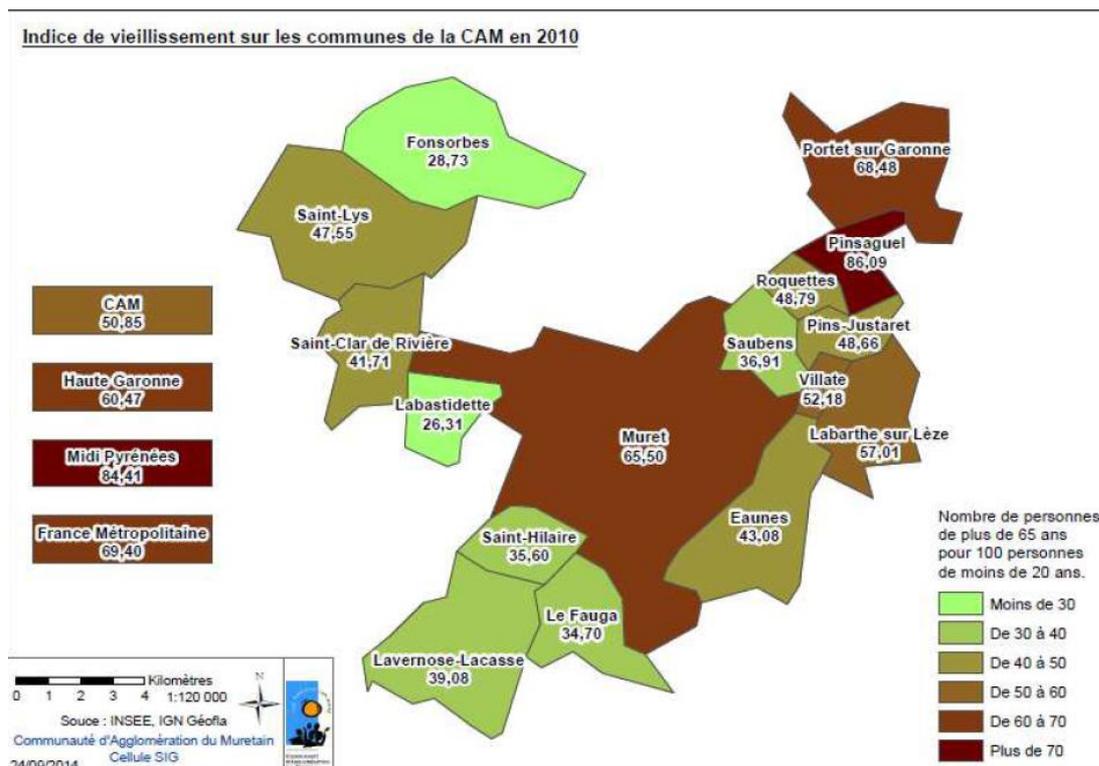


Figure 31 : Indice de vieillissement sur les communes de la CAM en 2010. Source : *Entre vieux pieux et réalité économique, quelles perspectives de développement pour le Muretain*, kempenar.C

Ainsi si on met en relation le fait que la population vieillit, et que pour le moment au sein de la CAM, Saubens fait partie des communes les moins vieillissantes, d'ici 25 ans la tendance pourrait s'inverser.

D'ailleurs, parmi cette catégorie de seniors, ce sont la tranche des 60-74 ans qui sont le plus représenté avec 27,9% les 75 ans et plus eux ne représente que 7,1%.

³² Qui désigne le processus d'urbanisation rampante de l'espace rurale, d'imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées (<http://geoconfluence.ens-lyon.fr>)

³³ PLU de Saubens.

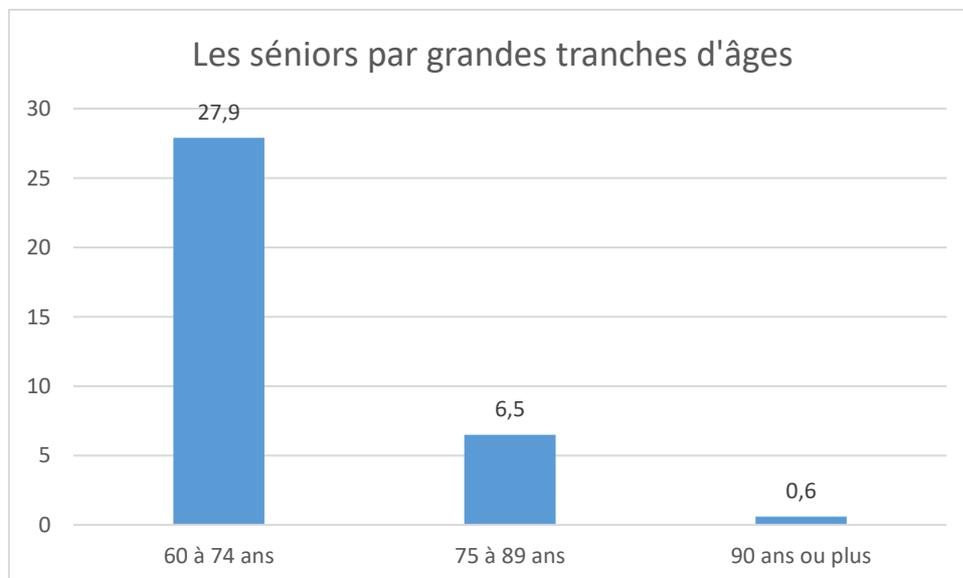


Figure 32 : Les séniors par grandes tranches d'âges. Source : INSEE. Réalisation : Camille Laclavere

Enfin, malgré que le périurbain soit habituellement un espace réservé aux classes moyennes (Charmes.E ,2015).

Les habitants de Saubens sont caractérisés par une population allant d'une catégorie moyenne à une catégorie plutôt aisée. D'une part le revenu disponible par unité de consommation est élevé (24815 euros par ménage), celui étant légèrement plus élevé en comparaison avec d'autres communes possédant les même strates démographique (cf graphique).

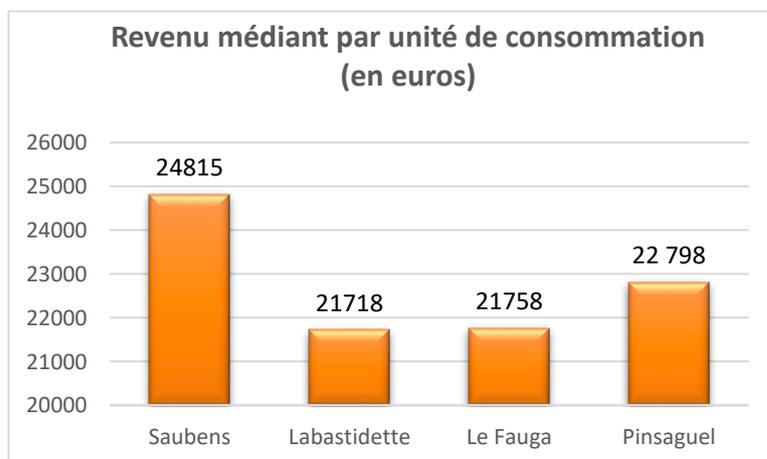


Figure 33 : revenu médiant par unité de consommation. Source personnelle : Camille LACLAVERE

D'autre part les saubenois sont majoritairement des haut-diplômés. Les catégories professionnelles les plus représentées sont les professions intermédiaires, les cadres et professions supérieures. Ce profil particulier de population peut s'expliquer par un prix foncier relativement élevé sur la commune qui ne permet pas l'accès résidentiel à des ménages plus faibles revenus. Le rapport interdécile qui permet de mettre en évidence les disparités (ou les écarts) de revenus entre les plus riches et les plus pauvres sur un territoire donné est peu élevé 2,9, ce qui illustre un écart peu important entre les plus hauts et les plus bas revenus. Celui-ci équivaut à celui de la communauté d'Agglomération du Muretain qui s'élève à 3.

a) Les services et les équipements de Saubens

Figure 34: Les équipements et les services à Saubens. Source : PLU Saubens

La majorité des équipements et des services sont distribués de manière dispersée sur l'ensemble du territoire tout en étant intégrés dans le tissu urbain. Le centre récent du village regroupe donc quelques commerces et services de proximité, notamment :

- Une presse
- Une pizzeria
- Une boulangerie
- Une épicerie
- Deux coiffeurs
- Une esthéticienne
- Trois commerçants itinérants

Au niveau de la santé et du social on répertorie sur la commune : deux médecins généralistes, deux kinésithérapeutes, deux sophrologues. De plus, un pôle médical est prévu courant 2018, il comptera en son sein :

- Un médecin supplémentaire
- Un dentiste
- Deux infirmières

Concernant, les services médicaux et les associations d'aides à domicile, les habitants de Saubens peuvent compter sur :

- Le SSIAD : service soins infirmiers à domicile
- Le SIAS escalieu (syndicat intercommunal d'actions sociale de Seysses)
- Le service d'ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Cette large offre de services médicaux permet ainsi de prévenir les problèmes de santé liés au vieillissement.

Concernant les équipements publics le commun compte :

- Terrains de foots, de tennis
- Une crèche
- Un espace jeune

Les associations :

La commune de Saubens compte 19 associations. Il existe des associations tournées vers la culture et des associations sportives : ateliers de couture, peinture, gym volontaires ect ...

b) Une commune conservant sa ruralité

Ancienne commune rurale, Saubens malgré le caractère périurbain est une commune résidentielle. Cette ville est occupée par des terres agricoles sur 62% de son territoire et ce sont la culture des céréales et notamment du maïs qui prédomine sur ce territoire à 40%. D'ailleurs malgré le nombre important de ces terres agricoles, celles-ci ne sont exploitées que par 6% d'agriculteurs actifs sur la commune, ce qui ne peut bien sûr en faire une valeur économique pour Saubens.

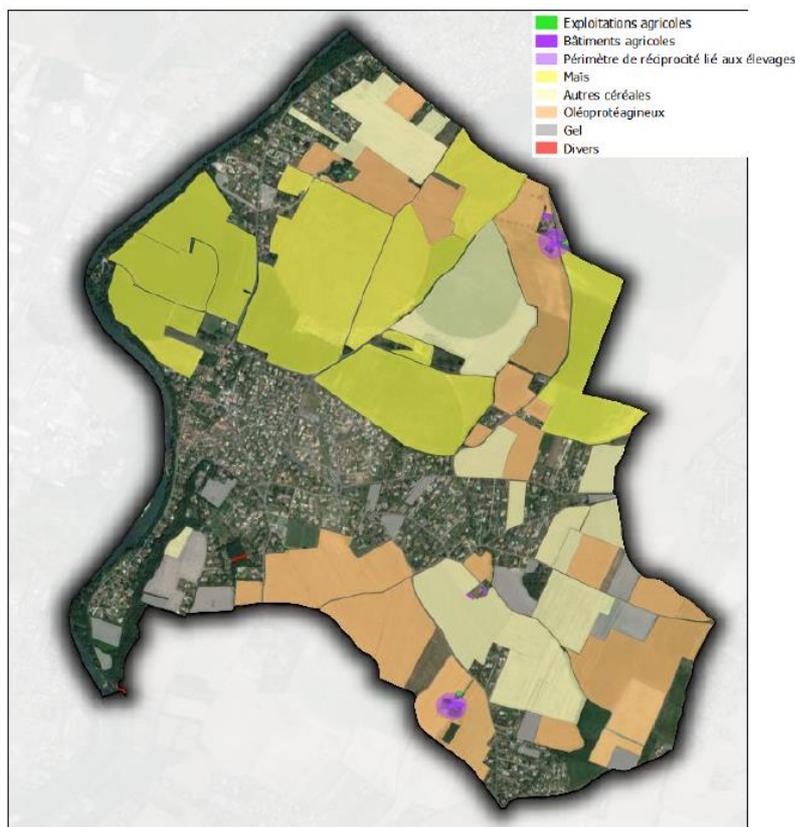


Figure 35 : Localisation des terres agricoles de Saubens. Source : PLU Saubens

Nous allons constater qu'à ces caractéristiques, s'ajoutent d'autres facteurs qui font de Saubens une commune résidentielle.

c) Une commune résidentielle

Parmi les différents groupes géographiques selon lesquels l'INSEE classe les communes, le moins connu est celui du péri-urbain.³⁴ En effet que ce soit au niveau de l'actualité ou encore des débats publics, les mots ruralité ou encore banlieue sont plus récurrents pour définir ces espaces bien particuliers. Parfois les péri-urbains eux même ne savent pas définir comme tel le territoire où ils vivent. Ce phénomène peut s'expliquer par la transition entre la catégorie de communes rurales et péri-urbaines qui semble floue. Pourtant en 2013, on ne dénombrait pas moins de 10 millions d'habitants dit du péri-urbaine en France.

Le péri-urbain est défini par l'INSEE comme « *Les communes périurbaines sont les communes des couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.* ». Ensuite, l'institut utilise plusieurs caractéristiques pour attribuer le statut de péri-urbain aux communes. Il faut qu'au moins 40% des actifs occupent un emploi en dehors de la commune. Ainsi à Saubens, ce ne sont pas moins de 90% des actifs qui travaillent en dehors du territoire.

Cependant parmi les communes péri-urbaines, on peut désormais identifier plusieurs sortes de schémas. Ainsi la ville de Saubens apparaît comme une commune résidentielle. Saubens, présente un faible taux de concentration d'emplois³⁵ (en 2013 : 17,9. Celui-ci reste bien plus faible que celui de la CAM (communauté d'agglomération muretaine)) qui est de 75,5 et possède un indicateur de concentration d'emploi très élevé : 120,8.

En effet en 2011 moins de 10% des actifs résidant à Saubens, y travaillent, il s'avère qu'il y a moins de 10 emplois par habitant sur la commune.

³⁴ Propos de Eric Charmes

³⁵ Le taux de concentration d'emploi mesure le rapport entre le nombre d'emplois total d'un territoire sur le nombre de résidents

Ce taux de concentration d'emplois signifie qu'à Saubens, pour 11 actifs résidants sur le territoire, il n'y a seulement que deux emplois offerts. Parallèlement le taux de chômage à Saubens était de 7,3% en 2011, bien qu'il ait peu diminué en 5 ans ce taux reste relativement bas en comparaison avec la CA de Muret (11,3%) sur la même année.

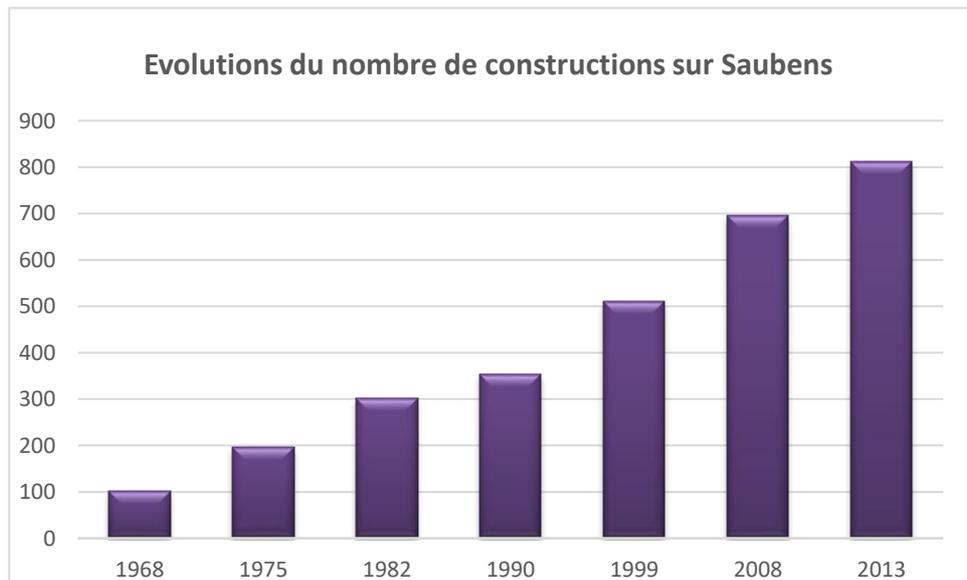


Figure 36 : Evolutions du nombre de constructions sur Saubens. Source : INSEE.

Réalisation : Camille Laclavere

Cela confirme donc que le territoire de Saubens est attractif pour les actifs occupés travaillant dans la zone urbaine de Toulouse.

Concernant le logement l'habitat pavillonnaire, individuel et spacieux domine et *le patrimoine bâti est quasi exclusivement réservé aux activités résidentielles*³⁶. De plus la majorité de la population est propriétaire (3 ménages sur 4). Il y a également une forte dynamique de construction à Saubens avec un parc de logements récents. 55% des constructions sur la commune ont été réalisées à partir des années 1990. De plus à l'instar de la communauté d'agglomération du Muretain et à plus grande échelle de l'agglomération toulousaine, Saubens connaît un développement important de son parc de logements. En effet, entre 1999 et 2013, ce parc a augmenté de près de 60% ce qui est bien supérieur à la CAM (39,5%) ainsi qu'à l'aire urbaine de Toulouse (28,5%). Cette dynamique témoigne de l'attractivité du territoire. Entre 2006 et 2015, ce sont ainsi 214 logements qui ont été réalisés.

³⁶ La ville émietté, essai sur la clubbisation de la vie urbaine. Eric Charmes

Toutes ces données sont par conséquent significatives quant aux caractères résidentiels de la commune et à la forte dépendance du territoire à la zone d'emploi de Toulouse. L'économie de Saubens reflète d'ailleurs parfaitement le caractère résidentiel de celle-ci. En effet, la commune offrait seulement 170 emplois sur son territoire en 2013. Parmi ceux-ci on dénombre : 57% d'emplois dans le secteur du commerce/emplois/services (ce qui en fait le plus important ; 18% dans l'enseignement, la santé et l'action sociale ; 15% dans la construction et enfin 6% dans l'agriculture. A noter également que la plupart des établissements où travaillent ces actifs sont de petites tailles : 85% d'entre eux

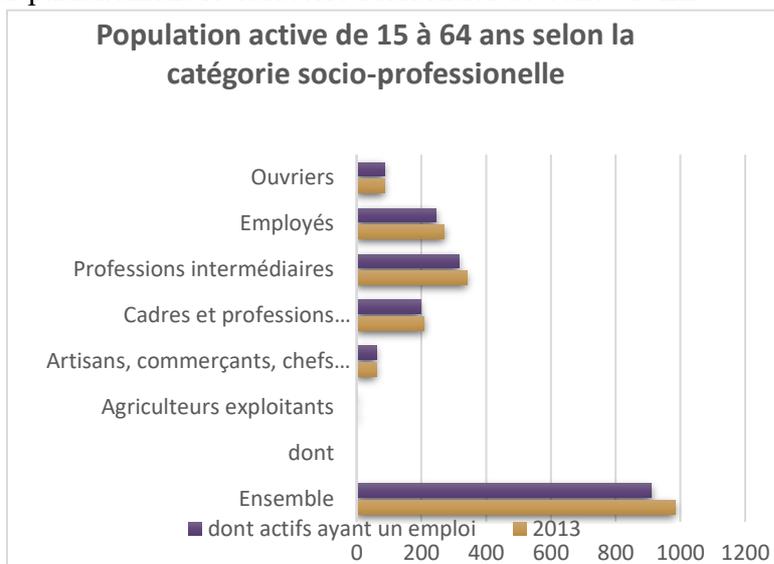


Figure 37 : catégorie professionnelle de la population. Source insee , réalisation Camille LACLAVERE

ne disposent pas de salariés et seulement deux établissements disposent de plus de 20 salariés.

Ce territoire s'apparente à une commune dite également « dortoir » : on y consomme peu (d'ailleurs comment consommer quand les commerces sont si peu nombreux ?) et on y est le plus souvent présent seulement pour dormir. Le problème de ces communes est qu'elles sont engagées dans un cercle vicieux. En effet , il reste difficile de générer de l'activité dans un village, s'il n'y a pas de consommation derrière celle-ci. On est alors en capacité de se demander si cela est dû à un manque d'offres ou d'une volonté de vivre ailleurs. Nous relèverons que justement pour créer du dynamisme au sein du territoire, Saubens a misé sur la démocratie participative et les rencontres intergénérationnelles. Au vu de ces données, on peut donc considérer Saubens comme appartenant à la « clubbisation des petites communes ». Ce terme récent, mis en avant par Eric Charmes³⁷, (2011, Paris : La ville émietté. Essai sur la clubbisation urbaine) émet le constat que certaines communes s'organisent comme des clubs résidentiels.

Cela signifie que l'usage que l'on en fait, ne bénéficie qu'à ses habitants et que ce dernier est d'ailleurs plutôt restrictif. D'ailleurs ceux-ci proviennent de catégories sociales aisés

³⁷ Eric Charmes directeur du laboratoire Recherches interdisciplinaires ville, espace, société (RIVES ; École nationale des travaux publics d'État (ENTPE), université de Lyon.

(voir revenu médian des saubenois) et sollicitent une forte demande de contrôle de leurs environnements spatial (maintien des espaces verts et de leurs lieux d'habitations (qualité de la population). L'auteur parle également « du syndrome du dernier arrivé », c'est-à-dire que ceux qui s'installent dans des communes péri-urbaines telles que Saubens, souhaitent être les derniers arrivés et ne désirent pas de nouvelles constructions qui pourraient porter atteinte à leurs qualités de vie. C'est ici tout le paradoxe de Saubens, d'un côté la commune est désireuse de sortir de sa coquille de « commune résidentielle » mais de l'autre les habitants se « clubisent ». Ainsi, la municipalité est face à un double enjeu : préserver le cadre de vie de ses habitants en limitant l'accroissement de la population et éviter que celle-ci reste identifiée comme commune « dortoir ».

Face à ces problématiques, il est évident que les communes comme celle de notre étude cherchent des solutions pour arriver à un consensus. Celui-ci passe désormais par deux points essentiels :

- Repenser l'urbanisation par la lutte de l'étalement urbain (loi ALLUR), en évitant l'installation de zones commerciales et de nouveaux lotissements en périphérie du centre-ville
- Redynamiser les centres-bourgs afin de renforcer une animation des centres-villes.

Avec la mise en place du PLU arrêté par le Conseil municipal en janvier 2017, le territoire commence à tendre vers ces objectifs de lutte contre l'étalement urbain.

Malgré le caractère de résidentialité que l'on peut attribuer à Saubens, il n'en demeure pas moins que la commune essaie de mener une véritable politique à la fois participative et sociale.

II) Saubens, une volonté de politique sociale et participative

2.1) Une volonté de démocratie participative

Tout comme l'action sociale, la commune de Saubens s'est saisie de la démocratie participative comme véritable leitmotiv pour mettre en œuvre la politique de sa commune.

Celle-ci se définit comme : « l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques »³⁸. Ce mode de gouvernance permet d'une part à un groupe d'individus de prendre part de façon conventionnelle aux processus décisionnels lorsque d'ordinaire ils n'ont d'autres moyens que de peser sur ces processus par le vote.



Figure 38 : Un conseil municipal des jeunes. Source : mairie de Saubens

D'autre part la démocratie participative « donne la parole » à ceux qui d'ordinaire ne la possède pas comme par exemple les enfants. Ainsi ce mode de gouvernance est fortement utilisé par les élus de Saubens.

La démocratie participative se met en place à travers quatre dispositifs qui permettent à tous les âges de participer à la vie citoyenne de Saubens.

Voici les dispositifs que l'on peut trouver :

- Le conseil municipal des jeunes : élus pour 2 ans, 8 élèves de Cm1 et Cm2 portent la voix des enfants pour mener à bien des projets dédiés, choisis par eux.
- Les réunions des jeunes : ces réunions basées sur le volontariat et organisées par la mairie permettent aux adolescents d'exprimer leurs idées et d'être aiguillés par des adultes pour mener leurs projets à bien.
- Les réunions publiques et les réunions de quartier : un forum d'échanges avec les élus, pour un regard privilégié sur les besoins des saubinois et l'intérêt général.



Figure 39 : Une réunion de quartier. Source : www.mairie.com

³⁸ www.participation-et-democratie.fr

- Le cercle des sages : cette nouvelle instance composée au plus de 10 séniors apporte "un regard de sagesse" sur les besoins des Saubinois et sur certains projets portés par la mairie.

2.2) La volonté politique sociale de Saubens

C'est pour répondre aux besoins et aux caractéristiques particuliers de Saubens que la municipalité a mises en œuvre une politique sociale au sein de son territoire. Comme nous avons pu le constater précédemment le potentiel d'urbanisation ainsi que l'augmentation de la population vont rester forts ces prochaines années. Ainsi comme nous l'avons abordé en introduction, il y a de la part de la commune une réelle volonté de faire rester les habitants actuels sur la commune en leur donnant la possibilité de se sentir pleinement intégrés. De plus la catégorie la plus représentée de la population étant celle des 30-44 ans (elle représente à elle seule presque 30%

de la population totale de Saubens), si ces habitants restent sur le territoire Saubenois, il s'emblerait que d'ici 25 ans la tendance

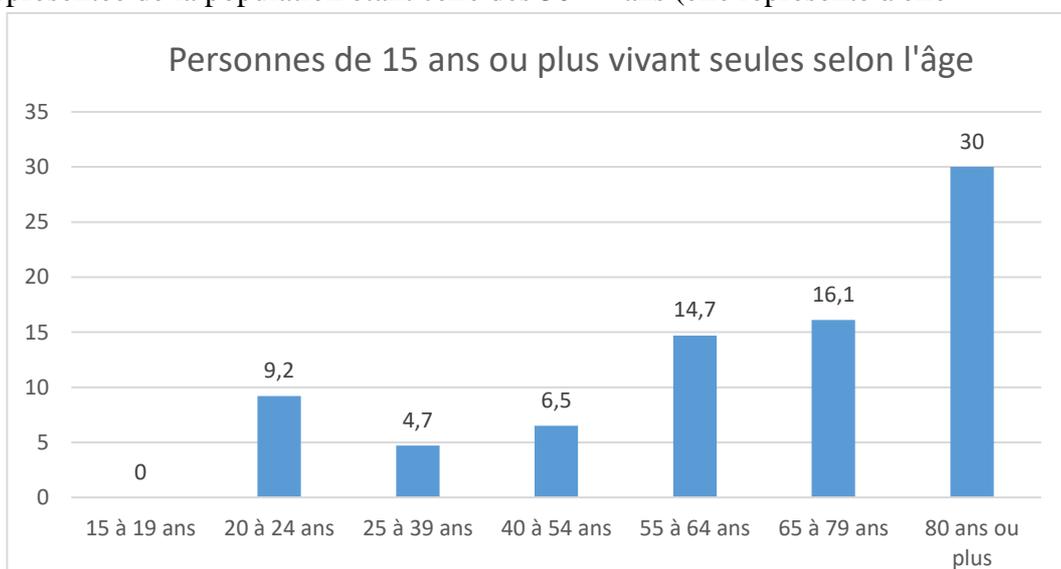


Figure 40 : Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge. Source : INSEE. Réalisation : Camille Laclavere

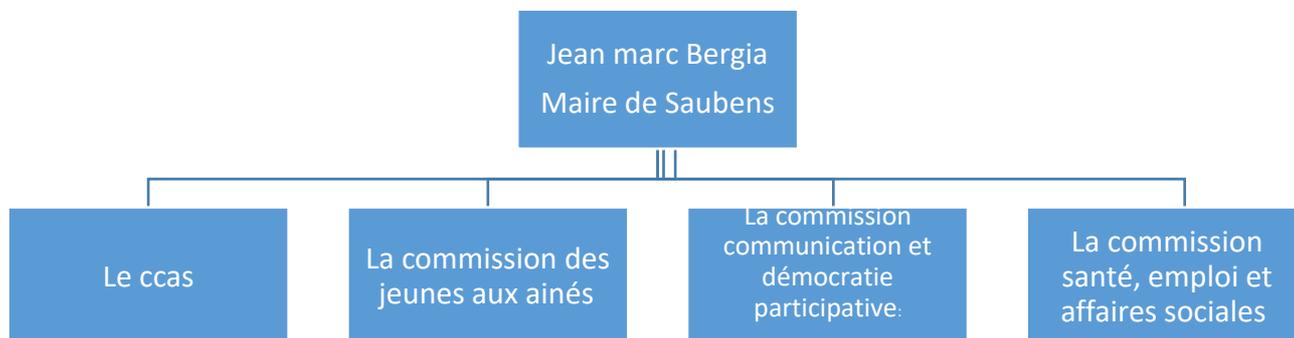
s'inversera, faisant

de Saubens une commune vieillissante. Nous sommes finalement confrontés d'une part à une population allant de ménages moyens à des ménages aisés avec une grande majorité de ménages familiaux jeunes et actifs et d'autre parts à une minorité de personnes vieillissantes mais vivants seules plus fréquemment que les autres catégories d'âge(graphique ci-contre) et donc susceptible d'avoir des revenus moins conséquents (nous n'avons pas pu prendre connaissance des revenus par catégories d'âge, ceux-ci étant tenu au secret professionnel) . Il s'agissait donc à travers la mise en place d'une forte volonté politique sociale, de recréer de la cohésion et de la solidarité au sein d'une commune résidentielle et de favoriser la mixité sociale. La mise en place d'une telle politique doit permettre de pallier au manque de dynamisme dont était victime Saubens. Nous constaterons qu'une attention importante est consacrée aux séniors de la commune.

Malgré que cette tranche ne représente qu'environ 16% de la population Saubenoise, cette catégorie souvent délaissée est celle qui réclame le plus d'attention et qui est également la plus susceptible d'être victime d'isolement pour les diverses raisons que nous avons pu évoquer dans la première partie de notre étude. Le questionnaire que nous avons mis en place à Saubens atteste ces sentiments³⁹.

Les commissions dont la municipalité s'est dotée montrent combien Saubens s'attache à déployer cette volonté politique sociale. Le maire préside toutes les commissions. Par délégation, un conseiller ou adjoint est responsable de l'animation de ces commissions : c'est le ou la vice-président(e).

Les commissions sont composées de membres du conseil municipal et, pour certaines, des saubenois ayant présenté leur candidature.



Pour notre étude nous nous sommes attachés plus particulièrement à la commission « santé emploi et affaires sociales ». Celle - ci a pour objectif de dynamiser l'action sociale en déployant des moyens et des actions plus conséquents que si seule le CCAS était présent sur le territoire. Cette commission a notamment pour missions de gérer :

- Les Affaires sociales générales
- L'Implantation médecins et paramédicaux.
- Le Portage de médicaments.
- La Gestion des impératifs sanitaires (canicule et grand froid).

³⁹ Cf : vous trouverez les résultats en annexe n°2

Ainsi la forte politique sociale qui existe au sein de Saubens s'illustre par la mise en œuvre de dispositifs spéciaux dans la commune :

- **Épicerie solidaire :** Née à l'initiative de l'association VERT SOLEIL⁴⁰ en partenariat avec le CCAS de Roques-sur-Garonne, l'épicerie sociale solidaire apporte une aide principalement alimentaire à un public en difficulté économique, fragilisé et exclu. Son but est de promouvoir l'autonomie des personnes et leur insertion sociale.



Figure 42 : épicerie solidaire. Source personnelle : Camille LACLAVERE



Figure 41 : épicerie solidaire. Source personnelle : Camille LACLAVERE

- **Dispositif Halte Répit :** Cette association a pour but d'aider les accompagnants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées et de promouvoir des actions en faveur des personnes concernées. D'ailleurs Saubens a profité de ce dispositif pour mettre en place des activités intergénérationnelles.



Figure 44 : Activité de la halte répit. Source personnelle : Camille LACLAVERE



Figure 43 : activité inter générationnelle. Source personnelle : Camille LACLAVERE

⁴⁰ Association qui a pour but de financer par tout type de moyens légaux en France et dans le monde, l'aide aux enfants, adultes et personnes âgées démunis ou dans le besoin sous forme de recherche d'hébergement, de distribution (avec une participation minimale) : de vêtements, de produits alimentaires et de produits de première nécessité.

- Espace jeune : par sa vocation propre, cet espace a ouvert en 2009. Il a émané des parents de la commune qui souhaitent que leurs « ados » disposent d'un espace dédié. Cet espace a démarré sur la base du bénévolat associatif. Puis en 2010 l'association a fait appel à la fédération des foyers ruraux. Grâce à celle-ci l'espace jeune a pu se doter de deux animateurs à temps pleins et peut ainsi porter des projets plus conséquents. Là encore les projets intergénérationnels sont de mise. Ainsi trois à quatre fois dans l'année les jeunes se rapprochent de l'association de jumelage (avec l'Italie) de Saubens pour réaliser des activités tels que des ateliers de cuisine italienne par exemple.



Figure 45 : L'espace jeune. Source personnelle : Camille LACLAVERE

La municipalité s'engage aussi dans des actions sociales ponctuelles tels que :



Figure 46 : La semaine bleue a Saubens. Source personnelle : Camille LACLAVERE

- La semaine bleue :

Cet événement qui a été créé en 1951, permet 7 jours par an « d'informer et de sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique sociale et culturelle, sur les préoccupations et les difficultés rencontrés par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations »⁴¹. Cette occasion permet également à travers diverses activités de faire prendre conscience au grand public de la place du rôle social des personnes âgées au sein de notre société.

Derrière cet événement lancé en 2015, l'équipe municipale reste dans sa volonté de créer du lien entre les générations qui coexistent à Saubens et qui d'ordinaire n'ont que de rares occasions de se rencontrer.

⁴¹ Semaine-bleu.org

- Atelier santé – équilibre : depuis 2016, la mairie en collaboration avec l'Asept MPS (association santé éducation et prévention des territoires) organise une à deux fois par trimestre des ateliers équilibre. Ceux-ci ont pour objectifs d'améliorer son équilibre et de renforcer sa masse musculaire.
- Différentes conférences : autour de la santé sont organisées mensuellement



Figure 47 : Les activités équilibres. Source : mairie de Saubens

Pour donner suite à cette véritable implication dans la politique sociale de la commune, les élus ont lancés en février 2017 un projet social qui a pour but de recréer un véritable centre de vie.

Ce projet social comporte quatre travaux d'envergure dont trois qui intéressent notre étude :

- L'agrandissement de l'école

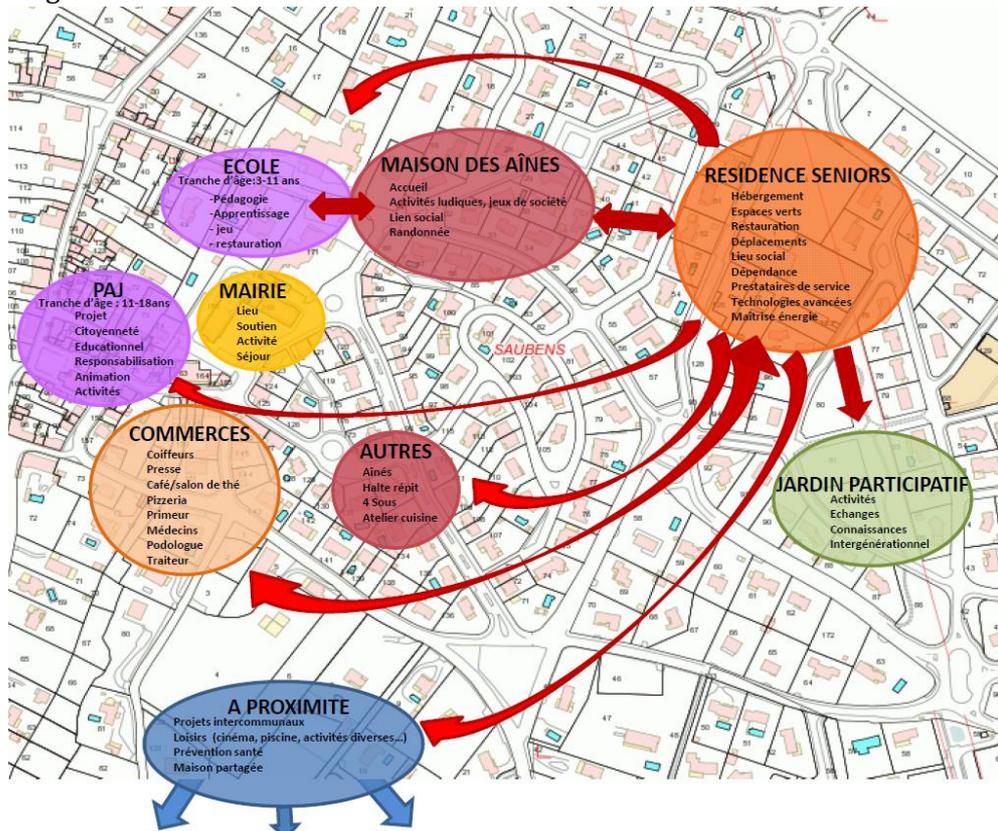


Figure 48 : Schéma du projet social. Source personnelle : Camille LACLAVERE

- La maison des générations (plan détaillé en annexe) : Comme nous avons pu le constater, la municipalité prône les pratiques intergénérationnelles. Jusqu'à présent les seniors et les jeunes de Saubens ne possédaient pour leurs activités qu'un seul petit local, où ils ne pouvaient se retrouver ensemble pour partager des activités. De plus, ce local était destiné à l'origine aux jeunes de la commune, et on ne pouvait pas matérialiser, identifier un lieu où les activités intergénérationnelles se mettaient en œuvre. Si au début cette salle a été pensée pour les aînés pour que ceux-ci puissent avoir un lieu qui leur appartient, au fil du projet, la municipalité s'est rendue compte de l'intérêt qu'elle avait à réfléchir au changement de destination de cette salle, en lui donnant la vocation d'être un lieu convivial pour tous



Figure 49 : croquis de la maison des générations. Source : Maire Saubens

L'objectif premier de cette maison étant la création du lien social et la redynamisation du centre de la commune.

- La résidence sociale seniors : Bien que la commune possède déjà les 25% de logements sociaux exigée par loi SRU depuis 2012 toujours dans une démarche de politique du social, la municipalité souhaite désormais favoriser au maximum la mixité sociale au sein de Saubens.

Les enjeux du logement liés au vieillissement de la population en Haute-Garonne sont aussi importants. En effet d'après l'ADIL (l'agence départementale d'information sur le logement en Haute Garonne), « *lutter contre l'isolement, apporter des réponses adaptées aux besoins, constituent les contours de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement* ».

Ainsi, pour apporter des réponses en termes de logement pour les personnes âgées deux solutions concrètes ont été mise en place :

- Adapter les logements déjà existants, mais cela engage souvent de grands frais pour les propriétaires. Les bailleurs ne souhaitent pas engager de dépenses supplémentaires et les locataires ne veulent pas payer des loyers plus chers.⁴²
- Construire de nouveaux logements sociaux, répondant aux besoins des personnes âgées (pleins pieds etc...)

⁴² Les enjeux du logement liés aux vieillissements de la population en Haute Garonne. ADIL

C'est donc pour ces raisons que la municipalité a prévue pour fin 2018, la construction d'une résidence seniors. Ce projet de résidence s'appuie sur la volonté de l'équipe municipale d'anticiper le vieillissement de la commune des habitants de Saubens ayant plus de 50 ans, et de pouvoir permettre aux saubenois de rester vivre dans leur ville tout en leur garantissant leurs autonomies et ainsi leur éviter d'aller dans des institutions.

Celle-ci sera constituée de 15 logements de plein pied de type T2 et T3 (11 et 4) en habitat social. Ceux-ci seront mis sur le marché essentiellement en location afin de s'assurer que ces maisons soient habitées par des seniors. En effet la location permettra d'avoir un contrôle sur les habitants de ces logements et ne défavorisera personne. Le projet devrait permettre d'offrir des logements locatifs proposant des loyers bénéficiant de différentes aides sociales.

Le projet de cette résidence a été réfléchi pour être adapté pleinement à ces habitants. Par exemple, cet espace central sera traité en aire piétonne, zone minéralisée (qui peut éventuellement permettre le déplacement de fauteuils roulants) formant une placette dédiée au repos et à la discussion. Elle sera également occupée par des bancs, terrains de pétanques et espaces végétalisés.

Le questionnaire que nous avons mis en place à Saubens, nous a permis d'identifier des personnes susceptibles d'être intéressées par ces logements. Nous avons d'ailleurs repéré 7 personnes intéressés par ce projet.



Figure 50 : Projet de la résidence seniors. Source : colomiers habitat

Ces habitations, alternatives entre le domicile traditionnel et l'hébergement en établissement spécialisé, seront adaptées aux personnes appartenant au 3ème et 4ème âge en perte d'autonomie. L'équipe communale, après avoir établi une liste de critères, a diffusé un appel à projet remporté par le bailleur social « Colomiers Habitat » auquel a été confié la réalisation.

« Les logements seront accessibles aux Saubenois, mais également à leur famille proche voire à des personnes extérieures, désireuses d'habiter et de vivre dans le village. »

Bien entendu, le modèle économique diffère singulièrement de celui d'un opérateur privé qui n'aurait pas permis la mise en place de loyers modérés.

La résidence sera implantée à proximité du lotissement Mesplé. Enfin, pour préserver l'environnement visuel des quartiers avoisinants et assurer une continuité dans le style architectural proche de ce qui existe déjà sur Saubens, la municipalité a imposé des constructions en rez-de-chaussée.



Le jardin participatif : un terrain étant disponible à côté de la future résidence sénior, le projet d'un jardin participatif a été imaginé. D'une part pour donner la possibilité à des habitants n'ayant pas de jardins de cultiver une parcelle et d'autre part pour offrir un lieu de rassemblement et de convivialité pour les futurs résidents.

Figure 51 : un exemple de jardin participatif à Roques sur Garonne . Source personnelle : réalisation camille laclavere

Analyse personnelle :

La commune de Saubens se distingue aujourd'hui par le développement d'actions sociales. Son engagement envers les administrés, lui permet de participer pleinement aux politiques de la commune par le biais des différentes commissions participatives. Même si aujourd'hui le nombre de personnes de plus de 60 ans ne paraît pas significatif au sein de la commune pour initier des projets leur étant destinés, la municipalité aurait tendance à répondre aux enjeux sociétaux :

D'abord, elle anticipe et prend en compte la loi sur « l'adaptation de la société au vieillissement » votée en 2015 à l'Assemblée nationale. Cette loi s'appuie sur trois triptyques :

- « Anticiper : en restant le plus possible les pertes de l'autonomie,
- Adapter : en prenant en compte, les personnes âgées dans l'élaboration des politiques publiques et en particulier celles du logement, de l'urbanisme et des transports
- Accompagner : ce qui devrait permettre, en toute sérénité, le développement de la filière des métiers de l'autonomie »

Ensuite, la commune anticipe le vieillissement de sa propre population.

Enfin la municipalité tient à répondre aux besoins de toutes les catégories de populations de tout âges confondus et en évitant la différenciation entre les âges.

Saubens est une commune qui se situe dans une démarche novatrice dans la mise en œuvre de sa politique.

Elle offre la possibilité à tous ces habitants de donner leurs opinions sur les actions qu'elles développent de par la mise en place de questionnaires et réunions de quartiers. De plus, elle essaie de favoriser les échanges entre les âges et les générations pour éviter au maximum la stigmatisation dont ils peuvent être victimes.

Après avoir présenté les caractéristiques de la commune de Saubens et ses volontés politiques, nous allons nous attacher à définir les actions intergénérationnelles et mettre en avant les projets prévus au sein de la commune de Saubens.

PARTIE III : L'Intergénérationnel, vers un outil de réponse territoriale

Comme nous avons pu le constater dans la présentation de notre terrain d'étude, au vu de la politique sociale que porte la commune de Saubens, la solidarité et la cohésion de groupe sont des valeurs que la municipalité porte fortement.

A travers cette dernière partie, nous pourrions voir de quelle façon peut prendre forme l'intergénérationnel dans les territoires et pourquoi Saubens à tout intérêt à utiliser cet outil qu'est l'intergénérationnel.

Ensuite, nous rendrons compte de l'avis des Saubenois à travers les résultats d'un questionnaire que nous avons mis en place sur les pratiques de l'intergénérationnel. Enfin, nous découvrirons, comment concrètement les actions intergénérationnelles peuvent prendre place dans une commune périurbaine telle que Saubens.

Introduction

Désormais, notre société fait couramment cohabiter quatre générations (arrières grands parents, grands-parents, parents, enfants), c'est l'un des grands exploits de notre époque. Concernant la génération des « parents », on parle d'ailleurs de « génération pivot », appelé également « générations sandwich », car elle est confrontée à des obligations multiples entre d'un côté des parents très âgées et d'un autre des enfants et petits-enfants.⁴³



Figure 52 : Une famille avec 4 générations. Source : www.bbc.com

Nous sommes dorénavant à l'ère de la longévité. En effet comme nous avons pu le constater précédemment l'espérance de vie augmente d'un trimestre chaque année.⁴⁴

Cela suppose donc de fortes adaptations qui concernent aussi bien l'habitat que l'organisation sociale ou encore les mentalités.

⁴³ Autour du mot génération. Attias-Donnut , C et Daveau,P

⁴⁴ INSEE

Encore aujourd'hui, nous vivons dans une société caractérisée par une séparation forte des catégories d'âges. En effet, de nos jours de plus en plus de familles voient les strates générationnelles se séparer que ce soit pour leurs modes de travaux ou encore des modes de vies très différents. Qu'elles soient voulues ou non ces séparations suppriment les relations de transmissions d'expériences, de savoirs et de moyens qu'il peut y avoir entre les plus âgées et les plus jeunes et inversement. Pourtant, nos quatre générations doivent aujourd'hui plus que jamais apprendre « le vivre ensemble ».

Les relations intergénérationnelles sont un facteur de dynamisme individuel et de reconstruction des liens sociaux de proximité, dans lequel les aînés en particulier trouvent des opportunités de rencontres et de valorisations.

Aujourd'hui, afin de réduire le fossé des générations croissantes (dû à l'augmentation de l'espérance de vie) entre les jeunes et les personnes du troisième âge, l'heure est à l'intégration des pratiques intergénérationnelles et à la promotion du vivre ensemble. Celles-ci permettent à la fois de densifier les relations sociales, de provoquer de nouveaux échanges et éventuellement d'entraîner des solidarités qui avaient disparu.

Malgré cette volonté de rapprochement entre les âges, cela n'est pas toujours simple et nécessite une grande adaptation de la part de chacun. La difficulté réside dans la possibilité de trouver des activités communes à tous sinon complémentaires. Toutefois, il reste complexe de créer du lien entre des personnes de catégories d'âge différent, dont les modes et rythme de vies ou encore dont les ressources et les préoccupations, sont souvent opposées.

Ces éléments sont à prendre en considération dans la mesure où ces différences s'inscrivent dans les territoires et en orientent l'organisation.

I) Définition et caractéristiques

1.1) La notion de génération

Avant de définir ce qu'est l'intergénérationnel, il est d'abord crucial d'aborder la notion de génération et de solidarité.

Le mot génération est un concept polysémique :

Il n'a pas la même signification selon le champ lexical où il est employé, d'après Lefèvre le terme de génération peut être défini de trois manières :

- Anthropologique : descendance ou ascendance familiale
- Démographique : un groupe de contemporain du même âge
- Sociologique : qui fait référence à une époque et qui a une mémoire sociale plus ou moins commune

A cela peut même être ajouté le sens historique : « Qui identifie par génération un ensemble d'individus ayant participé ou vécu un événement marquant la conscience publique, comme la « génération de 68 »⁴⁵ par exemple.

En définitive, on se rend compte que les limites de chaque groupe d'âge ne sont pas fixes et évoluent avec le temps. Cependant, bien souvent les effets de générations se font sentir vers la fin de l'adolescence et durant la jeunesse, là où les personnalités finissent de se développer et s'affirmer. De plus, les « stéréotypes » ont souvent « la vie dure » ! Ainsi, la société moderne et post-industrielle a tendance à lier des groupes d'âge à des lieux et des activités différentes (Enfants : école, personnes âgées : maison de retraite, etc ...) ce qui catégorise un peu plus la population. Néanmoins quand on sait qu'en 2050 la population française comptera 22,3 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, alors que celle-ci n'était que de 12,5 millions en 2005, on imagine aisément que ceci aura un impact dans de nombreux secteurs d'activités (habitats, urbanisme, alimentation, santé, etc.). C'est pour répondre aux besoins des attentes sociétales que depuis une dizaine d'années, nous assistons à la floraison des projets intergénérationnels. Mais qu'est-ce que l'inter génération ?

⁴⁵ L'intergénération , une démarche de proximité, guide méthodologique.

1.2) L'intergénérationnel, d'une pratique ancienne à sa renaissance

Comme nous avons pu le voir précédemment les pratiques intergénérationnelles sont très anciennes. Cependant jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, elles étaient mises en œuvre de façon ordinaire au sein des familles (Logements intergénérationnels, grande solidarité familiale, etc. ...) lorsque ces dernières en avaient les moyens. En outre elles n'étaient pas définies par la loi, mais par des règles sociales implicites variables suivant les groupes sociaux, les appartenances culturelles et religieuses et n'étaient pas l'objet d'étude comme c'est le cas aujourd'hui. L'évolution de la société et l'Etat en institutionnalisant la solidarité (à travers les systèmes de sécurité sociale, de soins et de retraite) ont cherché à construire une certaine égalité sociale en instituant la solidarité entre les groupes générationnels. Ils ont cependant contribué à sa disparition et à l'affaiblissement de cette solidarité au sein même des familles (exemple du système de retraite.) et fait disparaître ces modes de vie.

Ainsi comme nous l'avons constaté dans la première partie de notre étude, la famille nombreuse a laissé place à une famille plus restreinte. De plus, l'individualisation croissante s'est exprimée par une plus grande autonomie des générations adultes. Enfin les normes de séparation résidentielle et d'indépendance financière se sont imposées entre elles.⁴⁶

Par conséquent, les réseaux de solidarité se sont réduits, alors que paradoxalement le nombre de personnes âgées a augmenté, « *C'est donc l'allongement de durée de vie, la collongéité des générations successives et la diminution du nombre d'enfants qui ont définitivement restructuré les relations intergénérationnelles.* » Cela ne signifie pas forcément que les solidarités intergénérationnelles avaient totalement disparu, mais plutôt que celles-ci se sont transformées dans leurs formes. Ces transformations s'expliquent aussi par le fait que les attentes des générations actuelles sont par conséquent, différentes de celles de la première moitié du XX siècle.

Cependant, il semble que les relations intergénérationnelles réapparaissent dans les familles comme dans la société depuis le début des années 80. Que ce soit au sein des familles ou dans la société, les politiques publiques ont de nouveau parlé de « refaire de l'intergénérationnel », « recréer des liens », pour faire face aux « manques à combler ».

⁴⁶ Autour du mot génération. Attias-Donnut , C et Daveau,P

C'est pour ces raisons que, définir l'intergénérationnel s'est donc fait plutôt récemment en référence à l'existence de solidarités entre des groupes d'âge différents.

Le Larousse en propose donc la définition suivante : « *Qui concerne les relations entre les générations* », bien qu'utilisé communément dans les discours politiques et sociaux, ce terme reste flou tant son interprétation est variée.

Ce sont les années 1990 qui marquent un tournant dans les relations intergénérationnelles avec l'année européenne des personnes âgées, suivie trois ans plus tard de l'année des solidarités entre générations. Ce sont les acteurs gérontologiques qui sont à l'origine de ce « mouvement ». En effet, il s'agissait le plus fréquemment de mettre en relation deux générations extrêmes (enfants-personnes âgées) et de donner la possibilité aux personnes âgées vivants en maisons de retraite, de partager un moment, une activité avec d'autres personnes que celles de leurs générations. Le but étant de diminuer les effets discriminants de la vie d'institution « fermée ».

Conjointement à ces événements, des associations de seniors, contestant l'inutilité sociale dans laquelle la société les place souvent, ont mis en œuvre des projets d'aide pour les plus jeunes en leur offrant leurs temps et leurs savoir-faire.

Aujourd'hui, l'intergénération a de nombreuses finalités :

- *Rompre avec la fracture existante entre la culture du jeunisme et celle de l'âgisme*
- *Voir le vieillissement comme une ressource et non un handicap,*
- *Faire prendre conscience à la population de la réalité des âges*⁴⁷



Figure 53 : L'aide aux devoirs, entraide intergénérationnelle. Source : www.neee.info

L'espace paraissant privilégié pour les pratiques intergénérationnelles est, bien sûr, la famille. La proximité et la solidarité peuvent exister entre jeunes et moins jeunes d'une même famille. Cependant, ces propos sont à nuancer pour ne pas trop rendre utopique la vision de l'intergénérationnel. Ainsi, l'évolution de la société a provoqué comme nous le précisions plus haut : l'éclatement géographique des familles.

⁴⁷ L'intergénérationnel : une démarche de proximité. Guide méthodologique

Aujourd'hui, 16 % des plus de 90 ans n'ont plus de familles proches ou n'ont plus de contact avec elle. Aussi, si les relations et la solidarité entre proches au sein des familiales (parents-enfants et grands-parents /petits-enfants) sont bien marquées, elles le sont moins entre les générations plus éloignées (enfants/arrières-grands parents).

Dans cette dernière tranche d'âge, les personnes âgées sont parfois confrontées à des formes d'isolements inquiétantes, comme nous avons pu en être témoins lors de l'été 2003 qui a fait de nombreuses victimes, notamment chez les personnes âgées isolées.

C'est dans ce contexte, social que les acteurs de l'intergénérationnel, tendent à promouvoir les relations entre générations en réponse à la nouvelle problématique à laquelle est confrontée notre communauté : une société qui vieillit.

1.3) La Solidarité intergénérationnelle régulée par les politiques publiques

Le terme de solidarité se rattache facilement à l'intergénérationnel. Celui-ci renvoie à la notion morale et à l'échange réciproque.⁴⁸

En effet, les relations entre générations se traduisent par exemple, par le soutien aux parents vieillissants de la part des autres membres de leurs familles. Ces relations sont régulées par le droit et les pratiques sociales.

Ainsi, même si ce fut un long cheminement, aujourd'hui les liens intergénérationnels sont au cœur des politiques publiques. D'une part, elles s'appuient sur ces liens et d'autre part, elles les transforment de par leurs effets directs (solidarité intergénérationnelle à travers le reversement des retraites) ou indirect (sortir les personnes âgées de leurs isolements grâce à la mise en place de la semaine bleue⁴⁹ par exemple).

Les pouvoirs publics se sont rendu compte que la solidarité intergénérationnelle pouvait répondre à des besoins sociaux particuliers de moins en moins biens pris en charge par l'Etat ou les entreprises.

⁴⁸ La société des séniors. Serge Guérin.

⁴⁹ Lancée en 1951, la Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes retraités et personnes âgées. Chaque année, des manifestations sont organisées dans toute la France

Il y a peu de temps encore, celles-ci ne s'intéressaient que trop peu à cette forme modernisée de solidarité qui est l'intergénérationnel. Aujourd'hui, elles ont tendance à pallier à ce manque.

Depuis une dizaine d'années, l'impact des initiatives intergénérationnelles sur le développement économique, social et culturel a entraîné une prise de conscience de la part de certains décideurs politiques, soucieux de répondre au mieux à des attentes des citoyens, mais aussi d'apparaître mobilisés pour tous. Les collectivités territoriales sont d'ailleurs les « actrices clés » de par la proximité qu'elles peuvent avoir avec leurs habitants, leurs équipements sociaux et culturels, leurs élus ou encore leurs compétences en aménagement du territoire. Cependant, la seule volonté de mettre en place une politique intergénérationnelle ne suffit pas.

Si le charme de rencontre entre les âges paraît évident sur le papier, il reste compliqué d'organiser, d'animer et réussir des projets intergénérationnels. Ceux-ci doivent répondre à des objectifs appropriés, savoir associer les bons acteurs et fédérer le territoire. Cela demande beaucoup d'investissements. Certains territoires actuellement très investis dans les politiques intergénérationnelles prouvent que celles-ci peuvent toucher de nombreux domaines. A titre d'exemple, nous pouvons citer la commune de Colombes (commune située dans le département de la Haute-Seine dans la région des Hauts de France), où la municipalité est très novatrice en termes d'actions intergénérationnelles avec la mise en place notamment d'une « colonie de vacances des générations » ou encore la mise en œuvre d'un agenda 21 dans lequel la municipalité s'est inscrite dans une mission de logements intergénérationnels.

Nous constatons bien que les politiques publiques impulsent les relations entre générations avec, comme nous avons pu le voir, la mise en œuvre de la semaine bleue. Cependant, c'est grâce à un objectif commun de différents acteurs et à leurs volontés que la suite va se jouer.

Si celle-ci peut compter sur la motivation des habitants, elles peuvent également s'appuyer sur le monde associatif pour bénéficier de leurs expertises.



Solidâges21

Nous pouvons citer, France Bénévolat qui est un acteur incontournable pour la mise en place d'actions intergénérationnelles. C'est une association nationale d'utilité publique qui a pour objectif de valoriser les projets d'ordre social et qui a créé le programme solidages 21.

Celui-ci a pour but de faciliter les relations entre générations en contribuant à trouver des moyens matériels et humains. Par exemple, cette association peut aider les communes à la

recherche de bénévoles et accompagner celles qui sont engagées dans l'intergénérationnel grâce à des soutiens techniques particuliers.

Au monde associatif s'ajoute l'implication des administrés pour les politiques intergénérationnelles, car il semble que plus un habitant est impliqué dans la conception et la mise en œuvre des politiques qui lui sont destinées, plus il y participerait plus volontairement.

II) La démocratie participative

« La démocratie participative désigne l'ensemble des procédures, instruments et dispositifs qui favorisent l'implication directe des citoyens dans le gouvernement des affaires publiques. »⁵⁰

2.1) Comment intervient-elle sur les pratiques intergénérationnelles ?

La démocratie participative, apparaît être un moyen cohérent pour promouvoir l'intergénérationnel dans nos territoires. En effet, les habitants qui pratiquent tous les jours un territoire, sont les mieux placés pour éclaircir les opportunités et les menaces sur le territoire concerné.

Au-delà du défi politique territorial du « mieux-vivre ensemble » la démocratie participative aiderait à « mieux décider ensemble ». Notamment dans le cas de groupes de population d'âges et de générations différents.

Ainsi, les conseils des jeunes, les conseils des seniors et autres instances participatives permettent aux habitants de contribuer directement à la vie de leurs territoires. Néanmoins, les associations sont les actrices pionnières dans l'ancrage de la démocratie participative. L'enjeu majeur de la mise en place d'actions portées par le tissu associatif est donc, d'intégrer les habitants dans des opérations intergénérationnelles. La population doit se sentir concernée par un dispositif dont elle ignorait l'existence ou qu'elle ne connaissait que de façon informative.

En effet plus le point de vue de la population est mis en évidence et prît en compte, plus il est susceptible que les mesures politiques mises en place soit en adéquation avec les besoins des habitants. Malgré tout, la participation citoyenne reste compliquée à mettre en œuvre : les politiciens locaux cherchent à donner la parole aux citoyens tout en préservant leurs pouvoirs

⁵⁰ www.participation-et-democratie.fr

de décision. Ainsi, la démocratie participative est considérée plus, comme un moyen aux services de l'adhésion d'une action, que, comme un moyen d'améliorer les effets de l'action ou d'augmenter le pouvoir des habitants sur l'action publique.

Nous constaterons par la suite que la participation citoyenne peut être mise en œuvre à travers différents moyens, comme par exemple la mise en place d'un questionnaire. A l'échelle d'une commune, celui-ci permet de recueillir l'opinion des habitants et de leur donner la possibilité de signifier leurs avis. Ainsi, nous allons voir que la consommation locale des produits territoriaux peut-être également considérée comme un moteur de la participation citoyenne ou tout au moins de solidarité intergénérationnelle.

2.3) La consommation locale, éléments de solidarité

Aujourd'hui, on peut considérer que la solidarité intergénérationnelle a un réel intérêt pour les territoires et leurs maintiens de dynamique locale. D'une part, ces pratiques ont le pouvoir d'animer un territoire d'ordinaire peu attractif grâce par exemple aux événements organisés autour de l'intergénérationnel telles que la semaine bleue.



Figure 54 : marche intergénérationnelle lors de la semaine bleue a Saubens. Source : la depeche.fr

D'autre part, les pratiques intergénérationnelles peuvent faciliter la consommation locale, par exemple, il peut s'agir d'enfants accompagnant leurs parents vieillissants au marché de la commune.

Ainsi, l'accès et le maintien des services sociaux peuvent être considérés comme des ressources et non comme des coûts financiers pour les communes.

En définitive, nous verrons dans une dernière partie comment concrètement, nous pouvons mettre en œuvre les pratiques intergénérationnelles.

III) Des besoins aux projets

3.1) Contextualisation de la mission et méthodologie

Lorsque nous avons commencé le stage auprès de la mairie de Saubens, le projet social était en cours au sein de la commission des affaires sociales. Nous nous sommes alors greffés aux autres membres de la commission.

Comme nous avons pu le mettre en avant dans une partie précédente, cette commission porte nombreuses actions. Elle est constituée de trois élus (Anne DESROUSSEAUX, Dominique GRANIER, Isabelle FAMIN), du maire Jean-Marc Borgia et de la vice-présidente : Andrée Debiasi qui président chaque commission.

La mission consistait à réaliser un diagnostic social de la commune notamment axé sur les personnes âgées.

Celle-ci s'intègre dans le cadre du projet social avec les futures réalisations de la résidence séniors et de la maison des aînés.

Cette mission s'est déroulée en plusieurs phases.

Dans un premier temps, il s'agissait de récupérer des informations quantitatives liées à la commune via différents outils de statistiques, auquel nous avons pu avoir accès. Ensuite, nous avons procédé à la récupération de données quantitatives, d'abord à l'aide de différents entretiens obtenus avec divers professionnels (le pôle social de la communauté d'agglomération du Muretain, la Silver économie, différents élus ayant eux même procédé à un diagnostic social). La récupération de ces éléments nous a permis de constituer la deuxième partie de cette étude.

Finalement, la municipalité n'avait pas d'outils quantifiables pour mesurer les besoins des habitants de la commune. Si dans un premier temps, nous avons mis en place un questionnaire destiné aux aînés (une partie des résultats a été intégrée notre étude), il s'est agi par la suite de sonder le reste de la population de Saubens. Nous souhaitions savoir comment ceux-ci se positionnaient face à l'intergénérationnel et s'ils étaient prêts à s'investir dans des projets de la sorte.

Cette interrogation s'intégrait dans le projet d'action sociale, puisqu'il s'agissait à l'issue de cette enquête, d'obtenir des orientations pour pouvoir mettre en place des activités dirigées vers l'intergénérationnel.

Nous avons donc mis en place une seconde enquête.

a) Méthodologie de l'enquête

Deux types de méthodes existent pour recueillir des données auprès de la population : l'enquête et l'entretien. Malgré que ce dernier permette d'avoir des réponses plus affinées, il demande un grand investissement et beaucoup de temps.

Ainsi, au vu du temps imparti que nous avons pour réaliser les missions qui nous incombait, notre choix s'est porté sur le questionnaire. Il comporte plusieurs atouts :

- Il est moins intrusif dans la vie des habitants et prend moins de temps pour y répondre. Sachant, que d'une manière générale, les enquêtés accordent peu de leurs temps libres à ce genre d'interrogation.
- Il permet normalement d'obtenir un échantillon de personnes important, pour réussir à retirer des réponses pertinentes face au questionnement que l'on soumet.

Finalement, la mise en place d'un questionnaire s'avère pertinente, pour obtenir des réponses liées à une problématique que l'on pose en amont.

En général, le questionnaire permet de répondre à trois grands objectifs :

- La vérification d'une hypothèse.
- L'estimation.
- La description pour entreprendre d'éclaircir des phénomènes subjectifs par le biais d'informations fournies par l'enquêté.

Avant d'élaborer notre questionnaire, l'étape primordiale consistait à formuler, les hypothèses que nous imaginions face à notre problématique et les objectifs liés à celles-ci :

Voici les hypothèses que nous avons établies :

- Les Saubenois ont pour la plupart de fortes relations sociales au sein de la commune.
- Ils ont une certaine connaissance de ce qu'est l'intergénérationnel.
- Ils ont, au moins une fois pratiqué de l'intergénérationnel que ce soit par l'intermédiaire de la famille ou d'un événement extérieur.
- Nombreux sont prêts à partager des activités intergénérationnelles mais, de manière ponctuelle.

Ces hypothèses nous ont amené à dresser les objectifs suivants :

- Estimer ce que la population Saubenoise connaît de l'intergénérationnel et de ses pratiques.
- Savoir si cette même population était prête à s'impliquer dans des relations intergénérationnelles, à quel degré et suivant quelles modalités.

Suite à la mise en place de ce questionnaire, il s'agissait de définir et de cibler la population que nous allions enquêter. Ce sont les tranches d'âge qui nous ont aidé à caractériser celle-ci.

En effet comme un questionnaire avait déjà été lancé auprès des personnes âgées de plus de 65 ans celui-ci, allait nous permettre de compléter notre étude.

Il a donc été décidé d'interroger toutes personnes de moins de 65 ans susceptibles de pratiquer des activités intergénérationnelles.

Après avoir procédé au choix du type d'enquête et catégoriser la population cible, nous avons réfléchi à la façon d'administrer ce questionnaire. Dans la mesure où nous nous dirigeons vers une population plutôt jeune, il a été convenu d'organiser ce questionnaire par internet et plus exactement à travers l'outil informatique « Google forms ». Plusieurs éléments nous ont poussés à cette décision :

- La rapidité du terrain : plusieurs internautes peuvent répondre simultanément à un même questionnaire ce qui permet de gagner un temps non-négligeable sur le traitement des réponses à celui-ci.
- L'environnement des répondants : les interviewés sont susceptibles d'être plus disponibles, le choix du moment de leur réponse leur appartenant. De plus, aucun facteur déstabilisant ou de stress peuvent les perturber (ils sont souvent à leur domicile), ce qui permet de donner les réponses réfléchies et non trop rapidement.

En dépit de ces différents avantages, administrer un questionnaire en ligne connaît ses limites :

- L'absence d'aide à la compréhension des questions peut entraîner une mauvaise interprétation de celles-ci.
- Les réponses rédigées par rapport aux questions ouvertes peuvent être mal formulées et donc inexploitable par la suite.

Enfin administrer un questionnaire par internet peut évincer certaines catégories de personnes qui n'ont pas internet ou qui ne sont pas habitués à l'utiliser. Nous constaterons d'ailleurs à travers notre analyse, que cela peut jouer dans l'interprétation de nos résultats.

b) L'élaboration des questions

Pour réaliser les questions de cette enquête, nous avons procédé à plusieurs étapes qui sont les suivantes :

Après réflexion, une trame du questionnaire a été établie qui nous a amenés à l'élaboration du définitif.

A cet effet, nous avons établi des lignes centrales en lien avec l'objet de l'étude :

- Définir un profil des enquêtés
- Déterminer le lien qu'entretiennent les saubenois avec les pratiques intergénérationnelles.

Ensuite, nous avons déterminé une première ébauche de questions et nous sommes orientés vers des questions fermées à choix multiples afin de faciliter la tâche aux enquêtés. Ce qui nous assurerait une meilleure compréhension, sans oublier quelques questions ouvertes afin d'obtenir quelques réponses personnalisées.

Nous avons poursuivi la démarche par un pré-test afin de palier les incompréhensions du questionnaire dans le but de reformuler ci-nécessaire.

c) La présentation du questionnaire

La mise en pages d'un questionnaire est primordiale pour sa lisibilité et sa bonne compréhension notamment lorsque les enquêtés s'y confrontent seuls. C'est pourquoi nous y avons accordé une attention particulière.

Le questionnaire élaboré pour cette enquête s'est construit autour de trois grands thèmes :

- Le profil des enquêtés : ce premier item de questions était destiné à dresser un portrait des enquêtés.
- Les relations sociales : ces questions étaient destinées à mieux connaître les relations sociales que les habitants entretiennent sur le territoire.
- Les pratiques intergénérationnelles : sujet cible du questionnaire, ces questions étaient destinées à la compréhension des liens que les habitants maintiennent avec les pratiques intergénérationnelles.

Enfin la dernière étape traitait de la communication. Pour cela nous avons réalisé des affiches (cf. annexe n° 3) destinées aux points centraux de Saubens, ainsi que des flyers et des QR code qui nous dirigeaient directement vers le lien du questionnaire.

Nous avons distribué des flyers à la sortie des écoles et nous les avons laissés aux commerçants.

Ce questionnaire a été mis à disposition sur le site internet de la mairie pendant trois mois. Période utile afin que le maximum d'utilisateurs puisse en avoir connaissance et prennent le temps d'y répondre, sachant que nous étions dans un contexte électoral important (présidentielle + législative).

3.2) L'Analyse

Les résultats obtenus à l'issue de ce questionnaire, sont difficilement rapportables à une population de référence. En effet, nous avons eu un faible taux de réponses : cent trois personnes ont répondu à ce questionnaire en ligne, soit environ 6 % de la population ciblée considérant que les moins de 65 ans ont été les seuls à répondre.

Cependant, les données analysées donnent une première approche pour répondre aux problématiques qui nous ont conduites à sa réalisation. Elles nous permettent d'attester ou d'infirmer les hypothèses que nous avons formulé.

Toutefois, à partir de cette analyse, il conviendrait de poursuivre cette étude avec des questionnaires, voire des entretiens plus approfondis sur le sujet.

a) Le profil des enquêtés

Malgré que les données recueillies lors de ce questionnaire n'aient permis d'établir uniquement qu'un profil sommaire de la population interrogée, les éléments récoltés mettent en évidence certaines tendances fortes.

Premièrement, ces profils représentent assez significativement les caractéristiques des habitants de Saubens.

En effet, le nombre de répondant par tranche d'âge est proportionnel à l'importance de chacune de ces tranches au sein de la commune.

Cependant, nous restons attentifs dans cette interprétation, car comme exprimé ci-dessus, nous sommes conscients que l'administration d'un tel questionnaire par le biais d'internet écarte une certaine catégorie de population, particulièrement les personnes entre 60 et 65 ans.

et 65 ans.

Ainsi sur 103 personnes qui ont répondu à ce questionnaire en ligne 42,9 % ont entre 30 et 44 ans et 30,2% entre 45 et 59 ans. Au vu du profil de l'ensemble de la population, nous pouvons en déduire que ces personnes sont actives. La plupart d'entre elles vivent en ménages familiaux ou seules. Ces catégories d'âges sont celles qui ont évolué dans une

Catégories d'âges des enquêtés

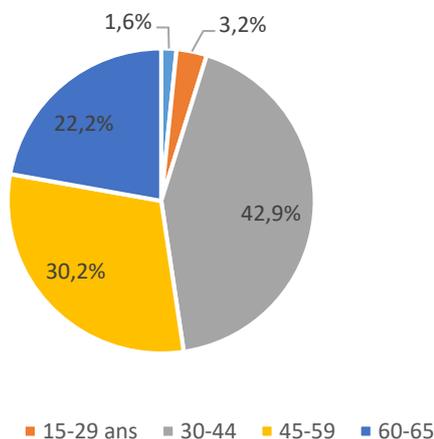


Figure 55: les catégories d'âges des enquêtés. Source personnelle : ..

réalisation Camille LACLAVERE

société où les pratiques intergénérationnelles se sont largement transformées.

De plus, nous pouvons supposer que ce sont des personnes avec des enfants qui de fait exercent plus facilement les pratiques intergénérationnelles que ce soit de façon volontaire ou non (relation petits-enfants – grands-parents par exemple).

Cependant, on observe également que les plus jeunes sont les moins représentés par ce profil. Pour les tranches d'âge, 0-14 ans et 15-29 ans les chiffres sont respectivement de 1,6 et 3,2 %, plusieurs raisons peuvent expliquer cette sous-représentation :

D'abord, la tranche des 0-14 ans ne se sent pas forcément concernée par ces pratiques. Ensuite, elle n'a pas été touchée par le biais de communications que nous avons mises en place avec des affiches sur panneaux sucette, et flyer avec code. Peut-être aurait-il fallu faire une intervention dans l'école de Saubens.

Enfin les 22,2 % restant de la population sondée ont entre 60 et 65 ans, nous supposons que cette dernière tranche que nous définirions comme « jeunes retraités », n'est pas la génération qui utilise internet le plus facilement.

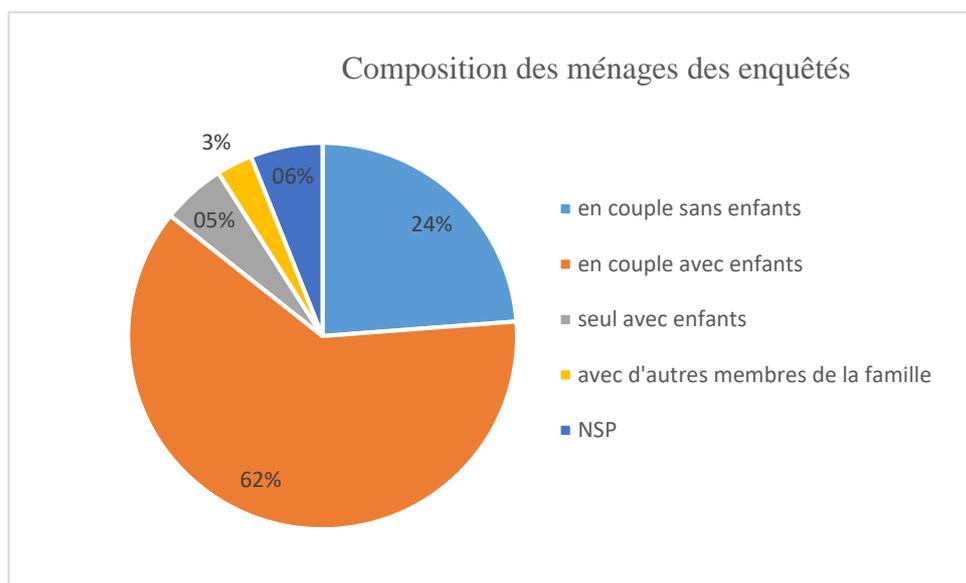


Figure 56: composition des ménages. Source personnelle : réalisation Camille LACLAVERE

Pratiquement 62 % de nos sondés, vivent en couple avec des enfants. Nous pouvons suggérer que ces ménages ont tendance à s'impliquer davantage et à se sentir plus concernés dans la commune comme pour répondre à un questionnaire par exemple, que les autres catégories. Leurs enfants étant à l'école ou à la crèche,

les rencontres en sont facilitées et les habitants ont tendance à plus être enclins à participer à la vie de la commune, lorsqu'ils sont ensemble et que quelque chose de commun les rassemble (ici, les enfants). Ensuite rappelons que nous avons distribué des flyers au sujet de la mise en place de cette enquête, aux sorties des écoles, cette catégorie d'âge a donc été plus sollicitée que les autres.

Parallèlement 24 % des autres personnes représentent les couples sans enfants. Nous pouvons les rapprocher de cette catégorie de population qui vient de s'installer sur Saubens et qui n'ont pas encore forcément fonder une famille.

Les autres compositions du foyer, quant à elles sont si peu représentées que ne pouvons en faire une interprétation pertinente.

Cependant, nous pouvons constater que 3 % des enquêtés déclarent vivre avec un autre membre de la famille que leurs partenaires ou leurs enfants. On peut supposer que ces autres membres de la famille peuvent être par exemple des parents ou grands-parents vieillissant, ce qui crée donc de l'habitat intergénérationnel.

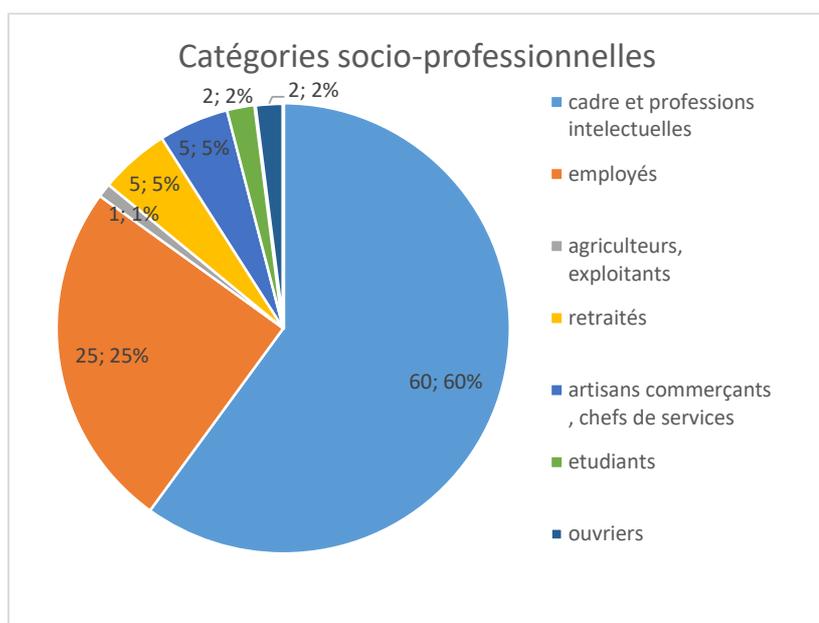


Figure 57: catégories socio-professionnelles des enquêtés. Source personnelle.

Réalisation Camille LACLAVERE

Concernant, les catégories socio-professionnelles de nos enquêtés, ce sont les cadres et professions intellectuelles, suivi des employés qui sont le plus représentés. Cette représentation est proportionnelle à la population saubenoise et nous permet de définir un profil des enquêtés, mais pas d'en faire une interprétation particulière.

b) Les relations sociales

Au vu de nos recherches sur les pratiques intergénérationnelles, nous avons pu constater que celles-ci, en plus de recréer une certaine fédération entre les différentes générations permettaient de créer de la cohésion sociale et d'animer un territoire.

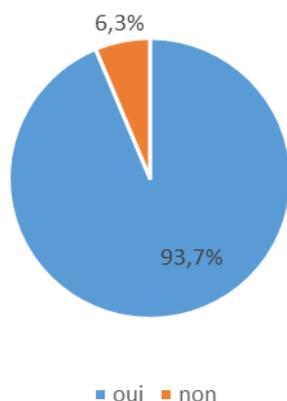
Répartition des enquêtés selon si ils pratiquent
des activités de loisirs et des hobbies

Figure 58 : la pratiques des activités et des hobbies. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE

Pratiquer des activités de loisirs, provoque en général des échanges et facilite les relations sociales. A la question avez-vous des activités de loisirs/hobbies ? 93,3 % des sondés déclarent en avoir. Nous sommes donc face à une population où quel que soit l'âge, la majorité des personnes pratiquent des loisirs. Plusieurs études

confirment cette attache importante aux loisirs.

Par exemple : *selon une étude du Crédoc, parue dans la dernière note Consommation et modes de vie (n° 268, juillet 2014).*

Le temps libre des Français a augmenté de 47 minutes par jour entre 1986 et 2010, passant de 7 h 19 à 8 h 06 par 24 heures. Ce temps est consacré aux loisirs, à la sociabilité, aux repas, au bricolage, au jardinage et au soin des enfants. A l'inverse, le temps consacré au sommeil et à la toilette a diminué de 12 minutes, le temps au travail ou aux études de 25 minutes et celui imparti aux travaux ménagers de 23 minutes. Avec le temps libre, le temps de transport est le seul à augmenter, de 17 minutes par jour.⁵¹

⁵¹ www.lemonde.fr

Qualification des relations sociales des enquêtés

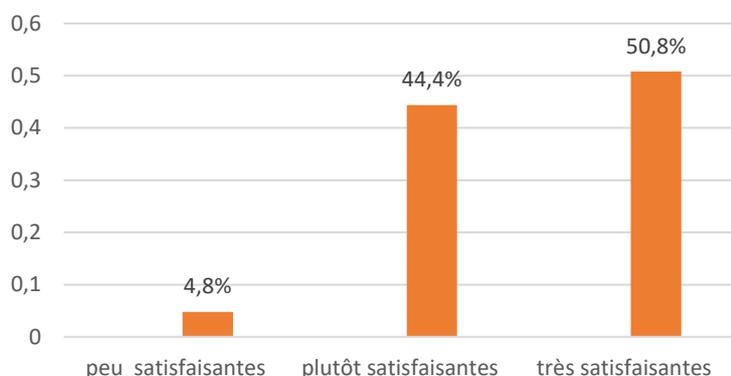


Figure 59: Les relations sociales des enquêtés. Source personnelle. Réalisation

Camille LACLAVERE

50,8 % décrivent leurs relations de très satisfaisantes, 44,4% des sondés ne sont pas pleinement enthousiastes de ces relations sociales. Ainsi si pour la majorité des enquêtés (45 %) leurs échanges sont très ou plutôt appréciables grâce à « un village familial qui facilite les relations » « des rapports de voisinage forts », 15 % estiment que leurs « horaires professionnels compliquent les relations familiales ».

c) Les relations intergénérationnelles

Façon dont les enquêtés définissent les relations intergénérationnelles

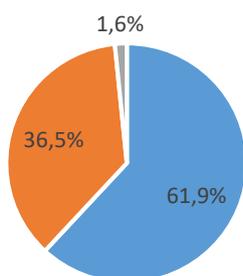


Figure 60: la définition des relations intergénérationnelles selon les enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE

Pour orienter les enquêtés, nous leur avons proposé une définition de l'intergénérationnel qui est la suivante : « On définit les relations intergénérationnelles par " tout ce qui concerne les relations entre générations". ». Volontairement, nous sommes restés vague sur la définition de ce terme. Le but étant de laisser la population définir par elle-même ce que

les relations intergénérationnelles représentent pour elle.

Pour 61,9 % et 36,5% de la population, les relations intergénérationnelles sont respectivement importantes et très importantes. Pour elle, c'est la possibilité pour une majorité « d'échanger des savoirs (40 %) », de « s'apporter de l'entraide » (25 %) et de « rencontrer des nouvelles personnes » (16 %). Nous supposons donc que ces individus pratiquaient déjà de l'intergénérationnel, mais ne l'avait peut-être pas identifié comme tel jusqu'à présent.

Répartition des enquêtés selon si ils ont selon eux déjà pratiqué des activités intergénérationnelles

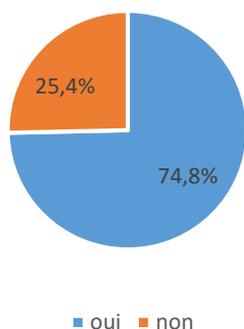


Figure 61 : Les pratiques intergénérationnelles et les enquêtés. Source personnelle. Réalisation : Camille LACLAVERE

D'ailleurs, les enquêtés déclarent à 74,4 % « avoir déjà pratiqué des activités « intergénérationnelles ». Parmi les 25,4 % des interrogés qui déclarent ne pas en avoir pratiqué, 10% ont répondu « *par manque de temps* » 9% « *n'ont pas eu d'occasions* » et 6% « *ne sont pas intéressés* » par ce genre de relations

Types d'occasions qui ont provoqué des relations intergénérationnelles pour nos enquêtés

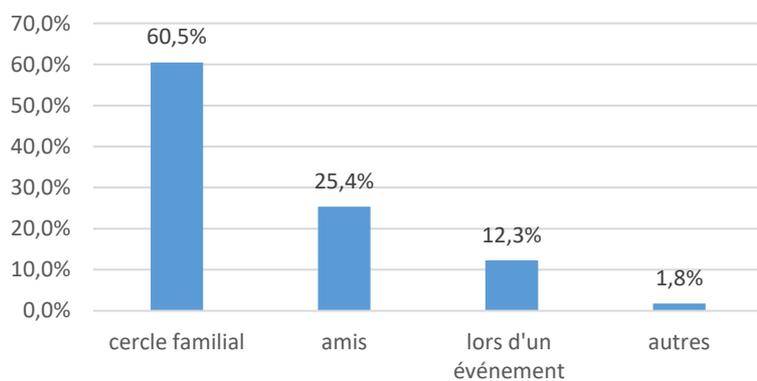


Figure 62: les occasions de pratiquer l'intergénérationnel pour nos enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE

Lorsque on questionne les enquêtés sur la nature de leurs relations intergénérationnelles, nous nous apercevons que pour la grande majorité des enquêtés (60 %) c'est le cercle familial qui provoque ces dernières.

Ces résultats-là sont difficilement interprétables. Si pour les 37,4% des interrogés, ces pratiques semblent volontaires (entre amis, lors d'un événement),

on ne peut savoir ce qu'il en est pour le cercles familial . Celles-ci peuvent se pratiquer autant intentionnellement que par obligation.

En outre parmi les activités auxquelles les Saubenois seraient prêts à participer, les activités sportives et les activités culturelles et manuelles sont majoritairement mises en avant. Nous pouvons rapprocher ces résultats tout d'abord avec la question sur la pratique des loisirs des

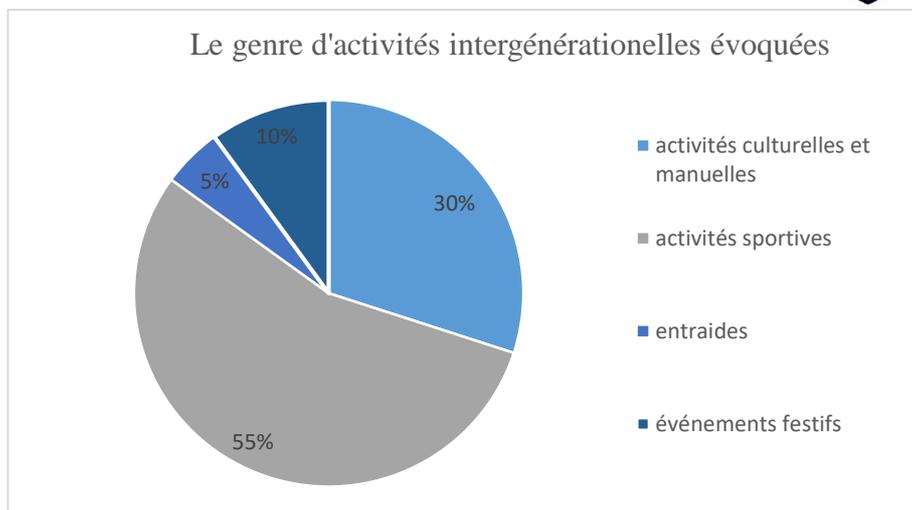
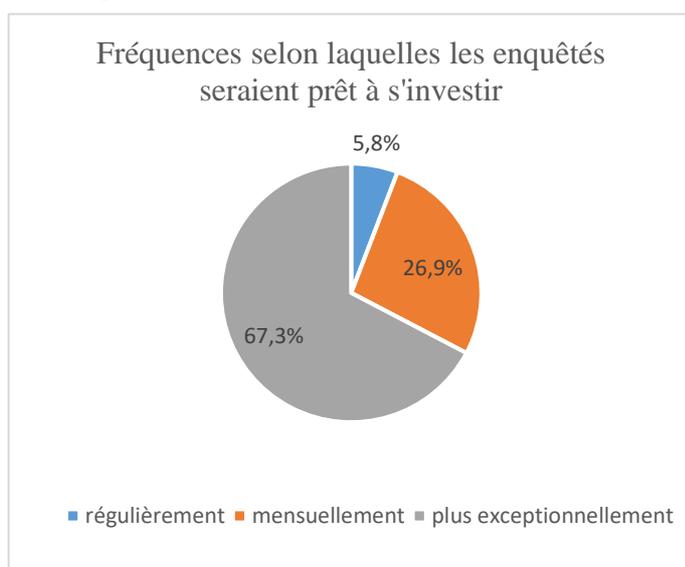


Figure 63: Les activités intergénérationnelles évoquées par les enquêtés. Source personnelle.

Réalisation Camille LACLAVERE

saubenois qui y attachent une certaine importance comme nous avons pu le constater. Ensuite, il existe à Saubens un tissu associatif important, qui peut expliquer la forte demande de ce genre d'activités.

A la question : A quelles fréquences pourriez-vous vous investir dans des activités intergénérationnelles ?



67,3 % sont prêt à y participer de façon plus « exceptionnelle » et 26,9% de façon mensuelle. Nous pouvons en déduire que même si les Saubenois sont prêts à s'investir dans les pratiques intergénérationnelles, ils ne sont pas encore prêts à y accorder beaucoup de leur temps libre.

Figure 64: L'investissement des enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE

Conclusion

Finalement, les réponses à ce questionnaire démontrent que les saubenois accordaient une place importante à leurs hobbies, aux activités de loisirs, et que leurs relations sociales avaient été plutôt satisfaisantes grâce à « l'esprit du village » aux « relations de voisinage ». Concernant les pratiques intergénérationnelles, la majorité des interrogés y accordent de

l'importance et l'ont déjà pratiqué que ce soit dans le cadre familial ou à l'extérieur. Cependant, ces propos sont à nuancer, puisqu'ici rien ne nous permet de comparer les pratiques intergénérationnelles qui se font de manière involontaire comme par exemple : les relations familiales, la pratique de sport en club et celles que l'on effectue de manière intentionnelle tels que la participation à des événements dédiés à ces échanges.

Enfin les enquêtés sont prêts à s'investir dans des actions intergénérationnelles, mais de façon ponctuelle voir occasionnelle. Ces résultats sont intéressants à interpréter, surtout lorsque nous les rapprochons de quelques analyses ou enquêtes sur le plan national dont nous avons étudié le contenu.

Ainsi d'après les enquêtes menées par les bureaux d'études de la Silver-économie ou encore Kantar, « les Français estiment que leurs relations intergénérationnelles sont moins fortes qu'avant » mais 82% « continuent à pratiquer de l'intergénérationnel » selon l'enquête menée par le silver-économie.

Suite à la mise en place de ce questionnaire, il s'agissait de réfléchir à une action s'intégrant dans le projet social de la commune et réunissant toutes les conditions nécessaires à la mise en place d'un projet intergénérationnel.

Nous avons mis en relation les réponses que nous ont apportées d'une part les seniors de la commune et d'autre part, les habitants de moins de 65 ans questionnés sur les pratiques intergénérationnelles. Ceci nous a permis de dresser un véritable état des lieux sur la question de l'action sociale à l'intérieur de Saubens.

Par conséquent, nous avons pu relever plusieurs enjeux sur la commune de Saubens :

- Réunir des générations qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer.
- Participer à l'intégration des habitants qui se sentent socialement isolés.
- Etablir un projet pérenne sur la commune qui occasionnerait des rencontres intergénérationnelles sans forcément que ce soit de façon organisée.
- Accompagner les seniors de la commune en maintenant leurs autonomies.

3.3) De l'idée d'un projet à sa réalisation

C'est, suite aux différents retours d'expériences que ce soit sur terrain, par internet ou via les différentes rencontres professionnelles (entretien avec la silver éco, différents partenaires), que la municipalité a souhaité réfléchir à la mise en œuvre d'un projet sous la forme d'une ou de plusieurs activités intergénérationnelles.



Figure 65 : Atelier équilibre des séniors de Saubens. Source : www.mairie.saubens.com

Pour donner suite aux objectifs que nous nous étions fixés face au projet social et aux maintiens en autonomie des seniors de Saubens, nous avons souhaité allier activités intergénérationnelles et pratiques sportives.

En effet, les activités sportives ont la capacité d'apporter du lien social, d'entretenir les capacités physiques de chacun et de pouvoir facilement créer des liens intergénérationnels tout en pratiquant un loisir qui représente un bénéfice pour soi-même.

De plus, le maintien d'une activité physique dans la mesure du possible est vital pour le maintien en bonne santé des seniors, il permet de prévenir des conséquences des chutes. Selon une étude d'attitude prévention, les seniors de plus de 55 ans ont une activité physique trop faible par rapport à ce qui est conseillé : **« 3/4 des Français ont un niveau d'activité qui reste encore loin des 10 000 pas quotidiens à atteindre pour se maintenir en forme et préserver sa santé » évoque cette même étude.**

Enfin au vu de notre projet social et de l'attention particulière que nous portons aux seniors, la mise en place d'une activité sportive pérenne, qui viendrait compléter l'équilibre l'activité d'équilibre existant à Saubens, nous a semblé tout à fait adaptée.

La procédure

C'est après avoir procédé un diagnostic et repérer plusieurs retours d'expériences, que nous nous sommes arrêtés sur la mise en œuvre d'un parcours de santé « inter – générations ».

Plusieurs éléments nous ont orientés vers cette décision. D'abord, le désir de relier cette action au projet de résidence seniors afin de favoriser l'intégration de nos futurs résidents et d'éviter que ceux-ci se trouvent cloisonnés uniquement côtoyer des personnes du même « âge ». Ensuite, le fait de vouloir prolonger notre action et d'avoir la possibilité de concrétiser celle-ci la rendre visible et l'inscrire dans un espace local pratiqué par tous. Il se trouve que nous avons à



Figure 66 : Un exemple de parcours. Source : www.geroumouv.fr

disposition un espace situé à proximité de la future résidence seniors. Espace inutilisé en partie, initialement prévu pour la création d'un jardin citoyen, (nous verrons par la suite que celui-ci peut également s'envisager comme intergénérationnel), l'idée étant de rattacher cette infrastructure au projet du jardin.

Au vu de ces dispositions, nous nous sommes donc dirigés vers des parcours de santé. Ceux-ci ont plusieurs avantages : d'une part, ils peuvent être utilisés de façon autonome sans forcément l'accompagnent constant d'un professionnel. D'autre part, ce genre d'installation s'intègre facilement dans l'espace public et peut servir également d'un espace de détente, de convivialité et de loisirs pour toutes catégories d'âge confondus. Finalement, nos retours d'expériences nous ont permis de constater que ce genre de parcours sportifs favorisait les rencontres entre générations. En effet celui-ci peut être utilisé par les personnes âgées, les enfants et les parents accompagnant.

C'est pour toutes ces raisons que nous nous sommes arrêtés sur un tel projet. A partir de cela il nous a fallu établir un budget prévisionnel, pour : la mise en place du parcours de santé, le matériel et le budget de fonctionnement qui comptabilise l'entretien des modules sur l'année, celui du terrain et l'emploi d'au moins un animateur occasionnel. Malheureusement la temporalité de notre mission, ne nous a permis que d'arriver à cette phase de l'action.

Néanmoins, nous avons pu réaliser un pré-projet et donner les orientations à suivre dans la perspective de la mise en œuvre de celui-ci.

L'élaboration :

La réalisation d'une telle action, après validation en Conseil municipal, sera soumise le projet à un marché public pour choisir l'entreprise qui sera susceptible de répondre à la meilleure offre. Cette démarche est essentielle dans la mise en œuvre d'un projet tel que celui-ci. Néanmoins, nous avons eu l'occasion de notre côté de prospecter et de rencontrer des professionnels qui tendraient à répondre à nos attentes : la scop « géromouv ». Celle-ci a pu nous faire part des réalisations possibles sur le terrain et nous apporter l'expertise dont nous avons besoin.

« La Société Coopérative et Participative (SCOP) GEROMOUV' a été créée le 1er septembre 2015. Elle est née de la rencontre d'Isabelle Poujoula et Christine Gaudichon qui ont souhaité construire un projet ayant pour objectif d'agir contre la perte d'autonomie du public senior. »⁵²

Géromouv conçoit des modules qui aident au maintien en forme grâce à des parcours de santé bien être adapté aux seniors. De plus, tous ces modules sont réalisés à partir de bois de robinier, un matériel naturel et recyclable. Nous avons donc rencontré Isabelle Poujoula, fondatrice de la SCOP GEROMOUV, avec qui nous avons pu imaginer l'intégration de ce projet. Avec ces professionnels, nous avons également abordé les aspects techniques de cette action, notamment l'importance du lancement du démarrage de ce projet si jamais il devait être réalisé. Il se trouve que même si ce genre de parcours se suffisent à eux même, une animation ponctuelle est essentielle pour fidéliser les séniors. Il est donc primordial de budgétiser cette partie animation avant la mise en place ce projet.



Figure 67 : Démonstration de l'utilisation d'un parcours geromouv. Source : www.geromouv.fr

52

Ci-joint un plan aérien, avec la future implantation de nos projets.

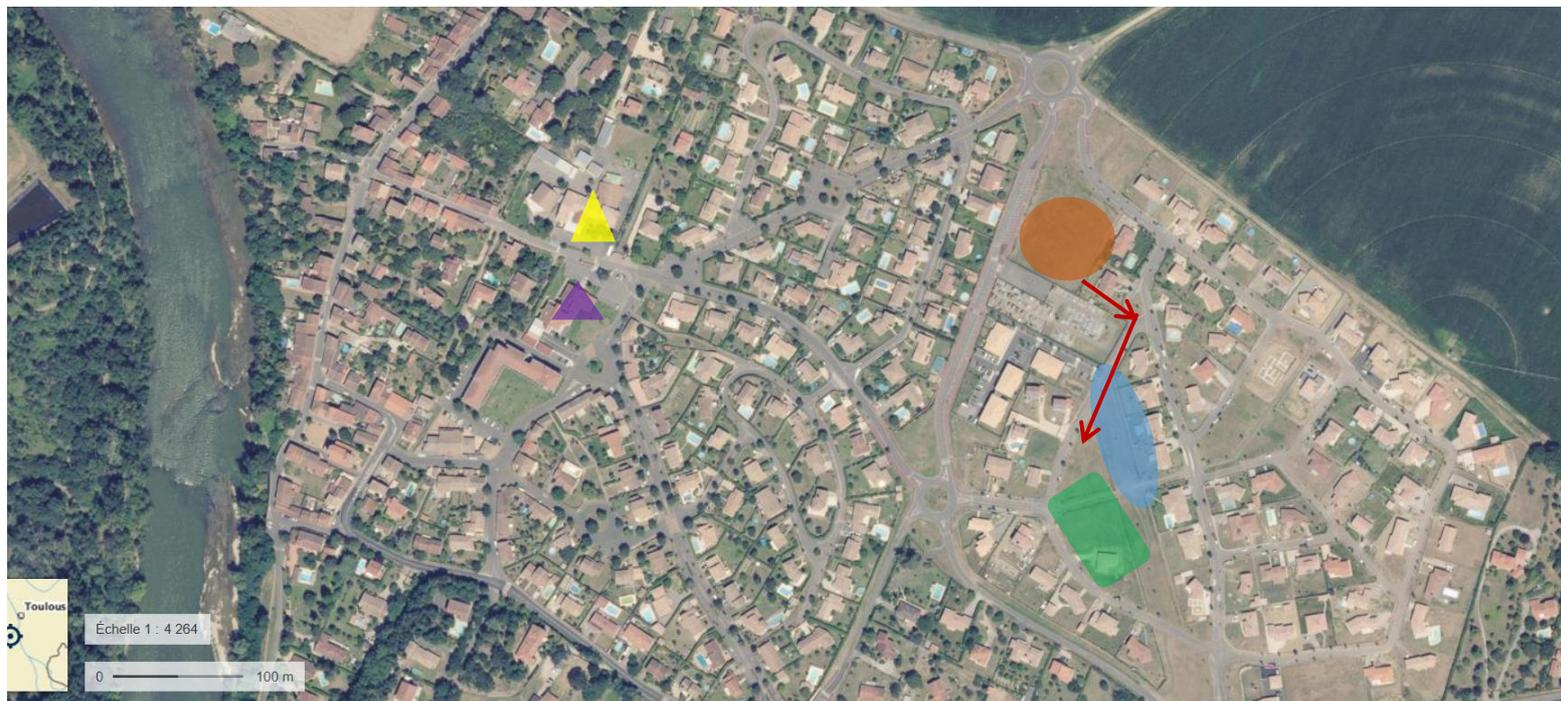


Figure 68 : Plan aérien de Saubens. Source : Google earth

Parcours Géromouv :  Résidence séniors :  Jardin participatif :  Ecole :  Mairie : 

Le projet a été réfléchi de sorte que tous ces équipements soient facilement accessibles à pied. Par exemple, 300m sépareront la résidence senior du potentiel parcours sportif et du jardin participatif. Ces équipements se trouveront d'ailleurs à 10 min à pied du centre-ville comprenant la mairie et l'école.

Si ce projet aboutit et que la municipalité choisit de procéder à la mise en œuvre de ce parcours, une fois le projet lancé, la communication est une autre étape essentielle quant à la réussite de celui-ci.

La communication

La communication est primordiale quant à la mise en œuvre d'une telle réalisation, surtout lorsque celle-ci est prévue sur un espace peu investi par la population.

Celle-ci peut commencer en amont de son lancement. Selon le budget attribué à cette communication, nous pouvons établir un plan de communication afin d'atteindre le plus de population possible. Il s'agit là, de songer aux supports, aux modes de diffusion et aux quantités nécessaires. Pour communiquer sur un telle entreprise, une réunion publique pourrait être organisée au sein de la mairie, organisée en partenariat avec la scop Géromouv. Enfin un événement festif pour l'inauguration de ce parcours peut également être prévu.

Au-delà de la phase communication, l'évaluation du projet est tout aussi importante, elle permet de rendre compte de celui-ci.

L'évaluation d'un projet

Afin de prendre du recul sur le projet et de regarder dans quelles mesures les objectifs ont été atteints, l'évaluation est une étape primordiale à prendre en compte. La première évaluation peut se faire au bout d'un an du lancement du parcours et de sa mise en œuvre. En effet, elle permet de mettre en avant les forces et les faiblesses du projet. Elle met également en avant les compétences mobilisées et permet de faire un bilan avec les partenaires avec lesquels nous avons travaillé et enfin de déterminer les objectifs et faire le constat sur les points d'amélioration à prendre en compte pour les prochaines actions. Cette évaluation peut se faire sur plusieurs formes.

Pour la mise en place du projet Géromouv, des entretiens sous la forme de témoignages vidéo des utilisateurs et des animateurs peuvent s'avérer être une solution pertinente.

Les limites

Malgré la volonté de mettre en œuvre un tel projet, il reste important d'en évaluer ces limites.

Ainsi, pour un parcours de santé tel que celui-ci, on peut s'attendre à plusieurs choses :

- Le fait qu'il soit en extérieur, et peut donc le rendre saisonnier, ici la municipalité doit être vigilante, il faut par exemple trouver une solution de repli notamment pour l'hiver. La maison des aînés peut être une solution.
- La possibilité que les différentes catégories d'âges ne succèdent et ne se rencontrent pas.

C'est pourquoi l'animation de cet endroit doit être assurée de façon régulière. On peut par exemple imaginer des actions organisées entre l'école et l'association le club des aînés.

En définitive, au regard du projet social de Saubens, porter une évaluation à l'étendue de celui-ci pourrait apporter une plus-value au projet social et évaluer la cohérence à long terme sur le territoire.

3.4) Proposition d'une piste d'action, le jardin citoyen comme vecteur de tissu intergénérationnel

Comme présenté sur le schéma vu précédemment, la mise en œuvre d'un jardin citoyen est prévue à côté de la future résidence seniors. S'il est attendu qu'une partie de celui-ci soit destinée à être utilisée par les membres de l'espace jeune de Saubens, on peut imaginer qu'une autre partie soit utilisée à des fins intergénérationnelles.

Celui-ci permettrait de valoriser et faire connaître le parcours de santé s'il se met en œuvre. De plus, cela donnerait la possibilité de diversifier l'offre des activités possible sur Saubens et serait une occasion supplémentaire de fédérer la population du territoire. En pratique, il s'agirait de proposer aux seniors de la commune, de partager un moment autour du jardinage avec des enfants, dans le contexte de l'école et du temps d'activité périscolaire par exemple.

Les buts que permettre d'atteindre la mise en place d'un jardin citoyen intergénérationnel sont nombreux :

- Transmettre des savoirs entre des personnes de différentes générations.
- Renforcer et tisser des liens sociaux à travers une activité que tout le monde peut faire et qui ne demande pas forcément de capacités spécifiques
 - Pour les seniors :
 - Leur permettre de travailler leurs sens et leurs mémoires à travers un jardin sensoriel et à travers le partage de leurs expériences personnelle et de leurs savoirs
 - Permettre à une catégorie de population susceptible d'être seul de sortir de leurs isolements.
 - Renforcer leurs autonomies motrices
 - Pour les enfants :
 - Permettre de découvrir de nouvelles notions autour du jardinage
 - Partager des moments conviviaux avec des personnes d'une autre génération que la leur.

Somme toute, cette idée de jardin intergénérationnel pourrait totalement s'intégrer à l'environnement. Cependant ici encore, une telle action ne peut vivre sans animation et un grand investissement de la part des initiateurs.

Finalement à travers le suivi d'un tel projet, nous constatons que la seule volonté de l'équipe municipale est loin d'être suffisante.

Malgré un taux de réponses faibles face à cette enquête, nous avons pu observer à travers la politique participative de Saubens, que les habitants ont l'habitude de s'impliquer dans la vie du territoire. Leurs implications dans les autres formes d'outils participatifs, tels que les réunions de quartiers par exemple le démontrent bien.

Après réflexion, c'est peut-être la façon dont s'est déroulé l'enquête (par internet) qui n'a pas permis de mobiliser autant de personnes que nous l'aurions souhaité.

Toutefois, au-delà des réponses obtenues, lorsque l'on souhaite mettre en place un projet, le potentiel local (humains ou financiers) et son intégration dans son environnement dépend fortement de sa réussite.

L'enjeu dans la mise en place d'un projet intergénérationnel tel que celui dans cette étude, réside surtout dans le fait que celui-ci soit accessible socialement, spatialement et attractif pour tous.

Pour garantir son succès, le projet doit être susceptible de mobiliser la participation des différents groupes d'âge, et cela, de façon durable.

Enfin, il est essentiel de pouvoir ancrer cette action au territoire et éviter qu'elle soit déconnectée des projets de la commune. Par exemple mener des actions entre l'école et les seniors de la commune permettrait d'intégrer pleinement le projet au territoire.

Ainsi, comme nous avons pu le constater ce projet de parcours de santé intergénérationnel comporte des limites. Cependant, celui-ci tendrait à bien s'intégrer dans le territoire :

- Il se trouverait à 10 min à pied du centre-ville
- Il serait accessible à pied
- Il se trouverait à proximité de la future résidence seniors

CONCLUSION

Au sein d'une société, où les changements sociaux et la démographie ne cessent d'évoluer, la prise en compte de l'action sociale devient fondamentale. C'est notamment la montée de l'individualisme qui a fait changer la prise en compte de la solidarité, passant d'un modèle de prise en charge familiale à un modèle de prise en charge étatique. Le vieillissement de la population amène également de nouveaux enjeux, auxquelles les collectivités ont tendance à répondre selon leurs capacités et leurs volontés.

Néanmoins, il semblerait que cette politique soit mise en pratique différemment selon les territoires auxquels elle est confrontée.

D'ailleurs, les territoires du périurbain en sont un exemple pour analyser les problématiques concernant les besoins sociaux, la prise en compte de ces derniers se fait souvent de façon inégalitaire.

Comme présenté dans cette étude, il existe aujourd'hui une multitude d'outils pour répondre aux besoins de chaque catégorie d'âges.

De la mise en place de la démocratie participative aux pratiques intergénérationnelles, la municipalité de Saubens illustre bien de quelle façon peuvent être mises en place ces politiques sociales.

Ces politiques tentent d'une part de répondre à la conjoncture actuelle du territoire et notamment celles du « bien vieillir » et d'autre part de garantir le confort et le bien-être des habitants.

L'objet de ce mémoire était double : d'une part savoir comment une commune périurbaine pouvait être dynamisée devenir plus attractive pour ses habitants et leur donner envie d'y rester, ou mobiliser des ménages pour s'y installer, d'autre part rendre compte des besoins des seniors et de la façon dont ils peuvent être considérés.

Ainsi, plusieurs éléments peuvent être retenus de l'analyse de notre étude :

Impliquer les habitants dans leurs territoires est important pour comprendre leurs besoins et y répondre au plus juste.

Bien qu'il soit important de mettre en avant les pratiques intergénérationnelles, le seul désir de cette mise en place ne suffit pas, l'implication des habitants est toute aussi importante.

Actuellement bien que la commune de Saubens porte un véritable projet social, tout l'enjeu réside dans la faculté de rendre ce projet pérenne. De la sorte, la municipalité doit en assurer un suivi important et une évaluation pour pouvoir porter ce projet et en retirer des résultats positifs quant à une vie économique et sociale dynamique dans la commune.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages :

- ALAYRAC.G (1989), « Saubens, histoire d'un village en pays Toulousain ». Editeur mairie de Saubens ,147p
- CHARMES.E(2011), « La ville émietté : essai sur la clubbisation de la ville urbaine ». Puf , la ville en débat , 263p
- CHAPON.P(2013), « Bâtir une ville pour tous les âges ». La documentation française,126p
- COUM. D (2006). « La famille change-t-elle ? ». Eres,125p
- DAVEZIES. L (2012), « La croissance contre l'égalité territoriale ». La crise qui vient : la nouvelle fracture territoriale, Edition Seuil, pp.79-99
- GUERIN, S. (2009), « L'habitat comme enjeu ». La société des séniors. Editions Michalon, pp143-156
- MALKI .M (2003), « L'intergénération : une démarche de proximité ». La documentation française,156p

Articles :

- AVENEL.C(2015), « Enjeux et impact de la réforme territoriale sur la mise en œuvre des politiques sociales » Document de travail, p1-20.
- ATTIAS-DONFUT .C et DAVEAU. P (2004), « Autour du mot génération » in recherche et formations n°45, p101-113
- BACCONIER-BAYLET.S et THOUZELLIER .C (2011), « Vieillir en maison individuelle dans les espaces périurbains toulousains » in Revues Géographiques des Pyrénées et du Sud-Ouest n° 31, p29-41.
- BERGER.M ,ROUGE .L,THOMANN.S et THOUZELLIER.C(2010), « Vieillir en pavillon : mobilités et ancrages des personnes âgées dans les espaces périurbains d'aires métropolitaines(Toulouse,Paris,Marseille).Espace, population et société,n°2010-2012 [en ligne] (page consultée le 06 /05/17)<https://eps.revues.org/3912>
- BERTRAND.N et MARCELPOIL. E (1999), « Le périurbain ou l'émergence de nouveaux territoires » in Ingénieries EAT n°17, p 61-67

- COPEE.C et LAHAYE. W (2015), « De l'évolution des modèles familiaux aux entraides générationnelles » Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles, p1-14
CORGET.R et POCHET.P(2010), « Entre « automobilité », proximité et sédentarité ». Espace, population et société n°2010-2012 [en ligne] (page consultée le 08 /05/17)
- DUTHEIL.N(2003), « L'action sociale des communes de 100 à moins de 5000 habitants » in Etudes et Résultats n°271, p1-8.
- JEAN. Y et CALENGE .C (2016), « Espaces péri-urbains au-delà de la ville et de la campagne ? » Problématiques à partir d'exemples pris dans le centre –ouest in Annales de géographie n°596, p. 389-413
- MOTTE-BAUMVOL.B(2008), « L'accès des ménages aux services dans l'espace périurbain francilien ». Strates, n°14[en ligne] (page consultée le 20 /04 /17) p149-164
<https://strates.revues.org/6715>
- UCP : le mouvement social des aînés (2011), « Tout âge confondus : l'intergénérationnel, une culture du vivre ensemble » in Balises n° 36, p3-28.

Etudes :

- Agence départementale d'information sur le logement de la Haute-Garonne (2015). « Les enjeux du logement liés au vieillissement de la population en Haute-Garonne : un éclairage à travers les conseils de l'ADIL 31
- Agence d'urbanisme de la région Angevine (2011). « Enquête « la ville toujours plus loin ? » ».12p
- Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (2001). « L'évolution des relations entre générations dans un contexte de mutation du cycle de vie ». 130p
- Datar (2010). « La prospective d'un tiers espace, le périurbain ». Prospective périurbaine et autres fabriques de territoires. Territoires 2040. Datar pp.19-61
- Eneil Conseil (2017). « Mission d'accompagnement à la réalisation du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public de la Haute-Garonne ».38p
- Entretien du certu (2012). « Dix réflexions sur la mobilité en périurbain ».35p
- KEMPENAR C (2016). « Entre vœux pieux et réalité socio-économiques, quelles perspectives de développement sur le Muretain? »33p

- Le Certu (2000). « La mobilité des personnes âgées, analyse des enquêtes ménage déplacements »49p
- Le collectif « combattre la solitude » (2011). « Isolement et vie relationnelle » 20p
- Observatoire national de la pauvreté de l'exclusion sociale (2013). « Penser l'assistance ».97p
- Union Nationale des centres communaux d'action sociale (2007). Quelles actions sociales pour les petites communes ? ».20p

DOCUMENT D'URBANISME

- PLU de la commune de Saubens
- SCOT du grand sud toulousain

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	2
REMERCIEMENT	3
RESUME.....	4
GLOSSAIRE.....	5
INTRODUCTION.....	6
PARTIE I : Contexte social et sociétal de l’action sociale en commune péri-urbaine	8
Introduction.....	8
I) Les besoins sociaux.....	10
1.1) Comment les définir ?.....	10
1.2) L’évolution des besoins sociaux de 1945 à nous jours.....	11
1.3) La prise en compte des besoins sociaux en milieu péri-urbain.....	13
a) Son organisation	13
b) Le Département, mal aimé de la réforme territoriale.....	15
II) Les besoins sociaux des habitants du périurbain	17
2.1) Les services dans les milieux péri-urbains.....	20
III) Une catégorie d’habitants du péri-urbain : les personnes âgées.....	22
3.1) Un nouveau profil	22
3.2) Les séniors et le péri-urbain	24
3.3) La mobilité des personnes âgées en milieux péri-urbain	26
3.4) L’habitat, un défi pour les collectivités.....	27
3.5) L’enjeu de la vieillesse pour les politiques publiques.....	30
a) Une prise en compte tardive.....	30
b) Le maintien des seniors par l’activité	32
PARTIE II : Saubens, une commune résidentielle mais une réelle volonté politique sociale .	33
I) Présentation du terrain d’étude.....	34
1.1) Une situation géographique interstitielle	36
1.2) Un profil de population particulier	37
a) Les services et les équipements de Saubens	41
b) Une commune conservant sa ruralité.....	42
c) Une commune résidentielle.....	43
II) Saubens, une volonté de politique sociale et participative	47
2.1) Une volonté de démocratie participative	47
2.2) La volonté politique sociale de Saubens	48
PARTIE III : L’Intergénérationnel, vers un outil de réponse territoriale.....	57
Introduction.....	57
I) Définition et caractéristiques.....	59
1.1) La notion de génération	59
1.2) L’intergénérationnel, d’une pratique ancienne à sa renaissance.....	60
1.3) La Solidarité intergénérationnelle régulée par les politiques publiques	62
II) La démocratie participative.....	64
2.1) Comment intervient-elle sur les pratiques intergénérationnelles ?.....	64
2.3) La consommation locale, éléments de solidarité	65
III) Des besoins aux projets	66
3.1) Contextualisation de la mission et méthodologie	66
a) Méthodologie de l’enquête	67
b) L’élaboration des questions	68
c) La présentation du questionnaire	69

3.2) L'Analyse.....	70
a) Le profil des enquêtés.....	70
b) Les relations sociales.....	72
c) Les relations intergénérationnelles.....	74
3.3) De l'idée d'un projet à sa réalisation.....	78
3.4) Proposition d'une piste d'action, le jardin citoyen comme vecteur de tissu intergénérationnel.....	83
CONCLUSION.....	85
BIBLIOGRAPHIE.....	87
TABLE DES MATIERES.....	90
TABLE DES CARTES ET DES FIGURES.....	92
ANNEXES.....	95
Annexe 1 : Questionnaire séniors.....	95
Annexe 2 : Résultat du questionnaire des séniors.....	102
Annexe 3 : Flyer « Vivre à Saubens ».....	108

TABLE DES CARTES ET DES FIGURES

Figure 1 : Un bureau de bienfaisance dans les années 1900 . Source : mediacahe.com	8
Figure 2 : La pyramide de Maslow . Source : www.marketing-étudiant.fr	10
Figure 3 : l'évolution de la famille.	11
Figure 4 : Le ccas de Muret en Haute-Garonne. Source PERSONNELLE, réalisation Camille Laclavere	14
Figure 5 : Vue aérienne de Saubens, une commune périurbaine. Source : WWW.MAIRIE-SAUBENS.COM.....	17
Figure 6: La périurbanisation toulousaine. Source : google Earth.....	18
Figure 7 : Les commerces en péri-urbain. Source personnelle : réalisation Camille Laclavere	19
Figure 8 : Niveau de services et densité de population en grande couronne francilienne en 1999. Source : L'accès des ménages aux services dans l'espace péri-urbain francilien. Motte-Beauvol B.	20
Figure 9 : Les petits commerces de Saubens , coexistent tant bien que mal... . Sources : Camille LACLAVERE	20
Figure 10 : types de commerçants manquant à la commune de Saubens selon les Saubenois. Source : réalisation Camille Laclavere.....	21
Figure 11 : Bus de transport à la demande : le TAM-TAM. Source : www.mairie-muret.fr ..	26
Figure 12 : maisons individuelle, rue des feuillantines à Saubens. Source personnelle Camille LACLAVERE	28
Figure 13 : l'adaptation du logement des Saubenois. source : réalisation Camille Laclavere.	28
Figure 14 : l'adaptation du logement des saubenois suite. source : réalisation Camille Laclavere	29
Figure 15 : Exemple de résidence séniors à Salies du Salat. Source : www.seniorale.com	29
Figure 16 : l'implication dans les associations. Source : réalisation Camille Laclavere	32
Figure 17 : les activités et les loisirs des séniors saubenois. Source : réalisation Camille Laclavere	32
Figure 18 : Situation de Muretain aggro par rapport à Toulouse métropole. Source : agglomuretain.fr	33
Figure 19 : Situation de la CAM par rapport au département de la Haute-Garonne. Source PERSONNELLE, REALISATION Camille LACLAVERE	33
Figure 20 : Entité paysagère de Saubens. Source : PLU SAUBENS.....	34
Figure 21: Situation de Muretain aggro par rapport à Toulouse métropole. Source : agglomuretain.fr	34
Figure 22 : Bergia J-M. Maire de la commune de Saubens. Source : www.mairie.saubens.com	34
Figure 23 : Le SCOT de la grande agglomération toulousaine. Source personnelle : Camille LACLAVERE	35

Figure 24: Organisation de la voirie sur Saubens. Source : PLU -Saubens	36
Figure 25: Les moyens de transports utilisés par les saubenois. Source personnelle : Camille LACLAVERE	36
Figure 26 : Evolution de la population saubenoise. Source personnelle : Camille LACLAVERE	37
Figure 27 : Vue aérienne de Saubens d'aujourd'hui. Source : googleearth	38
Figure 28: vue aérienne de Saubens en 1982.Source : Saubens histoire d'un village en pays toulousain	38
Figure 29: Les catégories d'âges des saubenois. Source : Camille LACLAVERE	38
Figure 30 : Composition des ménages saubenois. Source personnelle : Camille LACLAVERE	38
Figure 31 : Indice de vieillissement sur les communes de la CAM en 2010. Source : Entre vieux pieux et réalité économique, quelles perspectives de développement pour le Muretain, kempenar.C	39
Figure 32 : Les séniors par grandes tranches d'âges. Source : INSEE. Réalisation : Camille Laclavere	40
Figure 33 : revenu médian par unité de consommation. Source personnelle : Camille LACLAVERE	40
Figure 34: Les équipements et les services à Saubens. Source : PLU Saubens	41
Figure 35 : Localisation des terres agricoles de Saubens. Source : PLU Saubens	42
Figure 36 : Evolutions du nombre de constructions sur Saubens. Source : INSEE. Réalisation : Camille Laclavere	44
Figure 37 : catégorie professionnelle de la population. Source insee , réalisation Camille LACLAVERE	45
Figure 38 : Un conseil municipal des jeunes. Source : mairie de Saubens	47
Figure 39 : Une réunion de quartier. Source : www.mairie.com	47
Figure 40 : Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge. Source : INSEE. Réalisation : Camille Laclavere	48
Figure 41 : épicerie solidaire. Source personnelle : Camille LACLAVERE	50
Figure 42 : épicerie solidaire. Source personnelle : Camille LACLAVERE	50
Figure 43 : activité inter générationnelle. Source personnelle : Camille LACLAVERE	50
Figure 44 : Activité de la halte répit. Source personnelle : Camille LACLAVERE	50
Figure 45 : L'espace jeune. Source personnelle : Camille LACLAVERE	51
Figure 46 : La semaine bleue a Saubens. Source personnelle : Camille LACLAVERE	51
Figure 47 : Les activités équilibrées. Source : mairie de Saubens	52
Figure 48 : Schéma du projet social. Source personnelle : Camille LACLAVERE	52
Figure 49 : croquis de la maison des générations. Source : Maire Saubens	53
Figure 50 : Projet de la résidence seniors. Source : colomiers habitat	54

Figure 51 : un exemple de jardin participatif à Roques sur Garonne . Source personnelle : réalisation camille laclavere 55

Figure 52 : Une famille avec 4 générations. Source : www.bbc.com 57

Figure 53 : L'aide aux devoirs, entraide intergénérationnelle. Source : www.neee.info..... 61

Figure 54 : marche intergénérationnelle lors de la semaine bleue a Saubens. Source : la depeche.fr 65

Figure 55: les catégories d'âges des enquêtés. Source personnelle : réalisation Camille LACLAVERE 70

Figure 56: composition des ménages. Source personnelle : réalisation Camille LACLAVERE 71

Figure 57: catégories socio-professionnelles des enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE 72

Figure 58 : la pratiques des activités et des hobbies. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE 73

Figure 59: Les relations sociales des enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE 74

Figure 60: la définition des relations intergénérationnelles selon les enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE 74

Figure 61 : Les pratiques intergénérationnelles et les enquêtés. Source personnelle. Réalisation : Camille LACLAVERE 75

Figure 62: les occasions de pratiquer l'intergénérationnel pour nos enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE 75

Figure 63: Les activités intergénérationnelles évoquées par les enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE 76

Figure 64: L'investissement des enquêtés. Source personnelle. Réalisation Camille LACLAVERE 76

Figure 65 : Atelier équilibre des séniors de Saubens. Source : www.mairie.saubens.com..... 78

Figure 66 : Un exemple de parcours. Source : www.geroumouv.fr..... 79

Figure 67 : Démonstration de l'utilisation d'un parcours geromouv. Source : www.geromouv.fr 80

Figure 68 : Plan aérien de Saubens. Source : Google earth 81

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire séniors

Bien vieillir à Saubens

Bonjour, je m'appelle Camille et je suis étudiante dans l'aménagement du territoire. Dans le cadre de mes études, j'effectue un stage à la mairie, afin de réaliser un diagnostic social de la commune. C'est pourquoi, dans le but de mieux vous connaître, je vous propose de répondre à ce questionnaire.

L'objectif ce questionnaire est de cerner les besoins de nos Saubenois seniors afin de réfléchir à des orientations futures et des actions pour l'avenir.

- Prénom (facultatif)
- Nom (facultatif)
- Adresse (facultatif)

Pour chaque question, entourez la réponse qui vous correspond le mieux.

SITUATION DE VIE

- Dans quelle tranche d'âge vous situez -vous ?

65-70 ans

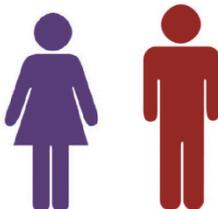
70-75 ans

75-80 ans

80-85 ans

+85 ans

- Etes-vous ? (Entourez)



- Vivez-vous ?

Seul(e)

En couple

Avec votre famille

Autres :

- Etes-vous **RETRAITE** ou **SALARIE** ?
- Quel est (ou était) votre emploi ?
- Sous quelle caisse de retraite / assurance maladie êtes-vous ?

LOGEMENT

- Etes-vous ?

Locataire

Propriétaire



Ou



- Le logement est-il adapté à vos besoins ? **OUI NON**
- Si non, pourquoi ? Trop grand - Difficile à entretenir - Difficulté à se déplacer à l'intérieur - Difficile d'accès- Autres :
- Envisageriez de changer de logement ? **OUI NON**
- Si oui, Pourquoi ?

VIE SOCIALE / RELATIONS SOCIALES

- Avez-vous des activités de loisirs /hobbies ? **OUI NON**



Chez vous ? **OUI NON**

Sur la commune ? **OUI NON**



A l'extérieur de la commune ?

OUI NON

Lesquelles ?

- A quelle fréquence estimez -vous avoir des relations sociales (divers échanges avec au moins une personne) ?

Au moins une fois par jour

Plusieurs fois par semaine

Une fois par semaine

Moins d'une fois par semaine

- Vivez-vous à proximité de votre famille (enfants - petits enfants) ?
- Vous arrive-il de vous sentir seul(e) ?

Très souvent

De temps en temps

Presque jamais

Jamais

- Ces relations sociales vous donnent le sentiment d'être ?

Pas du tout isolé

Peu isolé

Plutôt isolé

Très isolé

- Pour vous quelle est la cause de votre isolement ?

L'éloignement géographique

Le manque de moyens pour pouvoir se déplacer

Le manque de relations humaines

Autres :

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

- Etes-vous satisfait(es) du cadre de vie de la commune ?

Très satisfait

Plutôt satisfait

Peu satisfait

Pas du tout satisfait

- Comment concevriez -vous le développement de la commune ?
Pourquoi ?

MOBILITES ET TRANSPORTS

- Quels moyens de transports utilisez-vous quotidiennement ?



- Dans quelles situations éprouvez-vous des difficultés à vous déplacer ?

Faire les courses – Pratiquer des activités de loisirs – Se rendre vers des professionnels médicaux – Rendre visites à des proches

OFFRE DES SERVICES (médical et paramédical) ET COMMERCES :

- Etes-vous satisfait(es) des services et des commerces que proposent Saubens ?

Très satisfait	Plutôt satisfait
Peu satisfait	Pas du tout

- Où vous rendez-vous habituellement pour les services?

Saubens	Pins -Justaret	Roquettes
---------	----------------	-----------

Muret	Muret Agglo	Toulous e
-------	----------------	--------------

Les commerces ?

Saubens	Roquettes	Pins- Justaret
---------	-----------	-------------------

Muret	Muret Agglo	Toulouse
-------	----------------	----------

- Selon vous quels commerces, services manquent à Saubens?

ANIMATIONS ET FETE SUR LA COMMUNE :

Etes -vous satisfait(es) de l'animation (festivités, offres culturelles, etc ...) que propose Saubens ?

Pas du tout	Peu satisfait	Plutôt satisfait	Très satisfait
-------------	---------------	------------------	----------------

Lesquelles correspondraient le plus à vos attentes ?

IMPLICATION DANS LA COMMUNE

- Avez -vous connaissance des associations existantes sur Saubens ?
OUI NON, Si oui lesquelles ? (Citez si possible 5 associations)
- Etes-vous-même impliqué(e) dans une association ? **OUI NON**
- Si **OUI** laquelle ?
- Si vous en aviez la possibilité souhaiteriez-vous partager vos hobbies, votre passion ...avec d'autres personnes, d'autres générations ?

Oui avec plaisir	Non absolument pas
------------------	--------------------

- Si oui lesquelles ?
- Connaissez-vous l'instance participative, le cercle des sages ? **OUI NON**
- Auriez-vous des sujets à leur soumettre ?

MODE DE COMMUNICATION ET INFORMATIONS

Vous sentez-vous assez informés par ce qui se fait et ce qui se passe sur la commune de Saubens ? (Ateliers, associations etc ...)

Pas du tout informé

Peu informé

Bien informé

Très bien informé

Quels types d'informations supplémentaires aimeriez-vous avoir ?

De quelles façons ?

Y-a-t-il d'autres sujets sur lesquels vous voulez vous exprimer ?

Les questionnaires sont à retourner en mairie avant le 4 mai 2017.

Les résultats seront communiqués lors d'une restitution fin juin et par le biais de divers supports de communication (site internet, panneaux d'affichage ...)

Nous vous remercions d'avoir consacré du temps à ce questionnaire.

Annexe 2 : Résultat du questionnaire des séniors

Dans le cadre du diagnostic social de la commune de Saubens nous avons choisi de mettre en place un questionnaire destinés aux aînés de la commune. Celui-ci avait pour objectifs de nous aider à mieux les identifier et à connaître leurs pratiques de vie su Saubens.

Rappel de la méthodologie :

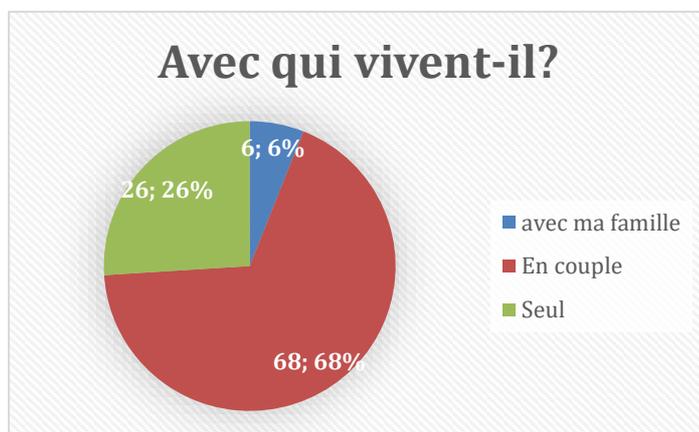
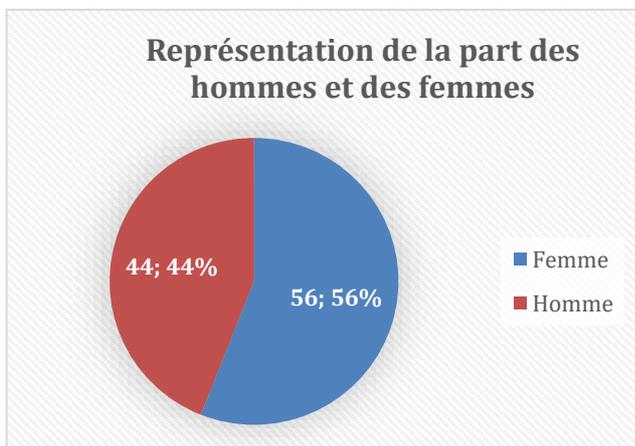
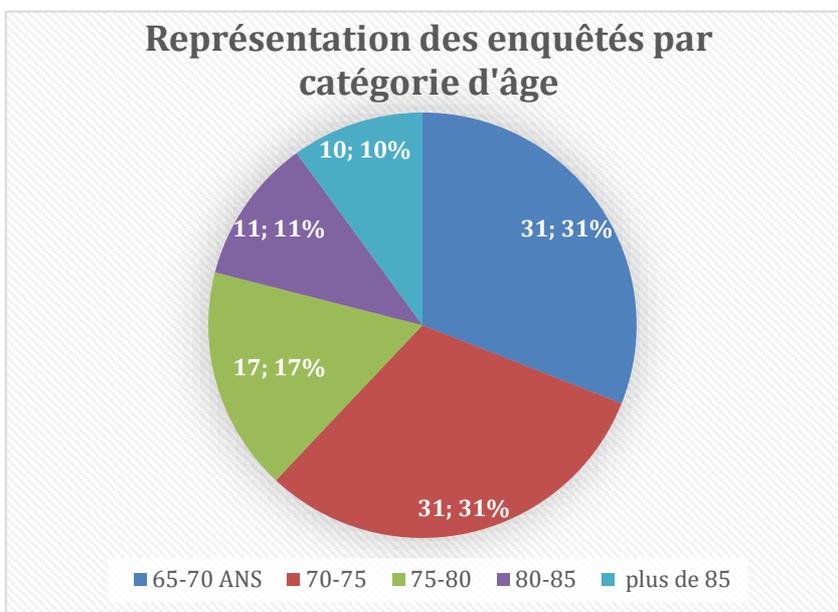
Pour concevoir ce questionnaire nous avons d’abord effectué un retour d’expérience à l’échelle intercommunale puis nationale. Ensuite nous avons selon les critères que nous recherchions établit une première ébauche de ce questionnaire. La forme des questions a également été réfléchi de sorte que leurs traitements soient efficaces et que l’on puisse ressortir des éléments pertinents.

Cette ébauche a ensuite été valider par Jean Marc Bergia. Pour terminer nous avons testé celui-ci sur un échantillon de population afin de voir si nos questions étaient pertinentes. Pour terminer nous avons procédé à l’impression.

Le profil des séniors :

Sur 100 enquêtés la catégorie les catégories les plus représentés sont celles entre 65 et 75 ans soit 62 % des personnes sondés. Les séniors ayant entre 80-85 ans et plus de 85 sont celles les moins représentés avec respectivement 11 et 10 %. Ces premiers résultats sont intéressant quant à notre

analyse En effet, on peut supposer que à partir de 80 ans soit ce que on appelle communément



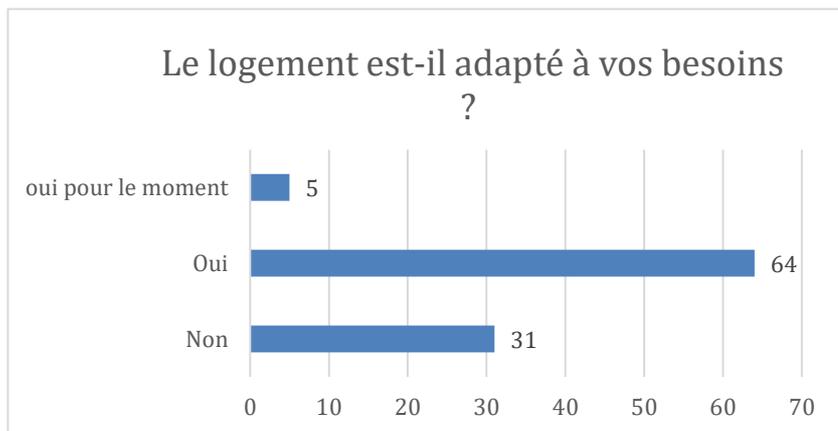
le grand âge , nos séniors se sentent moins concerné par la vie de la commune . « A quoi ça sert que je réponde à tout ça vu le temps qui me reste » ou encore « On est trop vieux pour tout ça occuper vous des jeunes ! » nous ont répondu certains enquêtés lors de nos rencontres. Ensuite nous pouvons constater que nous avons sondés plus de femmes que d’hommes. Ici deux hypothèses envisageable : soit cela représente bien la population de Saubens étant donné qu’il y a plus de femmes que d’hommes. Soit les femmes ont la parole plus facile et éprouve plus le besoin de s’exprimer ces propos sont bien sûr à nuancer

Le logement :

Nos séniors enquêtés sont très majoritairement propriétaire (96 propriétaire pour 4 locataire) . Rien de suprenant quant à ces résultats , puisque Saubens est une commune à caractère très résidentielle résidentielle avec 4 ménages sur 5 propriétaire en 2013 .

La majorité de nos enquêtés qu’il soit en couple ou avec la famille, vivent au moins avec une autre personne.

La question concernant leurs pratiques en matières de logement soulève bien des problématiques . En effet ,sur 100 enquêtés si 31 reconnaissent que leurs logement n’est plus adapté à leurs besoins seulement , 9 souhaitent en changer .



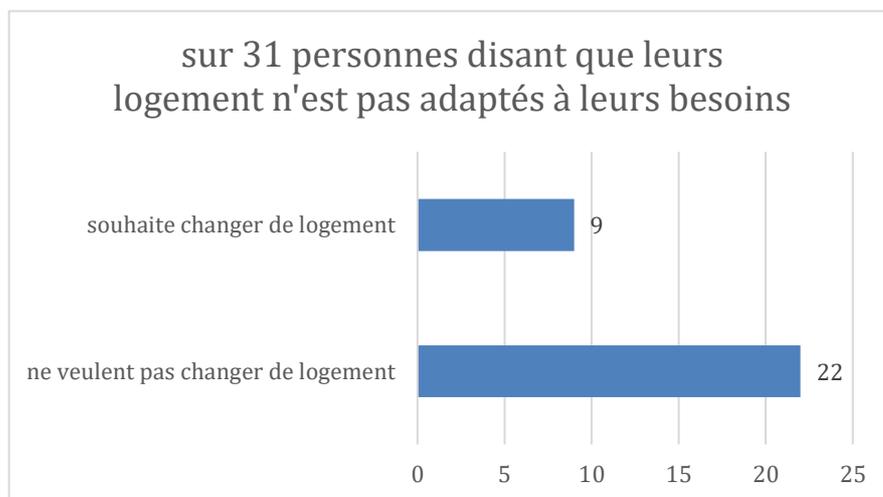
L’habitat est primordial dans la vie des aînés , vivre dans une maison ce n’est pas seulement l’habiter, c’est aussi une véritable notion du chez soi et de tout ce que cela comporte. D’ailleurs Leroy Merlin Source définit le chez soi comme « un lieu concret et

immatériel . Selon le groupe de professionnels il se compose de trois chez soi :

- Un chez soi social, porteur de la culture domestique
- Un chez soi discret , constitué de valeurs partagé par l’ensemble de personnes partageant un même espace (le couple, la famille ect)
- Un chez soi secret, qui n’appartient qu’a la personne qui le possède

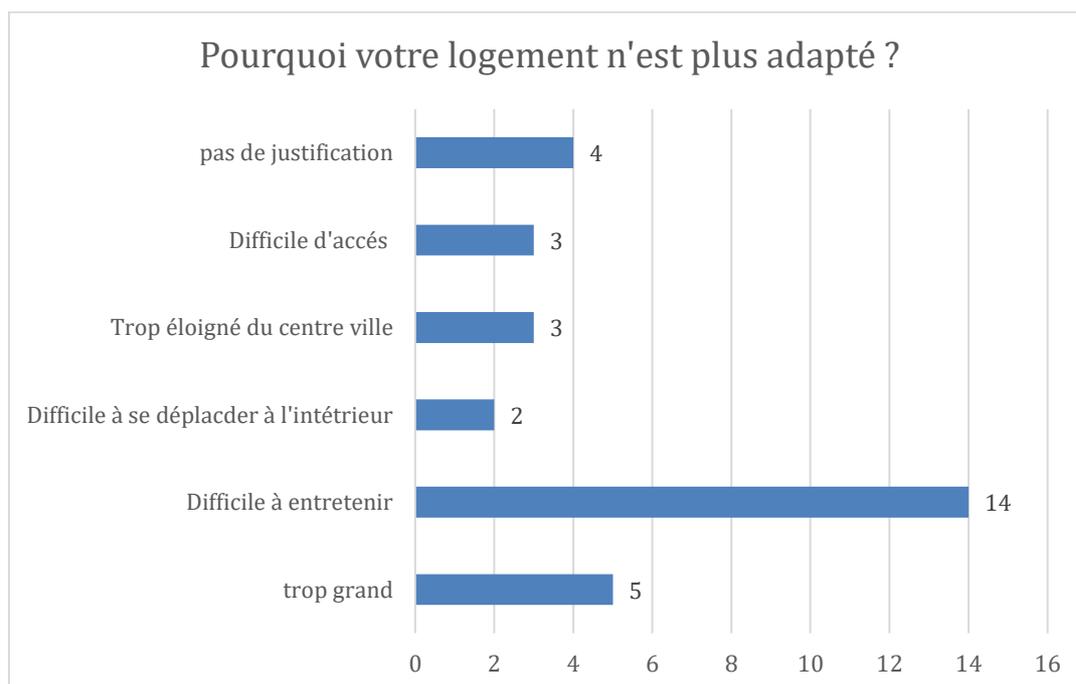
Souvent c’est l’aboutissement d’une vie de travail, le lieu où ils ont constitué leurs familles et ou ils ont construit tous leurs repères. Quitter cet endroit s’avère donc compliqué,

même si ils ont conscience que le logement n'est plus adapté à leurs besoin. A l'appartenance sentimentale pour son « chez soi » s'ajoute souvent la réticence à la vieillesse et à se projeter dans l'avenir qui peut expliquer ces résultats. Nous retrouvons alors confrontés à des



personnes dont le logement n'est plus adapté à leurs besoins pour les moments quotidiens de la vie mais qui ne sont pas prête pour en partir. En parrallèle sur les 69 personnes satisfaites de leurs logements , 12 songent tout de même à en changer à l'avenir. A l'unanimité c'est pour anticiper leur vieillissement qu'il évoque cette éventualité.

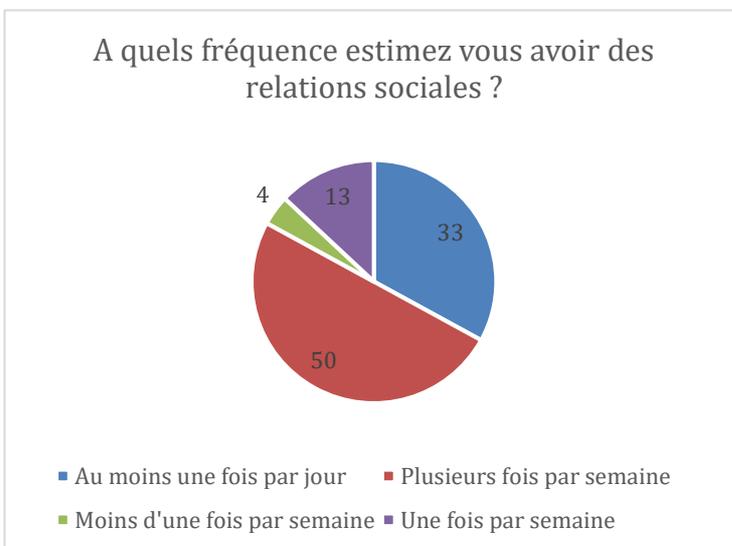
Enfin à la question pourquoi le logement n'est plus adapté à vos besoins c'est la difficulté à l'entretenir qui ressort le plus. « Cette maison serait encore bien pour nous si le terrain n'était pas si grand » nous rapporte un enquêté.



Les relations sociales :

Nous avons défini les relations sociales, comme toutes relations sociales (discussions, échanges) extérieures à l'extérieur de son habitat.

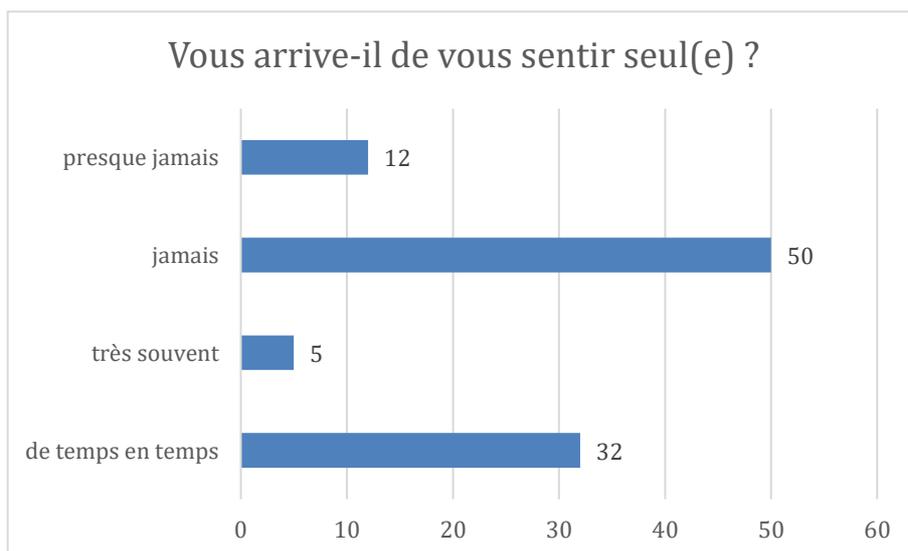
Seulement 33% des enquêtés estiment avoir des relations sociales au moins une fois par jour ce qui 50% en ont plusieurs fois par semaine, 13% une fois par jour et 4% moins d'une fois par semaine.



Nous sommes face à une population d'enquêtés plutôt dynamique socialement. Nous pouvons rapprocher ces relations sociales aux ressentis des enquêtés, en effet si 4% des enquêtés évoquent avoir moins d'une fois par semaine des relations sociales, 5% se sentent seules très souvent. A l'inverse les 73% des enquêtés ayant des relations sociales plusieurs fois par semaine voir au moins une fois par jour ne sentent presque jamais seuls voir jamais (62%).

L'isolement :

Sur 38% de personnes se sentant peu ou plutôt isolés, 19 disent se sentir isolé de par leurs situations géographique, 8 évoquent le manque de relations sociales, 4 parlent de l'éloignement familial et enfin deux se sentent isolés car « loin de leurs familles ».

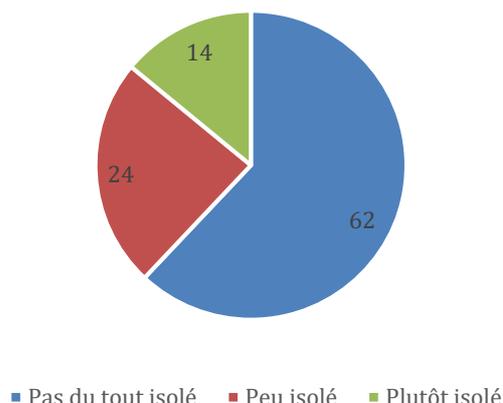


Nous constatons que l'utilisation de la voiture qu'elle soit associée à un autre mode de transport ou non est surreprésentée puisque 93% des personnes interrogés l'utilise quotidiennement.

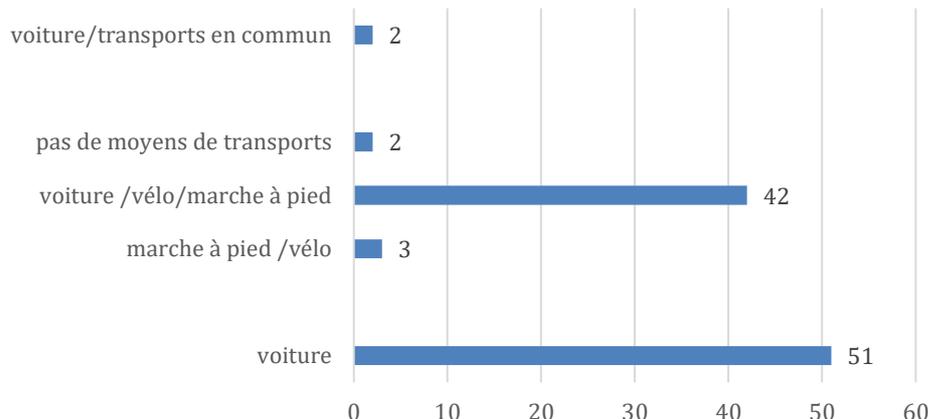
De plus 83% des personnes sondés estiment ne pas avoir de difficultés pour se déplacer. Quant à celles qui n'ont pas de moyens de transports motorisés (5) elles trouvent toujours une solution pour répondre à leurs besoins : « quand j'ai besoin de faire les courses

c'est la voisine qui m'amène », « l'entre-aide à Saubens est forte » nous rapportent un couple d'enquêtés.

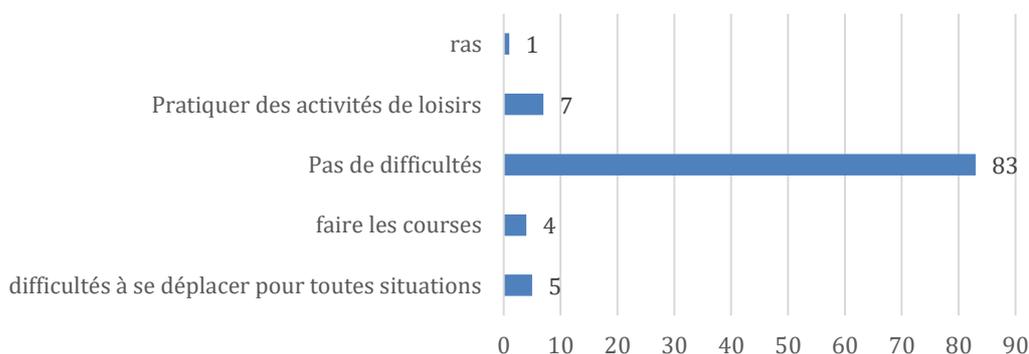
Vos relations sociales vous donnent le sentiment d'être ?



Quels moyens de transports utilisez-vous quotidiennement ?

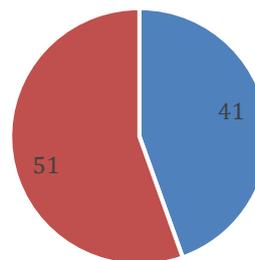


Dans quelles situations éprouvez-vous des difficultés à vous déplacer ?



Plus de la moitié des enquêtés envisageraient s'ils en avaient la possibilité, de pratiquer des activités intergénérationnelles

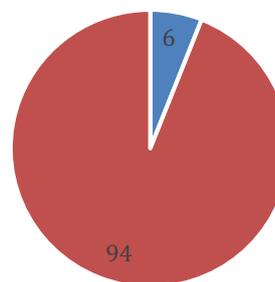
Si vous en aviez la possibilité, souhaiteriez-vous pratiquer des activités inter-générationnelles



■ non absolument pas ■ oui avec plaisir

La grande majorité de nos séniors ont encore des activités de loisirs et ou des hobbies. Le jardinage, les activités culturelles et manuelles et la marche ont l'air d'être les activités préférés de nos séniors. Naturellement ce sont aussi les activités qu'ils proposent de partager dans le cadre d'activités intergénérationnelles.

Avez-vous des activités de loisirs/hobbies ?



■ non
■ Oui

Conclusion :

La plupart sont en couple et pratiquent encore des activités de loisirs

Ils sont prêts à s'investir dans des projets intergénérationnels

Nos aînés sont propriétaires, savent reconnaître si leur logement est adapté ou non à leurs besoins mais ne veulent pas pour autant changer de logement

Il existe une vraie solidarité au sein de la commune dont profitent les aînés pour subvenir à leurs besoins lorsqu'ils ne peuvent y subvenir seuls

Les séniors souhaiteraient que Saubens soit plus attractif en terme de commerces, pour eux, c'est important pour la cohésion sociale !

Annexe 3 : Flyer « Vivre à Saubens »

